Carnets de grammaire

Rapports internes de l'ERSS

Rapport n° 7 – juin 2000

Entrer par la petite porte, passer par des chemins de traverse : à propos de la préposition par et de la notion de "trajet"

Michel Aurnague*

* Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique UMR 5610 CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail email : aurnaque@univ-tlse2.fr

0. Introduction¹

Si de nombreux travaux ont été réalisés sur l'expression du déplacement et du mouvement en français, peu d'entre eux se sont véritablement focalisés sur la sémantique des prépositions dynamiques. En effet, les verbes jouent, dans la plupart de ces études, un rôle central et les prépositions - lorsqu'elles sont considérées - y sont analysées comme des éléments additionnels participant à la description spatiale mais dont le fonctionnement et la contribution exacts sont rarement définis.

Cette étude prend pour point de départ le travail de D. Stosic sur la sémantique de *par* (Stosic 1999) dans lequel les diverses acceptions de cette préposition ont pu être mises en évidence sur la base de données issues du corpus Frantext. Elle se concentre, comme on le verra, sur un emploi central de cette préposition visant généralement à décrire le "trajet" d'une entité(-cible) mobile.

Nous nous attachons, dans une première partie, à délimiter la sémantique de *par* lorsque cette préposition dénote - en combinaison avec un verbe ou un complexe verbal - le trajet d'une entité en mouvement. Cette analyse est menée d'un double point de vue puisqu'elle considère l'association de *par* aux verbes mais aussi aux entités spatiales identifiées par l'objet de cette préposition. Une seconde partie est consacrée au cas particulier de la locution verbale *passer par* dont l'étude permet de confirmer et de compléter les observations effectuées dans la première partie. Enfin, la troisième partie envisage les possibles oppositions ou convergences avec la locution à *travers* ainsi que les relations éventuelles entre les emplois de *par* dénotant des trajets et les autres acceptions de cette préposition (qu'elles soient ou non spatiales²).

1. Vers une caractérisation des emplois de par décrivant des trajets

Après une caractérisation syntactico-sémantique des usages de *par* pris en considération et quelques remarques préliminaires sur la sémantique de cette préposition, nous analysons les restrictions qu'elle semble faire peser sur les verbes ainsi que sur les entités spatiales auxquelles elle s'associe. Les relations entre les entités introduites par *par* et les autres éléments des descriptions spatiales sont ensuite examinées.

1.1. Délimitation syntactico-sémantique des usages analysés

D'un point de vue syntaxique, ce travail se focalise principalement sur des constructions intransitives du type³:

Nc V (Prep Ns1) par Ns2

-

¹Je remercie vivement A. Borillo, A. Condamines, L. Sarda, D. Stosic et L. Vieu pour leurs nombreuses suggestions et remarques concernant une version préliminaire de ce travail.

²Excepté dans sa troisième et dernière partie, ce travail est principalement centré sur des usages spatiaux de *par*, les emplois non spatiaux ou métaphoriques étant laissés de côté. Contrairement à ce que pourrait laisser penser le titre, les expressions figées ne feront pas non plus l'objet de cette étude et ceci en dépit du contenu fortement spatial de certaines d'entre elles.

³La plupart des exemples utilisés dans cet article ont été construits pour les besoins de l'analyse. Sans vouloir présenter ici une justification complète de ce choix, indiquons que la diversité et la complexité des paramètres en présence ainsi que la nécessité de faire varier indépendamment ces éléments conduisent à envisager un éventail de situations/possibilités dépassant largement ce qui peut être trouvé dans les corpus. Diverses constructions extraites de Frantext sont toutefois introduites dans la troisième partie concernant la préposition à *travers*, les emplois imprécis de *par* ou les autres usages de cette préposition (notons que les exemples attestés relatifs à *par* sont presque tous empruntés à (Stosic 1999)).

(1) Max est sorti (du restaurant) par l'entrée principale

Plusieurs propriétés opérant à l'interface entre syntaxe et sémantique sont codées dans cette structure. Ainsi, le sujet syntaxique y dénote l'entité spatiale donnant lieu au déplacement que décrit le verbe (cette entité mobile sera désormais appelée entité-cible) tandis que les groupes prépositionnels qui suivent cet élément introduisent des entités plus stables (appelées entités-sites) destinées à préciser les caractéristiques spatiales de ce procès et particulièrement la localisation/position de la cible au cours des diverses étapes. Deux précisions doivent être apportées quant au rôle de ces entités-sites. Une distinction, d'ordre essentiellement sémantique, est tout d'abord effectuée selon que les groupes prépositionnels introduisant les sites se réfèrent à la localisation initiale, médiane/intermédiaire ou finale de la cible au cours du déplacement décrit (de ce point de vue, les constructions en par sont souvent considérées comme exprimant une localisation médiane). D'autre part, une opposition entre sites primaires et secondaires peut être définie sur la base de critères syntactico-sémantiques. Elle reflète le fait que, pour la plupart des verbes de déplacement - intransitifs (initiaux et finaux) mais aussi transitifs (initiaux, finaux ou médians) -, le site (médian) introduit par la préposition par possède un statut secondaire par rapport à un site principal (initial, final ou médian) qui apparaît plus étroitement lié au verbe⁴. Divers travaux - parmi lesquels (Boons 1987) et (Laur 1991) - ont, en effet, montré que nombre de verbes expriment le déplacement en se référant, explicitement ou implicitement, à une entité-site principale (appelée "lieu de référence verbal" dans (Laur 1991)) relativement à laquelle la position de la cible est considérée. Selon que la relation locative de référence entre la cible et le site primaire relation sur la base de laquelle le déplacement et les altérations qu'il induit sont envisagés - correspond à la phase initiale, médiane ou finale du procès, le verbe peut être caractérisé comme étant de la polarité correspondante (ex : sortir (initial), couper/traverser (médians), entrer (final)). D'autres notions, partiellement liées aux distinctions précédentes concernant les divers sites d'un déplacement, seront aussi utilisées dans cette étude. Il s'agit, notamment, des concepts d'origine et de terme (dénominations proposées dans (Vandeloise 1987) mais que nous utilisons ici de manière sensiblement différente) qui se référent aux portions d'espace respectivement occupées par une cible (tout) au début et (tout) à la fin d'un procès de déplacement. Peu d'outils linguistiques sont disponibles pour désigner ces entités/zones (hormis des adverbes déictiques comme ici, là, etc.) et la localisation de la cible durant ces phases est, en général, réalisée à travers le choix de sites appropriés (initiaux et finaux) permettant d'identifier ces éléments.

Si la majorité des descriptions spatiales analysées font appel à un prédicat verbal intransitif, notons que nous avons parfois recours, dans ce travail, à des constructions transitives de la forme :

Nc V Ns1 par Ns2

(2) Max a quitté le restaurant par l'entrée principale

D'un point de vue sémantique, deux restrictions fondamentales caractérisent les structures considérées.

La première de ces contraintes concerne le fait que le mouvement engage et/ou affecte d'abord l'entité identifiée par le sujet syntaxique (rappelons que, dans les structures cidessus, le rôle sémantique de cible est attribué au sujet syntaxique) si bien que les constructions transitives mettant en jeu des verbes d'action sur des entités (ex : Max a déménagé les meubles par le couloir) - et, en particulier, les usages qualifiés de "zone d'action" dans (Stosic 1999) (ex : Max a saisi la casserole par le manche) - ne sont

⁴Dans le cas des verbes intransitifs, la notion de site(s) primaire(s) peut parfois être utilisée avec un sens plus large afin d'opposer les entités initiale et finale du déplacement (qu'elles correspondent ou non au site principal spécifié dans le sémantisme du verbe) au site médian introduit par *par*.

abordées que très marginalement. On remarquera d'ailleurs que les notions de cible et de site ne sont pas toujours pertinentes pour ces descriptions qui font généralement appel à un sujet syntaxique agent et un objet direct patient (noter, à ce propos, que les usages de type "zones d'action" se caractérisent par la présence d'une relation de partie à tout liant les entités que dénotent l'objet du verbe et celui de la préposition). Ajoutons également que certains de ces verbes d'action peuvent donner lieu à des constructions intransitives de type inchoatif (ex : *Pierre a brûlé le torchon par le haut/le torchon a brûlé par le haut*) qui ne seront, elles aussi, abordées que de manière ponctuelle afin de les comparer aux structures décrivant un trajet. Si ces (derniers) emplois s'avèrent sémantiquement proches de ceux considérés tout au long de l'analyse (voir section 3.3.), ils s'en distinguent néanmoins par plusieurs propriétés : sujet syntaxique n'identifiant pas la cible (mais plutôt le site), absence d'objet direct ou indirect, existence d'une relation de partie à tout entre l'entité désignée par le sujet et celle qu'introduit *par*.

De même, les emplois de *par* qualifiés d'imprécis (Stosic 1999) et exprimant le mouvement de l'entité-cible et non un véritable déplacement (car n'impliquant pas de changement de lieu dans les termes de (Laur 1991) et de (Sablayrolles 1995); nous proposons plus loin des définitions un peu différentes des notions de déplacement et de trajet) ne sont pris en considération que dans la mesure où ils nous permettent de caractériser contrastivement les usages de *par* dénotant un trajet (ex : *Max s'est promené par (toute) la ville/par les rues piétonnes)*⁵.

Enfin, indiquons que la plupart des exemples présentés font appel à des verbes au passé composé et, dans une moindre mesure, au présent⁶.

1.2. Remarques préliminaires sur les emplois de par dénotant un trajet

Les emplois de type "zone d'action" (généralement transitifs), inchoatifs et imprécis (généralement intransitifs) étant mis de côté, les usages spatiaux de *par* analysés dans ce travail sont, comme nous le verrons, intimement liés à la notion de trajet.

Contrairement à des prépositions statiques comme *dans* ou *sur* dont l'étude peut être faite en ayant recours à des prédicats statiques généraux tels que *être* ou *se trouver* (qui hormis l'existence d'une relation de localisation entre cible et site n'apportent pas d'information particulière sur la nature de cette relation), l'analyse de *par* doit bien évidemment tenir compte des propriétés sémantiques des verbes et plus généralement des complexes ou prédicats verbaux avec lesquels cette préposition se combine. L'étude de l'articulation entre le complexe verbal et *par* a le double objectif de déterminer les contraintes imposées par cette préposition sur les prédicats dynamiques avec lesquels elle se combine et de circonscrire le rôle et l'apport respectifs de ces éléments dans l'expression du déplacement (et notamment dans la construction/description d'un trajet). Comme dans le cas des autres prépositions statiques ou dynamiques, cette étude de *par* s'attache également à déterminer les restrictions de sélection imposées par cette préposition sur les entités-sites auxquelles elle s'associe (site secondaire).

L'étude de la combinatoire entre la préposition *par* et les prédicats verbaux ainsi que les entités-sites nous conduira à mettre en évidence une notion de "trajet" qui semble sous-tendre la sémantique de cette préposition et qui sera caractérisée temporellement comme spatialement.

⁵Même si ces divers emplois - décrivant une action sur une entité, un procès inchoatif ou une localisation imprécise - ne sont pas directement concernés par cette étude, nous tentons, dans la dernière partie (section 3.), de les mettre en relation avec l'usage de *par* dénotant un trajet ainsi qu'avec d'autres emplois non spatiaux de cette préposition.

⁶Si nous favoriserons les exemples au passé composé, c'est qu'en raison de l'aspect perfectif de ce temps verbal, les procès décrits tendent à être considérés dans leur globalité. Le recours ponctuel au présent (temps de nature imperfective) est précisément destiné à opposer les procès globaux (accomplis) aux procès en cours de déroulement à travers le paramètre de la perfectivité.

Sur un plan aspectuo-temporel, nous tenterons de montrer que les constructions faisant appel à *par* considérées dans cette étude, introduisent des procès conduisant à des "transitions" (Vet 1994).

Sur un plan spatial, il apparaîtra que ces constructions décrivent une cible se déplaçant entre une entité-site initiale et une entité-site finale, l'entité introduite par *par* constituant un site intermédiaire dans la suite d'entités parcourues (il s'agit là d'un point essentiel pouvant être considéré comme une précaractérisation de la notion de trajet). Cette entité-site médiane doit vérifier, comme il sera mis en évidence, plusieurs propriétés. Du point de vue de sa nature ou de ses caractéristiques ontologiques (géométriques et fonctionnelles), elle doit définir une "portion d'espace" et mettre en relation ou "connecter" entre elles des entités environnantes (qui peuvent être les entités initiale et finale du déplacement ou bien qui sont, directement ou indirectement, reliées à ces dernières). D'un point de vue référentiel, cette entité doit avoir la capacité de représenter l'ensemble du trajet suivi et il lui faut donc, au-delà de la seule mise en relation "spatiale" (géométrique et fonctionnelle), établir un lien "pragmatique" entre les sites initial et final.

Comme on le verra, ces propriétés temporelles et spatiales des procès décrits à l'aide de *par* ne sont pas indépendantes et le concept de trajet nous permettra précisément de rendre compte des liens étroits qu'elles entretiennent.

1.3. Combinaison des prédicats verbaux et de par

Après une brève description de la classification des verbes sur laquelle se fonde cette étude, nous examinons, dans une seconde partie, la combinaison de *par* à ces diverses classes puis nous tentons de mettre en évidence certains points différenciant cette préposition d'autres relations spatiales utilisées pour faire référence à l'espace dynamique.

1.3.1. Les classes de verbes

Nous faisons appel à une classification des verbes de mouvement assez proche de celle proposée dans (Sablayrolles 1995) mais basée sur des concepts et des définitions sensiblement différents. Ainsi les notions d'"enveloppe pragmatique" et surtout de "lieu" utilisées par P. Sablayrolles nous ayant paru peu claires, elles n'ont pas été reprises ici (cette dernière notion est aussi utilisée dans (Laur 1991)). Précisons que la classification proposée concerne essentiellement les verbes intransitifs même si nous illustrons parfois les catégories mises en évidence au moyen de verbes de déplacement transitifs ou si nous appliquons ponctuellement (au cours de l'étude) certaines des distinctions effectuées aux verbes d'action sur les entités.

Nous utilisons, tout d'abord, la notion de cadre de référence. Un cadre de référence est constitué par un ensemble d'entités spatiales généralement stables (ou considérées comme stables dans un contexte donné). Il peut être utilisé pour évaluer la localisation d'entités susceptibles de se mouvoir et permet en particulier de juger si, étant données deux positions successives d'une entité, celle-ci s'est ou non déplacée dans ce cadre. Toute entité spatiale matérielle (pour peu qu'elle soit suffisamment rigide) définit, en situation canonique, un cadre de référence au sein duquel les positions relatives des diverses parties et, plus généralement, les déformations de cette entité peuvent être évaluées.

Sur la base de cette notion nous distinguons les verbes qui n'impliquent pas de changement de localisation dans un cadre de référence distinct de celui correspondant à la cible (verbes de mouvement sans changement d'emplacement : se baisser, s'étirer, se fléchir, gesticuler, etc.) de ceux pour lesquels la cible peut être considérée comme étant

mobile dans un tel cadre englobant⁷. Parmi ces derniers verbes nous opérons une distinction entre ceux qui introduisent un changement d'emplacement éventuel (ex : courir, galoper, gambader, marcher, sautiller, trottiner; ces verbes mettent en fait l'accent sur la manière de se mouvoir : on peut sautiller ou courir sur place) et ceux pour lesquels ce changement d'emplacement paraît obligatoire (ex : se balader, défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller, longer, patrouiller, quadriller, ratisser mais aussi entrer, sortir, arriver, aller (à), traverser, monter).

Nous introduisons ensuite la notion de changement de relation par rapport au site qui, combinée aux modifications d'emplacement évoquées ci-dessus, remplace le concept de changement de lieu utilisé par Laur et Sablayrolles. Cette notion est à la base des distinctions entre verbes de mouvement et verbes de déplacement au sens strict effectuées dans (Boons 1987) et sous-tend également la typologie exposée dans (Sarda 1996) et (Muller & Sarda 1998).

L'entité-site étant par définition plus stable que l'entité-cible (Vandeloise 1986), elle définit un cadre de référence au sein duquel la localisation de la cible peut être évaluée. L'observation des verbes impliquant un changement obligatoire d'emplacement (évoqués ci-dessus) montre que si certains d'entre eux dénotent simplement le déplacement de la cible à l'intérieur du site (ou, plus généralement, dans une portion d'espace associée au site; ex : se balader, défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller, longer, patrouiller, quadriller, ratisser), d'autres indiquent clairement l'existence d'un changement de relation par rapport au site au cours du procès (ex : entrer, sortir, arriver, aller (à), traverser, monter). Ce changement de relation introduit souvent des contraintes sur les positions initiale et finale de la cible et peut faire appel à de la localisation interne (ex: traverser, monter), externe (ex: s'approcher) ou bien combiner ces deux types de configurations spatiales (ex: entrer, sortir). (Sarda 1996) distingue plusieurs cas de figure pour la classe des verbes transitifs de déplacement du français et note que le changement de relation de la cible par rapport au site peut être exprimé par la négation d'une relation spatiale (inclusion/non inclusion : évacuer) ou par le recours à deux relations spatiales distinctes (ou "deux informations positives"; ex : traverser : aller d'un côté à l'autre d'une entité-site avec, du fait de la sémantique du Nom de Localisation Interne (NLI) côté, la possibilité de se trouver à l'extérieur de ce site). Soulignons que les verbes de changement (obligatoire) d'emplacement qui n'impliquent pas la modification d'une relation (ex : se balader, défiler, errer, flâner, rôder, vadrouiller, longer, patrouiller, quadriller, ratisser) ont, de leur côté, un contenu sémantique principalement centré sur la forme globale du déplacement et/ou la manière de se mouvoir, la cible restant, comme on l'a indiqué, localisée au sein d'une portion d'espace associée au site (hormis cet aspect, aucune condition particulière sur la localisation de cet élément n'est indiquée). Ce type d'informations - en particulier celles relatives à la forme globale du déplacement - peut également sous-tendre le sémantisme de certains verbes décrivant un changement de relation (ex : traverser) mais elles se combinent alors avec les contraintes sur la localisation de la cible. Nous montrons dans la section 1.3.2. que les notions de changement d'emplacement et de changement de relation donnent lieu à une combinatoire complexe. Si, comme nous venons de le noter, certains verbes décrivent une modification de l'emplacement sans pour autant impliquer un changement de relation, on verra que d'autres prédicats semblent, au contraire,

_

⁷Evaluer les changements de localisation d'une entité par rapport à un cadre de référence autre que celui qui lui est associé (notion de changement d'emplacement) n'est pas chose aisée. Une telle évaluation dépend de facteurs complexes tels que la nature de l'entité et sa manière canonique de se mouvoir (identification et mode d'action typique des parties qui rendent possible le mouvement, comportement/positionnement des autres parties dans ce processus, etc.) ou le contexte situationnel. C'est probablement cette complexité que (Sablayrolles 1995) souhaitait saisir à travers le concept d'"enveloppe pragmatique" qui, faute de définition précise, n'éclaircissait cependant pas la question posée.

dénoter un changement de relation indépendamment de toute altération éventuelle de l'emplacement. Signalons toutefois que, sauf mention contraire, le terme de "changement de relation" employé isolément s'appliquera, dans la suite de l'étude, à des verbes faisant également appel à un changement d'emplacement.

Les notions précédentes - cadre de référence, changement d'emplacement et changement de relation - nous permettent donc de distinguer les verbes impliquant un changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site de ceux pour lesquels le mouvement se réduit à un simple changement d'emplacement (obligatoire ou simplement possible) ou se limite au cadre de référence associé à la cible (verbes sans changement d'emplacement). Même si (Boons 1987) semble réserver le terme de déplacement à la seule classe de verbes induisant une modification de la relation avec le site, nous appliquerons cette notion à l'ensemble des verbes supposant un changement d'emplacement et parlerons de déplacement au sens strict pour faire référence au seul changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site.

Outre les classes de verbes ainsi définies, nous ferons parfois appel, dans la suite, à la classification transversale entre verbes initiaux, finaux et médians. Ces distinctions reposent sur les relations spatiales intrinsèquement introduites par les verbes (cf. notions de lieu de référence verbal et de direction du déplacement (Laur 1991)) et sur la localisation temporelle de ces relations dans le procès (ex : *sortir* implique la localisation de la cible à l'intérieur du site au début du procès). Indiquons que les verbes de mouvement avec changement possible ou obligatoire d'emplacement (mais n'induisant pas de changement de relation) sont généralement médians (même si D. Laur considère - à partir de la notion de direction du déplacement - certains d'entre eux comme étant initiaux ou finaux) alors que les verbes de changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site sont initiaux, médians ou finaux.

1.3.2. La combinaison avec par

L'association de par à des verbes de mouvement sans changement d'emplacement produit des énoncés qui sont souvent incorrects ou peuvent, dans le meilleur des cas, être compris à travers une interprétation imprécise de par 8:

(3) ?? les gymnastes s'étirent par (toute) la place⁹

Comme il sera exposé dans la section 3.2., au cours de laquelle on tentera de relier l'usage de *par* induisant un trajet à son emploi imprécis, cette dernière acception de la préposition présente un certain nombre de contraintes. Il apparaît en particulier que l'interprétation imprécise de *par* met en jeu, en français contemporain, une cible isolée se déplaçant ou (tout du moins) dont la localisation exacte dans le site est inconnue ou bien encore un ensemble de cibles mobiles ou non. Les cas de cibles uniques ne se

Dans la suite, nous faisons régulièrement appel à l'interprétation imprécise de *par* que nous opposons à l'emploi fondé sur la notion de trajet. Ainsi qu'il est indiqué à plusieurs reprises (et, tout particulièrement, dans la section 3.2.), cet usage de la préposition est de moins en moins courant en français et paraît réservé à un registre essentiellement littéraire ainsi qu'à certaines formes méridionales de la langue. Il est donc tout à fait possible que le lecteur ne dispose pas de cet usage de *par* dans son idiolecte ou qu'il utilise cette interprétation dans des conditions plus restrictives et/ou différentes de celles proposées ici. Cet emploi imprécis de *par* étant souvent mentionné lorsque l'interprétation de type "trajet" s'avère problématique voire exclue, le lecteur (in)sensible pourra alors considérer la construction visée comme étant inacceptable. Ceci ne devrait pas changer fondamentalement notre analyse et devrait même renforcer le lien sémantique entre la notion de trajet et le sémantisme de *par*.

⁸Avis aux lecteurs (in)sensibles (!):

⁹Les symboles d'acceptabilité utilisés dans ce travail ont la signification suivante :

[#] inacceptable d'un point de vue pragmatique

^{*} inacceptable d'un point de vue sémantique et/ou syntaxique (agrammatical)

[?] douteux (d'un point de vue syntactico-sémantique et/ou parfois pragmatique)

^{??} clairement douteux (d'un point de vue syntactico-sémantique et/ou parfois pragmatique).

déplaçant pas et dont la position est connue (à travers, par exemple, la perception en situation) ne semblent donc pas pouvoir être saisis au moyen de cet emploi de *par* :

- (4) regarde le clown qui jongle ??par/sur la place
- (5) regarde la statue de bronze ??par/sur la place

L'association à des verbes dénotant un mouvement avec changement possible d'emplacement (sans changement de relation) est, ici encore, rejetée ou interprétée à travers l'usage imprécis de *par* (pour les locuteurs qui admettent cet usage). Conformément à ce qui a été dit plus haut, cette interprétation est théoriquement disponible dans la mesure où la cible est susceptible de changer d'emplacement (mais des différences d'acceptabilité sont possibles selon que, dans son déroulement canonique, le procès est plus ou moins lié à la notion de mobilité). On notera cependant qu'en dépit de la mobilité de la cible l'ensemble de l'action est localisé à l'intérieur du site considéré :

- (6) ?Max a trottiné par (toute) la place/les allées
- (7) ?Max a couru par (tout) le bois/les coteaux

Pour les verbes exprimant un mouvement avec changement obligatoire d'emplacement (sans changement de relation), l'association à *par* est interprétable, pour les locuteurs qui admettent ces tournures, à travers l'usage imprécis de la préposition (la cible restant localisée dans le site tout au long du procès) :

- (8) Max s'est promené/baladé par (toute) la ville/les rues piétonnes
- (9) Max a erré/déambulé par (toute) la ville/les rues piétonnes

Cependant, lorsque le verbe dénote un procès construit (par opposition à un procès non construit)¹⁰, l'interprétation de *par* induisant un trajet est parfois disponible (la localisation dans le site ne correspondant qu'à une partie du procès) :

- (10) les militaires ont défilé/erré par le centre-ville
- (11) les manifestants ont processionné par le centre-ville

Finalement, la combinaison de *par* avec des verbes dénotant un changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site induit généralement une lecture de type "trajet" dans laquelle la localisation de la cible dans le site secondaire (associé à *par*) ne constitue qu'une phase intermédiaire du procès global (phase médiane) :

- (12) Max est arrivé (sur la place) par la rue St François
- (13) Max a traversé la place par le terre-plein

Il n'est cependant pas toujours facile de savoir si le contenu sémantique d'un verbe donné s'appuie à la fois sur la notion de changement de relation et sur celle de changement d'emplacement. On note ainsi qu'un certain nombre de verbes suggérant un changement de relation par rapport au site - et faisant notamment appel au contact ou à l'inclusion partielle - paraissent ne pas pouvoir être associés à la préposition *par* lorsque celle-ci décrit un trajet¹¹:

(14) ??l'obus s'est écrasé sur/a heurté/a percuté la maison par le jardin

(15) ??l'obus s'est encastré dans/a défoncé/a embouti le blockhaus par la plage

La notion de changement d'emplacement est, en fait, absente de ces verbes ou paraît, tout du moins, reléguée à un second plan. Divers facteurs sont susceptibles d'expliquer ce phénomène, parmi lesquels deux nous semblent jouer un rôle prépondérant. Sans entrer dans une analyse détaillée des rapports entre changements de relation et d'emplacement, il est possible que certains changements de relation par rapport au site

¹⁰Le terme "construit" caractérise ici les déplacements qui, bien qu'étant des activités (Vendler 1957), semblent suggérer un déroulement particulier du procès avec, dans certains cas, un début et une fin. Cette propriété paraît elle-même liée à l'aspect plus ou moins volontaire et contrôlé.

¹¹La combinaison avec *par* est parfois possible lorsque l'objet de cette préposition désigne une partie du site primaire (au moyen d'un NLI ou d'un nom de composant; ex : ?l'obus a heurté la maison par l'arrière) mais ces constructions relèvent, selon nous, des usages de *par* de type "zone d'action" (*Max a saisi le meuble par l'arrière*) plutôt que d'un véritable emploi de type "trajet".

n'induisent pas véritablement une modification de l'emplacement (relativement à ce site) telle que décrite plus haut. C'est le cas, semble-t-il, de divers procès basés sur la notion de contact (qui est, rappelons-le binaire et non graduelle) ou même sur celle d'inclusion partielle. Par ailleurs, les verbes cités paraissent souvent se focaliser sur le changement de relation décrit et sur les conséquences que celui-ci suppose pour le site plutôt que sur le changement d'emplacement éventuellement présent. Ceci apparaît assez clairement dans les alternances entre constructions intransitives et transitives, les premières décrivant un véritable déplacement de la cible (comprenant un changement de relation) alors que les deuxièmes soulignent essentiellement l'affectation du site induite par le changement de relation (Sarda 1999)¹²:

(16) l'obus a pénétré dans le blockhaus/la muraille par la plage

(17) ??l'obus a pénétré le blockhaus/la muraille par la plage

Le fait que les verbes considérés ne dénotent aucune modification d'emplacement ou mettent cette notion en arrière-plan est également illustré par la possibilité de recourir à par dès lors que la description associe le changement de relation à une certaine forme de déplacement (qui le précède ou le suit). C'est le cas de certains verbes décrivant tout à la fois un déplacement et une relation de contact (ex : atterrir) ainsi que des constructions qui associent le verbe aller aux prédicats de changement de relation examinés auparavant (parmi lesquels les verbes faisant appel à la notion de contact) :

(18) l'avion a atterri sur l'aéroport par la plage

(19) l'obus est allé s'écraser sur/heurter/percuter la maison par le jardin

L'observation de l'ensemble des données précédentes sur la combinatoire de par et des classes de verbes fait immédiatement apparaître que l'interprétation de cette préposition mettant en jeu un trajet (et dans laquelle la cible n'est que temporairement localisée dans le site qu'introduit par) n'est possible que pour des verbes ou prédicats verbaux qui dénotent un procès transitionnel/télique¹³ (accomplissements ou achèvements (Vendler 1957)). Ceci n'est guère étonnant dans la mesure où de nombreuses analyses de l'espace dynamique ont montré que les verbes décrivant un changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site - seule catégorie à permettre systématiquement une interprétation de type "trajet" - sont uniformément transitionnels/téliques alors que les autres classes introduites précédemment (en particulier les verbes de mouvement avec changement possible ou obligatoire d'emplacement) font souvent appel à des activités ou des états (non transitionnels/atéliques). On comprend également pourquoi, au sein de ces classes, seuls les verbes susceptibles de décrire des déplacements construits et donc temporellement bornés (ex: défiler, processionner) peuvent parfois donner lieu à l'interprétation basée sur la notion de trajet. Une étude plus poussée conduirait probablement à affiner ces résultats et à démontrer que la combinaison des notions de changement de relation et de changement d'emplacement - nécessaire aux interprétations de type "trajet" - correspond majoritairement à des verbes caractérisables comme des accomplissements plutôt que comme des achèvements¹⁴.

Ces propriétés aspectuelles sont confirmées par plusieurs observations supplémentaires.

Pour les verbes de mouvement avec changement d'emplacement obligatoire (sans changement de relation), la possibilité qu'offrent certains d'entre eux de recourir à une

¹²Ajoutons que, pour des entités mixtes (bâtiments), la construction intransitive conduit à considérer le site comme un véritable lieu alors que dans l'emploi transitif il est plutôt envisagé en tant qu'objet (pour plus de précisions sur les distinctions ontologiques utilisées dans ce travail voir la section 1.4.).

¹³A la suite de (Vet 1994), nous qualifions de transitionnels les procès qui conduisent à une culmination ou transition c'est-à-dire les accomplissements et les achèvements de (Vendler 1957). Cette appellation est donc équivalente à celle de "télique" utilisée dans d'autres travaux et que nous reprenons également ici.

¹⁴La modification de l'emplacement semble, en effet, conférer au procès une certaine "durée" alors qu'un simple changement de relation a un aspect plus "ponctuel" : ??!/obus a heurté la maison en 1 minute.

interprétation de *par* basée sur la notion de trajet (verbes dénotant un déplacement construit cités auparavant) semble, en partie au moins, conditionnée par des paramètres aspectuels et notamment par l'opposition perfectif/imperfectif. Alors que les temps ayant un aspect imperfectif (ex : présent) ont tendance à présenter le procès sous la forme d'une activité en cours de déroulement (favorisant du même coup l'interprétation imprécise de *par*), les temps à valeur aspectuelle perfective (ex : passé composé) envisagent le procès dans sa globalité et permettent de considérer ce dernier comme un déplacement construit (ce qui favorise l'interprétation de *par* dénotant un trajet) :

- (20) les manifestants processionnent par le centre-ville/les rues du centre-ville
- (21) les manifestants ont processionné par le centre-ville/les rues du centre-ville

Certains verbes de mouvement avec changement possible d'emplacement (sans changement de relation; ex : *courir*, *marcher*) peuvent, à travers l'activité qu'ils décrivent et dans des contextes bien particuliers (ex : activité habituelle), être utilisés pour faire référence à un parcours construit/structuré (phénomène similaire à celui relevé pour les changements obligatoires d'emplacement mais plus dépendant encore du contexte), ouvrant dès lors la voie à une interprétation de *par* fondée sur la notion de trajet :

- (22) (comme d'habitude,) Max a couru (= fait son footing) par le parc des sports
- (23) (comme d'habitude,) Max a marché (= fait sa promenade) par le jardin public

On peut également remarquer que divers verbes intransitifs dénotant un changement possible ou obligatoire d'emplacement (sans changement de relation; activités du type courir, aller dans aller par les rues, se traîner, etc.) donnent naissance, lorsqu'on les associe à certaines prépositions, à de véritables locutions verbales (courir à/dans, aller à/dans, se traîner à/dans, etc.) décrivant des procès transitionnels ou téliques. Les prépositions considérées ont, dans ces constructions, le statut de satellite tel que défini dans (Talmy 1985) et, contrairement aux emplois intransitifs initiaux, la locution verbale permet, en association avec par, une interprétation de cette préposition liée au concept de trajet :

- (24) Max a couru à la cuisine par le salon
- (25) Max s'est traîné dans sa chambre par le couloir

D'autres verbes décrivant le mode de déplacement plutôt que le déplacement lui-même et faisant généralement référence à des activités (couler, glisser, rouler, etc.) sont eux aussi susceptibles de décrire - en association avec des prépositions et des sites particuliers - des procès transitionnels (il reste à voir si le prédicat verbal constitue, ici encore, une locution) :

(26) le liquide coule (= se déverse) dans la rivière par le conduit

Pour terminer ces remarques sur l'association de *par* et des verbes, notons que la notion de transition ou de télicité nous semble intimement liée au concept de trajet et qu'elle en constitue, en fait, la principale contrepartie temporelle. Les verbes de mouvement avec changement possible d'emplacement (sans changement de relation) qui, comme on l'a noté, donnent généralement lieu à une lecture imprécise de la préposition *par*, illustrent assez bien ce point. En effet, lorsque ces mêmes verbes se combinent avec des syntagmes prépositionnels dénotant les localisations initiale (*de/depuis Ns1*) et finale (*(jusqu')à Ns1'*) de la cible, l'interprétation de *par* de type "trajet" semble alors possible :

- (27) ?Max a trottiné/gambadé par (tout) le pré
- (28) Max a trottiné/gambadé de la cour au ruisseau par le pré

Tout se passe comme si le recours aux localisations initiale et finale permettait, en combinaison avec la localisation médiane que précise par, d'associer un trajet à la cible, ce que le verbe directement combiné à par ne permet pas de faire (interprétation imprécise). C'est donc bien le complexe ou prédicat verbal (verbe + localisation initiale (Ns1) + localisation finale (Ns1')) qui, en association avec par, autorise la lecture de

type "trajet". D'un point de vue aspectuo-temporel, la spécification des localisations initiale et finale transforme l'activité originellement dénotée par le verbe en un procès transitionnel.

Comme cela a déjà pu être noté dans d'autres travaux sur le français (en particulier dans (Laur 1991)), les diverses étapes du trajet semblent devoir être exprimées dans l'ordre canonique initial/final/médian. Ce phénomène apparaît plus nettement encore pour les verbes cités ci-dessus, dans la mesure où la nécessité de combiner *par* avec un procès télique conduit à exprimer d'abord les sites initiaux et finaux. Il est, par ailleurs, assez largement reconnu que tout déplacement du syntagme prépositionnel relatif à la localisation initiale (par exemple par postposition) conduit au remplacement de la préposition *de* par *depuis*. Un phénomène similaire affecte - tout du moins pour les verbes considérés - le syntagme prépositionnel final dont le déplacement amène parfois à substituer *jusqu'à* à à. Plus généralement, il semble que ce soit uniquement dans la configuration canonique citée plus haut que l'expression des diverses étapes du déplacement ne nécessite pas l'insertion de pauses (orales) entre les syntagmes prépositionnels :

- (29) Max a marché de la chambre à la salle de séjour par le couloir
- (30) Max a marché jusqu'à la salle de séjour // depuis la chambre // par le couloir

Types de verbes	Interprétations de <i>par</i>		
verbes de mouvement sans	interprétation imprécise difficile		
changement d'emplacement			
(ex : se baisser, s'étirer,	pas d'interprétation "trajet"		
gesticuler)	1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
verbes de mouvement avec	interprétation imprécise		
changement possible	éventuelle		
d'emplacement (sans changement			
de relation)	généralement pas d'interprétation		
(ex : courir, galoper, gambader,	"trajet"		
marcher, sautiller, trottiner)			
verbes de mouvement avec	interprétation imprécise		
changement obligatoire	éventuelle		
d'emplacement (sans changement			
de relation)	généralement pas d'interprétation		
(ex : défiler, errer, flâner, rôder,	"trajet"		
vadrouiller)			
verbes de mouvement avec	pas d'interprétation imprécise		
changement de relation par			
rapport au site (et changement	interprétation de type "trajet"		
d'emplacement)			
(ex : entrer, sortir, arriver, aller			
(à), traverser, monter)			

1.3.3. Par et les autres prépositions dynamiques (de-à/dans/sur) dans la combinatoire avec les verbes

Nous voudrions dans cette section effectuer une brève comparaison de *par* et des autres prépositions utilisées pour la description de l'espace dynamique et ceci du point de vue de leur association aux verbes. L'idée sous-jacente est que les emplois spatiaux de *par* semblent - du moins en français contemporain - plus étroitement liés à la notion de trajet que ne le sont ceux des autres prépositions considérées. L'analyse de la combinatoire verbe+préposition révèle, dans une première approximation, un comportement similaire de ces diverses relations spatiales et il n'est pas aisé de mettre en évidence la propriété relevée précédemment. Ainsi, alors que la préposition *de* utilisée isolément (c'est-à-dire en l'absence de groupes prépositionnels indiquant les localisations initiale (ex : *à* SN) et médiane (ex : *par* SN)) semble en général ne s'associer qu'à des verbes décrivant un changement de relation (et d'emplacement) avec

le site (et n'est pas combinable avec les autres catégories de verbes), les prépositions à/dans/sur ne présentent un sens proprement dynamique (induisant un changement de relation et d'emplacement) qu'en combinaison avec ces mêmes verbes (dans les autres cas ces prépositions dénotent une relation statique ou, du moins, interne vis-à-vis du site). Ce fonctionnement paraît assez similaire à celui de par qui, comme on l'a noté, ne donne lieu à une interprétation de type "trajet" qu'en combinaison avec des verbes (de changement d'emplacement) impliquant une modification de la relation avec le site. Plusieurs différences entre le comportement de par et celui des autres prépositions peuvent cependant être mises en évidence.

Concernant tout d'abord les prépositions à/dans/sur, l'association à des verbes décrivant des activités mais pouvant, sous certaines conditions, faire référence à des procès transitionnels/téliques (ex : faire son footing et dans des contextes particuliers courir ou marcher) conduit à une interprétation statique ou interne de ces relations spatiales. Elles se distinguent en cela de par qui, dans les mêmes constructions, peut être interprété comme décrivant un trajet :

- (31) Max a fait son footing au/dans le parc des sports
- (32) Max a fait son footing par le parc des sports

Un autre type d'opposition entre par et de/a est révélé par l'analyse des verbes d'action sur une entité (abordés exceptionnellement ici). Soulignons au préalable que, lorsqu'ils induisent un changement de relation (et d'emplacement), ces lexèmes se combinent avec par ainsi qu'avec d'autres prépositions dynamiques dénotant la localisation initiale ou finale :

- (33) Max a déménagé les meubles par le couloir/au grenier
- (34) la police a délogé/expulsé les manifestants par l'entrée principale/de la mairie

Pour les verbes d'action sur une entité qui, selon la classification proposée dans (Boons 1987), dénotent un mouvement mais pas obligatoirement un déplacement (cf. classes IU et FU de Boons; les états initiaux et finaux sous-tendant ces procès ne se réduisent pas à la négation d'une relation locative élémentaire), le recours aux prépositions de ou a reste possible alors que l'association à par semble beaucoup plus difficile à accepter (même à travers un emploi imprécis de la préposition) :

- (35) Max a déraciné/déterré/arraché le sapin de la clairière
- (36) *Max a déraciné/déterré/arraché le sapin par la clairière
- (37) Max a adossé la bibliothèque à la cloison
- (38) *Max a adossé la bibliothèque par la cloison

Une façon d'interpréter *par* dans de telles constructions consisterait peut-être à conceptualiser l'événement décrit par le verbe comme un procès transitionnel incluant non seulement le déracinement/l'adossement lui-même mais aussi un déplacement suivant ou précédant ces actions :

- (39) ??Max a déraciné/déterré/arraché le sapin du bois (en passant) par la clairière (déraciner le sapin consisterait à le sortir de terre et à le transporter hors du bois)
- (40) ??Max a adossé la bibliothèque au mur (en passant) par la cloison escamotable/mobile

(adosser la bibliothèque consisterait à la transporter près du mur puis à l'adosser)

Le procès ainsi réinterprété induirait donc un changement de relation locative élémentaire avec le site (inclusion/non inclusion dans le bois, non contact/contact avec le mur) qui, comme le fait remarquer J.P. Boons, n'est pas présupposé par les verbes originels (l'arbre peut toujours se trouver dans le bois après avoir été déraciné et l'armoire peut déjà être contre le mur avant d'y être adossée).

L'opposition entre *par* et *de/à* n'est pas limitée aux verbes d'action sur une entité et peut aussi être mise en évidence pour certaines constructions réfléchies se référant à des mouvements sans changement d'emplacement :

(41) le judoka s'est relevé/redressé du tatami

- (42) *le judoka s'est relevé/redressé par le tatami
- (43) Max s'est appuyé à la porte
- (44) *Max s'est appuyé par la porte
- (45) Max s'est détaché du siège
- (46) *Max s'est détaché par le siège
- (47) Max s'est attaché au siège
- (48) *Max s'est attaché par le siège

Ici encore les prépositions de et à paraissent se combiner avec des verbes qui dénotent une certaine forme de mouvement mais n'impliquent pas de réel changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site et ceci alors que par semble difficilement acceptable dans les mêmes contextes. Comme dans les exemples précédents relatifs aux verbes d'action, la seule manière d'interpréter les constructions intégrant par consiste, lorsque cela est possible, à construire un contexte dans lequel il y a effectivement un changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site (ex : ??Max s'est appuyé au panneau-arrière de l'armoire par la porte (de l'armoire)).

Les données précédentes font apparaître des différences de comportement assez nettes entre par et les prépositions à, dans et sur, ce qui n'est guère étonnant dans la mesure où ces dernières sont avant tout, en français contemporain, des relations spatiales statiques. La comparaison avec la préposition de - qui, lorsqu'elle est associée à un verbe, donne lieu à des usages essentiellement dynamiques - est plus délicate et ne peut amener qu'à des conclusions prudentes et provisoires. Il a été cependant possible de montrer que cette préposition s'associe parfois à des verbes qui n'expriment pas véritablement de déplacement (absence de changement de relation spatiale et d'emplacement) et n'autorisent guère la combinaison avec par.

Si nous nous en tenons aux restrictions syntactico-sémantiques exposées au début de ce travail (le sujet syntaxique devant alors correspondre à l'entité-cible du mouvement) et excluons, en particulier, du champ de notre étude les verbes d'action sur une entité et les structures inchoatives, il est possible d'affirmer qu'en français contemporain les usages spatiaux de par sont étroitement liés au concept de trajet (et ceci plus clairement que pour de et à fortiori à/dans/sur). Pour cela il est important de remarquer que les emplois imprécis de par sont aujourd'hui très peu nombreux et sont pour l'essentiel issus de textes littéraires ou de variantes méridionales de la langue (sous l'influence de l'occitan et peut-être de l'espagnol). Même si, pour des raisons contrastives, nous faisons souvent appel aux usages imprécis de par dans nos exemples, il apparaît clairement que, pour un locuteur n'utilisant pas cette acception de la préposition, celle-ci ne peut généralement être combinée qu'avec des verbes indiquant un changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site (rappelons que à/dans/sur comme de se combinent avec des verbes qui n'impliquent pas de déplacement) et doit être donc interprétée comme dénotant un trajet.

Enfin - et nous reviendrons sur ce point à propos de la caractérisation spatiale de la notion de trajet - si un parcours de la cible reliant une entité-initiale à une entité-finale à travers une entité médiane sous-tend bien la sémantique des verbes de changement de relation (ex : sortir, arriver, traverser), leur combinaison avec les prépositions de, à/dans/sur ou par ne nous semble pas rendre ces trois éléments également saillants ou disponibles. En effet, et en raison du changement de relation (et d'emplacement) qu'ils expriment, ces verbes se réfèrent souvent, directement ou indirectement, aux entités initiale et finale et, plus rarement, à une entité médiane (ou à des entités médianes) impliquée(s) dans le procès. La combinaison avec les prépositions de ou à/dans/sur explicite, lorsque cela est nécessaire, les entités initiale et/ou finale mais ne fait aucune référence particulière à une entité médiane (ou à des entités médianes) sous-tendant le déplacement. Nous verrons, au contraire, que la préposition par introduit une entité spatiale qui est explicitement perçue dans sa capacité à mettre en relation (d'un point de

vue purement spatial (géométrique et fonctionnel) mais aussi référentiel/pragmatique) les localisations initiale et finale du déplacement et met ainsi en jeu l'ensemble des éléments constitutifs d'un trajet. Ajoutée aux observations aspectuo-temporelles effectuées plus haut (concernant la combinaison préférentielle avec les verbes de changement de relation), cette dernière propriété illustre le comportement tout à fait particulier de *par* qui distingue clairement ce marqueur des prépositions dénotant les localisations initiale et finale (ainsi que des prépositions telles que à *travers* qui ne se réfèrent qu'au seul site médian (voir section 3.1.)).

1.4. Par et les entités spatiales

Après quelques préliminaires sur les distinctions ontologiques qui sont utilisées dans ce travail nous tenterons de caractériser, dans une seconde partie, les entités qui peuvent servir d'objet à la préposition *par*. La troisième partie tentera de relier entre elles les propriétés aspectuo-temporelles et spatiales qui sous-tendent la sémantique de *par* et le concept de trajet en observant de plus près les contraintes spatio-temporelles auxquelles sont soumises les divers éléments (cible, entités-sites initiale et finale, entité médiane) des descriptions spatiales étudiées (on observera pour cela les variations introduites par certains verbes de déplacement).

1.4.1. Vers une classification des entités spatiales dans la langue

Soulignons tout d'abord que la notion de classe d'entité ou de classe ontologique utilisée ici ne se réfère pas à une catégorisation a priori et définitive des entités spatiales. Il s'agit, au contraire, de refléter aussi précisément que possible les distinctions entre entités opérées par la langue et de rendre compte des divers points de vue que celle-ci adopte lorsqu'elle fait référence aux entités du monde. Autant dire que, loin d'être figées, ces catégories constituent plutôt des filtres appliqués - sous certaines conditions que nous essayons de définir - aux entités spatiales.

Des travaux antérieurs menés à Toulouse et en partie basés sur des comparaisons interlinguistiques (Aurnague et al. 1997; Aurnague 1998; Vieu 1991) nous ont amenés à distinguer cinq catégories majeures d'entités spatiales : lieux, objets, portions d'espace, substances et morceaux de matière. Nous laissons de côté les deux dernières catégories qui ne sont pas vraiment centrales pour la présente étude et nous nous concentrons sur les trois premières classes (lieux, objets, portions d'espace).

La notion de lieu utilisée ici est plus générale que celle de lieu géographique. Un lieu est une entité matérielle à laquelle est associée une portion d'espace et dont la position est fixe dans un cadre de référence donné. Ces contraintes sont effectivement remplies par les lieux géographiques qui définissent bien des portions d'espace associées à leur surface au sol et sont stables dans le cadre de référence terrestre. Mais nous verrons plus loin que les Noms de Localisation Interne (NLI) du français (haut, bas, dessous, coin, bout, etc.) répondent aussi à ces critères car ils identifient des zones qui ne se réduisent pas à la partie strictement matérielle de l'entité-tout (à laquelle ils s'appliquent) et dont la position est stable au sein du tout.

Les entités (matérielles) qui ne remplissent pas ces critères et tout particulièrement celles qui, du fait de leur mobilité effective ou potentielle, n'occupent pas une position fixe dans un cadre de référence sont considérées comme étant des objets.

Les portions d'espace ne sont pas autonomes et doivent, pour exister, être associées aux entités matérielles que constituent les objets ou les lieux introduits ci-dessus. On peut, notamment, faire référence aux portions d'espace au moyen de termes "relationnels" tels que des NLI ou des noms génériques identifiant des "trous" comme fente, fissure, ouverture, écartement, etc. On verra plus loin que toutes les entités combinées avec par définissent, à des degrés divers, des portions d'espace.

Enfin nous faisons également appel, dans les lignes qui suivent, à la notion d'entité mixte s'appliquant pour l'essentiel aux bâtiments ou constructions. Ces entités ont la particularité de répondre à la définition proposée pour les lieux (elles peuvent être conceptualisées comme des lieux géographiques) mais présentent, du fait de leur structuration en parties fonctionnelles bien circonscrites, des propriétés qui les rapprochent des objets (ou, du moins, de certains types d'objets fonctionnels). Elles peuvent donc être considérées sous ces deux angles et sont qualifiées, pour cette raison, d'entités mixtes.

Outre ces diverses notions (lieux, objets, portions d'espace, entités mixtes), l'observation des entités s'associant habituellement à *par* nous amènera à compléter l'ontologie introduite pour rendre compte de l'espace linguistique. Nous ferons, en particulier, appel à la notion de chemin/conduit qui permettra de caractériser une souscatégorie intéressante d'entités matérielles (lieux ou objets). L'étude des diverses conditions que la préposition *par* semble imposer aux entités spatiales qu'elle sélectionne sera, plus généralement, fondée sur les notions de portion d'espace, de connexion médiane et de stabilité.

1.4.2. L'application de *par* aux entités spatiales

Comme nous le montrons dans la suite, la préposition *par* n'est pas indifférente à la nature des entités spatiales avec lesquelles elle se combine. Elle semble, au contraire, introduire des restrictions de sélection qui rendent difficiles voire impossibles certaines combinaisons préposition+nom d'entité. Une première analyse de l'association de *par* aux entités spatiales basée sur l'étude de corpus (Stosic 1999) a permis de distinguer diverses classes d'entités et, à travers elles, divers emplois de cette préposition lorsqu'elle fait référence à un trajet :

- type "pièce" : Marie est arrivée par la cour
- type "itinéraire" : il rentre toujours par Lyon
- type "chemin" : *l'enfant est parti par cette rue*
- type "conduit" : Paul a aspiré de l'eau par le petit tube
- type "Nom de Localisation" (NL) : elle est passée par le côté droit de la rue
- type "ouverture" : Paul est entré par la porte

En prenant pour base les résultats de ce travail ainsi que les distinctions ontologiques fondamentales introduites dans la section précédente nous tentons, dans la suite, de définir plus précisément les conditions imposées par la préposition *par* aux entités spatiales et nous définissons plusieurs classes d'entités en fonction de la combinatoire induite par ces critères. Nous verrons plus loin que les diverses conditions spatiales mises au jour découlent directement de la notion de trajet.

Les données linguistiques relatives aux types d'entités-sites pouvant être combinées avec *par* nous conduisent à prendre en considération les quatre propriétés ou conditions essentielles que sont :

- a) l'existence ou non d'une portion d'espace associée à l'entité
- b) le fait, pour cette entité, d'être fonctionnellement/intrinsèquement destinée (ou non) à faciliter la circulation ou le passage entre zones/entités (connexion médiane intrinsèque)
- c) la concrétisation/réalisation de la propriété fonctionnelle précédente à travers la mise en relation **effective** d'autres zones ou entités spatiales (connexion médiane effective)
- d) la stabilité de l'entité considérée (et des relations qu'elle entretient avec les entités environnantes)

Les critères a) et d) ne sont pas nouveaux dans la mesure où ils sous-tendaient déjà les distinctions ontologiques effectuées dans des travaux antérieurs (et notamment le concept de lieu décrit plus haut). L'originalité de la préposition *par* et son apport à la classification des entités dans la langue réside plutôt dans la mise en évidence des propriétés b) et c) qui sont essentielles pour la caractérisation des entités de type

"chemin" ou "conduit" abordées plus loin. Indiquons également que l'interaction entre ces facteurs n'est pas nulle et l'on peut, par exemple, dès à présent noter que la conjonction des critères b) et d) entraîne généralement la réalisation de la propriété c).

A partir de la classification des usages de *par* (basés sur la notion de trajet) décrite dans (Stosic 1999), nous avons pu mettre en évidence cinq types d'entités spatiales susceptibles de s'associer à cette préposition. Loin de remettre en cause les distinctions ontologiques présentées précédemment (lieux, entités mixtes, objets et portions d'espace), les données issues de l'analyse de *par* permettent au contraire de raffiner et de préciser cette classification de base. Nous examinons dans la suite :

- les lieux géographiques autres que les chemins (type "pièce" dans (Stosic 1999)) à propos desquels nous montrons qu'ils peuvent être intégrés à des descriptions de type "itinéraire"
- les chemins qui ne sont, selon nous, qu'une catégorie particulière de lieux (et ont dès lors la propriété d'être stables)
- les conduits qui, de manière parallèle, constituent une sous-classe d'objets
- les entités désignées par des Noms de Localisation et se singularisant par leur lien à des entités-touts
- les ouvertures enfin qui, comme les NL, ne sont pas véritablement autonomes mais dépendent d'une entité-tout.

Comme cela a été montré dans (Aurnague 1998) et (Vieu 1991), les lieux géographiques définissent des portions d'espace contiguës à leur surface au sol et dans lesquelles il est habituel de localiser d'autres entités. Ils présentent, par ailleurs, la particularité d'être stables dans le cadre de référence terrestre. Pour ces deux raisons principales, les lieux géographiques répondent aux critères exposés précédemment afin de définir le concept général de lieu. Cependant, l'étude de *par* nous amène à opérer une distinction entre les lieux dont la fonction intrinsèque est de faciliter la circulation d'entités (lieux qualifiés de chemins traités plus loin) et ceux pour lesquels cette propriété n'est pas première (bien qu'en tant que lieux géographiques ils soient susceptibles de localiser d'autres entités). Les lieux géographiques qui ne sont pas des chemins peuvent, lorsqu'ils sont associés à la préposition *par*, dénoter la localisation médiane d'une cible mobile au cours de son déplacement :

(49) Max est rentré chez lui par le jardin public

Cependant, ces lieux ont également la capacité d'intervenir dans les descriptions dynamiques comme de simples repères destinés à identifier un trajet particulier. Le parcours suivi par la cible a alors la particularité d'être localisé, dans sa portion médiane, près du lieu géographique en question mais sans forcément que celle-ci ne soit jamais située dans le lieu considéré. Ceci est vrai de l'exemple précédent mais aussi d'une description d'itinéraire telle que :

(50) Max est allé de Bayonne à Toulouse par Tarbes

Les entités mixtes qui définissent un intérieur contenant au sens strict (Vandeloise 1986; Vieu 1991) (opposition aux mouvement latéraux et verticaux de la cible : maison opposée à abri ou hangar) semblent même, lorsqu'elles sont associées à *par*, ne pouvoir jouer que le rôle de jalon sur le trajet décrit, la cible n'étant à aucun moment localisée dans cette entité (cependant nous signalerons plus loin (section 2.) le cas particulier de *passer par*) :

(51) Max s'est rendu à l'université par la mairie

Parce que la plupart des lieux géographiques (autres que les chemins) peuvent se prêter (dans des contextes parfois particuliers) à ce type de lecture (ou dans certains cas à cette double lecture), il n'est pas question pour nous d'introduire ici une catégorie nouvelle d'entités jouant le rôle de repère dans le cadre d'un itinéraire. Nous pensons plutôt qu'il s'agit là d'une manière particulière de concevoir les lieux géographiques dans laquelle ces derniers servent de repères permettant d'identifier le trajet suivi par l'entité-

cible. Cette capacité des lieux à se comporter comme de simples repères n'est pas complètement surprenante et converge avec les observations effectuées dans (Vandeloise 1988) à propos des emplois statiques de à destinés à faciliter la recherche d'une cible par un interlocuteur situé à distance de celle-ci (et pour lesquels il apparaît que les lieux interviennent en tant qu'entités ponctuelles déterminant le "chemin de recherche"). Des phénomènes similaires relatifs à l'utilisation et au rôle des lieux ont également été notés dans les travaux formels ou psycholinguistiques sur les descriptions d'itinéraires (Denis 1994; Gryl 1995). Nous revenons sur cette particularité des lieux géographiques dans l'analyse de la locution verbale *passer par* (section 2.).

Les chemins constituent, ainsi que nous l'avons déjà souligné, des lieux géographiques particuliers. Ils déterminent donc, comme tous les lieux, des portions d'espace et sont également stables dans le cadre de référence terrestre. La principale différence avec les autres entités géographiques réside dans le fait qu'ils sont fonctionnellement destinés à permettre la circulation d'entités. En d'autres termes, leur fonction intrinsèque est de connecter deux (ou plusieurs) zones ou entités spatiales. De plus - et comme conséquence de la stabilité liée au statut de lieu - les chemins créent des relations effectives et stables entre les entités concernées. L'association à la préposition *par* est ici encore possible et elle indique que la cible a parcouru le chemin introduit (d'une manière bien déterminée) pendant la phase médiane du déplacement :

- (52) Max est venu à Toulouse par l'autoroute du Sud
- (53) Max est monté dans sa chambre par l'escalier

Les chemins peuvent servir de repères (et n'être donc pas traversés par la cible) à condition que la modalité du déplacement décrit et celle que suggère le site (chemin) combiné avec *par* soient différentes :

- (54) Max est venu à l'université par le canal du Midi (= en longeant le canal du Midi)
- (55) Max est allé au village par la voie ferrée (= en longeant la voie ferrée)

Si, au contraire, l'entité médiane effectivement traversée par la cible et le chemin qu'introduit *par* sont de nature similaire voire identique (ex : voie longeant une route), l'interprétation de type "repère" sera plus problématique et la construction aura fortement tendance à localiser la cible dans le site (chemin) médian (à moins qu'un contexte bien particulier soit disponible) :

(56) ??Max est venu à l'université par la (route) nationale (= par le chemin longeant la route nationale)

L'utilisation des chemins en tant que repères nécessite, comme on peut le constater, que la cible se déplace parallèlement au site (chemin) concerné. C'est donc le chemin dans son ensemble ou un tronçon significatif de celui-ci qui intervient ici. Le passage plus ou moins bref d'une entité-cible à proximité d'un chemin (c'est-à-dire près d'une portion limitée de ce dernier) ne permet à celui-ci d'agir comme repère que dans des cas assez exceptionnels (voir, à ce propos, les sections 1.4.3. et 2.2.). Cette difficulté des tronçons "limités/ponctuels" à fonctionner comme des repères est certainement imputable aux propriétés géométriques des chemins et, tout particulièrement, à leur extension spatiale¹⁵.

Comme les chemins, les conduits ont pour fonction intrinsèque de permettre la circulation d'entités. Ils se différencient cependant des premiers par le fait qu'ils ne sont pas stables dans le cadre de référence terrestre et constituent, selon les critères établis précédemment, des objets plutôt que des lieux. Cette absence de stabilité ou de fixité implique, qu'en dépit de leur fonction intrinsèque, les conduits établissent des relations généralement temporaires entre entités spatiales plutôt que des relations

 $^{^{15}}$ On a probablement ici un phénomène inverse de celui noté dans le cas de la préposition à pour laquelle la "spécification" de la position semble incompatible avec la forme et l'extension des chemins : *Max est à la route/au chemin/à la piste versus Max est au carrefour/à l'intersection.

stables/prolongées (paille, pipette, tube, etc.). S'il advenait toutefois qu'une entité de type "conduit" crée une connexion fixe (tuyau, buse, échelle, etc.) elle acquerrait, à travers cette stabilité, le statut de lieu et pourrait, dès lors, être considérée comme étant un chemin. Notons également que la plupart des conduits sont des objets déterminant des portions d'espace. Il semble que la combinaison avec *par* soit acceptable pour les conduits dès lors que ceux-ci mettent effectivement en relation deux entités spatiales : (57) le jus d'orange monte dans la bouche de Max par la paille

L'acceptabilité semble plus douteuse lorsque la connexion établie par le conduit est moins saillante et découle d'un contexte particulier. Si dans ses séances de dressage, Max apprend à son tigre à regagner un tabouret après être passé dans un cerceau ou un cylindre (posé par terre ou tenu en l'air), on pourra peut-être accepter la description suivante (bien que à *travers* semble meilleur) :

(58) ?le tigre de Max a atteint le tabouret par le cerceau/cylindre

Une construction similaire paraît problématique ou exclue dans le cas où le chat de Max répondant à ses appels regagnerait la maison en passant dans une buse momentanément posée au milieu de la cour :

(59) ?? le chat est rentré à la maison par la buse¹⁶

(60) le chat est rentré à la maison par la cour

La nécessité pour les conduits - et pour les autres catégories d'entités possiblement associées à *par* - de mettre effectivement en relation des entités spatiales paraît être suggérée par ces exemples. Alors que les chemins remplissent toujours ces conditions (de par leurs propriétés ontologiques) c'est le contexte qui, dans le cas des conduits, précisera ou instanciera ces éléments.

Les Noms de Localisation Interne (NLI) ont, en français comme en basque, fait l'objet de diverses analyses (Aurnague 1996, 1998; Borillo 1988). Il ressort de ces travaux que ces marqueurs spatiaux (haut, arrière, intérieur, coin, milieu, etc.) n'identifient pas uniquement une partie matérielle de l'entité à laquelle ils s'appliquent mais désignent souvent, dans le même temps, une portion d'espace contiguë. Ceci apparaît dans des constructions du français où les NLI sont utilisés en tant que substantifs (le haut de la porte est sale peut se référer à la partie du mur située au-dessus de la porte) aussi bien que dans les emplois prépositionnels de ces éléments (la mouche est au bord du tapis n'implique pas que la cible soit en contact avec le site). Par ailleurs - et comme d'autres noms de parties - les NLI se réfèrent à des zones occupant une position stable/fixe dans le cadre de référence que définit l'entité-tout (ce qui, associé à la propriété antérieure (portions d'espace), en fait de véritables lieux) et découpant sur ce tout un ensemble de localisations opposées deux à deux (ex : haut/bas, intérieur/extérieur, fond/surface, milieu/extrémité, etc.). Comme cela a pu être dit à propos des lieux autres que les chemins, il semble que les zones découpées par les NLI n'aient pas, en elles-mêmes, pour fonction de permettre le passage ou la circulation d'entités. Mais cette propriété pourra cependant varier en fonction du type de tout avec lequel le NLI est combiné (le haut de la rue versus le haut de la table). Les NLI associés à la préposition par peuvent apparemment être utilisés pour préciser la localisation médiane d'un trajet décrit dans le cadre de référence que détermine l'entité-tout :

(61) le chat est monté sur la table par le coin

¹⁶Pour qu'une telle construction soit acceptable il faudrait, par exemple, imaginer un contexte où il serait nécessaire d'éviter certains trajets (ex : cour boueuse) et dans lequel le conduit non connecté (ici la buse) se trouverait coïncider avec l'un des déplacements possibles. La mise en relation d'entités (réalisée par le conduit) serait alors une conséquence du contexte situationnel et ce phénomène serait assez proche des observations effectuées ailleurs concernant l'utilisation occasionnelle des objets en tant que lieux. Dans la suite de ce travail (et notamment dans la section 2.2. consacrée à *passer par* et à l'ontologie), nous faisons plusieurs fois appel à la notion de contexte et à son rôle dans l'emploi de constructions normalement écartées.

- (62) la peinture a coulé sur le sol par l'extrémité du banc
- (63) Max a contourné la voiture par l'arrière
- (64) Max a remonté le boulevard par le côté droit

Notons que les limites floues de la portion d'espace pointée par le NLI ne permettent pas de mettre systématiquement en évidence (comme pour les lieux géographiques) des situations où l'entité introduite servirait simplement de repère et ne serait pas traversée par la cible.

On remarquera enfin que, quand le NLI combiné avec par intervient dans une description qui se situe au-delà du cadre de référence fourni par l'entité-tout (ex : coin de la table/salle plutôt que coin de la table/table), la stabilité de la zone identifiée par le NLI (coin de la table) doit être évaluée au niveau de cette entité englobante (salle) et dépend alors des relations entre le tout (table) et le nouveau cadre de référence (salle). Si, dans l'exemple (61), le coin de la table était une zone stable au sein de l'entité table, il n'en va pas de même de la relation entre cette zone et la salle dans son ensemble. Et il est bien évident qu'en l'absence de stabilité dans le cadre de référence choisi, l'entité associée à par peut difficilement être conçue comme susceptible d'établir un passage/une connexion entre entités spatiales. Ces diverses considérations relatives aux zones dénotées par les NLI et à l'évaluation de leur stabilité nous font penser que, dans le cas d'un changement de cadre de référence, le caractère stable dépend fortement de la nature du tout (objet ou lieu) et de ses relations avec l'entité englobante. Soulignons que l'identification du cadre de référence mis en œuvre dans une description spatiale n'est pas toujours simple et peut dépendre de facteurs complexes parmi lesquels, le déplacement effectif de la cible (en particulier sa localisation initiale et finale par rapport à l'entité dont le NLI identifie une partie), la nature des éléments lexicaux et grammaticaux utilisés (notamment la sémantique du verbe) et probablement divers éléments contextuels.

- (65) ??Max est sorti de/a quitté la salle par le coin de la table
- (66) ?Max est sorti de/a quitté la salle par derrière la table¹⁷
- (67) Max est sorti de/a quitté la salle par le fond
- (68) Max est parti dans la prairie par le coin du poulailler

Les entités qualifiées ici d'ouvertures sont des trous percés de part en part dans un tout (ou du moins mettant en relation deux portions d'espace distinctes associées à ce tout comme l'extérieur et l'intérieur; nous revenons sur ce point plus loin). Ces ouvertures peuvent être accidentelles (et sont alors désignées au moyen de termes génériques tels que trou, écartement, fente, fissure, etc. ou plus spécifiques tels que brèche, blessure, éraflure, etc.) ou bien peuvent correspondre à des parties clairement fonctionnelles d'une entité-tout (on les identifie, dans ce cas, par des termes (fonctionnels) génériques tels que ouverture, baie, orifice, etc. ou par des termes plus précis tels que fenêtre, porte, serrure, bouche, oreille, etc.). Les noms d'ouvertures se rapprochent des NLI car ces deux catégories de substantifs se réfèrent à des entités qui ne sont pas véritablement autonomes mais dépendent des touts auxquels elles sont rattachées. Tout comme les NLI, les ouvertures définissent des portions d'espace et sont stables dans le cadre de référence déterminé par l'entité-tout. Elles se différencient cependant des premiers en ce sens que les portions d'espace dénotées visent souvent à faciliter la connexion ou la circulation entre deux parties de l'entité-tout (cette propriété est intrinsèquement vraie

¹⁷La meilleure acceptabilité qui paraît résulter du remplacement de *coin* par *derrière* est peut-être en partie imputable au fait que les NLI orientationnels font appel à des couples de localisations opposées (ex : devant/derrière) qui paraissent plus immédiats que ceux éventuellement introduits par certains NLI topologiques ou de distance (ex : coin/intérieur-milieu) (Aurnague 1996). Ces oppositions orientationnelles faciliteraient la construction de contextes dans lesquels on voudrait souligner le choix d'un parcours particulier parmi les possibilités suggérées (on a généralement affaire à un couple de possibilités et donc à un choix binaire).

des ouvertures fonctionnelles mais n'est que potentielle dans le cas des ouvertures accidentelles). *Par* associé à des noms d'ouvertures est généralement acceptable lorsque la description dynamique se situe dans le cadre de référence correspondant à l'entitétout :

- (69) la mouche a pénétré dans la bouteille par le goulot
- (70) la bague est tombée sur le carrelage par le trou de l'étui
- (71) l'eau s'est échappée du bac par les fentes latérales
- (72) Max est arrivé au tribunal par la porte dérobée

De la même façon que pour les NLI, le passage à un cadre de référence englobant ne garantit plus la stabilité des entités de type "ouverture" (évaluée dans ce nouveau cadre), ce qui peut avoir pour conséquence directe de remettre en cause les connexions avec les entités environnantes. L'acceptabilité de *par* dépendra donc, ici encore, de la nature de l'entité-tout (notamment de l'opposition objet/lieu) et en particulier de sa capacité à définir des relations stables avec son environnement :

- (73) ??la mouche est allée sur le mur (du salon) par le/un trou de la passoire
- (à propos d'une mouche ne se trouvant pas dans la passoire au début du déplacement)
- (74) le chevreuil est parti dans la forêt par l'entrée de la gorge
- (à propos d'un chevreuil ne se trouvant pas dans la gorge au début du déplacement)

Le tableau ci-dessous tente de synthétiser les observations effectuées jusqu'ici concernant la combinatoire de *par* et des entités spatiales :

	Portion d'espace	Connexion médiane intrinsèque (passage)	Connexion médiane effective	Stabilité	Acceptabilité de par
Lieux géographiques (hors chemins)	+	-	-	+ (cadre de réf. terrestre)	+ (interprétation inclusive ou repère)
Chemins	+	+	+	+ (cadre de réf. terrestre)	+ (interprétation inclusive; éventuellement repère)
Conduits	+	+	(peut être induite en contexte)	-	+ (si connexion effective; interprétation inclusive)
Entités désignées par Noms de Loc	+	? (variable selon le tout)	? (variable selon le tout)	cadre de réf. interne : + cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)	cadre de réf. interne: + (interp. incl.) cadre de réf externe: ? (variable selon le tout)
Ouvertures	+	+ (cadre de réf. interne ou externe)	cadre de réf interne : + cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)	cadre de réf interne : + cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)	cadre de réf. interne : + (interp. incl.) cadre de réf. externe : ? (variable selon le tout)

Comme on peut le constater dans le tableau, les chemins sont les seules entités qui vérifient l'ensemble des propriétés théoriquement nécessaires à l'usage de la préposition par (lorsque celle-ci décrit un trajet). Durant la phase médiane/intermédiaire du déplacement, la cible est, la plupart du temps, localisée dans le chemin combiné avec par (interprétation inclusive) mais, comme nous l'avons vu, celui-ci peut, sous certaines conditions, également jouer le rôle de repère. Les lieux autres que les chemins peuvent aussi être associés à cette préposition et deux interprétations sont généralement possibles (excepté pour les entités mixtes qui fonctionnent, le plus souvent, comme des repères) selon que l'entité est effectivement traversée par la cible ou tient plutôt lieu de repère sur le trajet emprunté. Les conduits paraissent, comme les chemins, destinés à faciliter le passage ou la circulation mais, en raison de leur statut d'objet, ils n'acceptent par que s'ils mettent effectivement en relation d'autres entités spatiales. En d'autres termes, les chemins sont des lieux (par définition stables) intrinsèquement destinés à relier entre elles d'autres entités alors que les autres lieux et les conduits présentent chacun une seule de ces propriétés (stabilité de l'entité et de ses relations avec l'environnement pour les lieux, connexion intrinsèque pour les conduits). Les deux dernières catégories de termes combinés avec par - NLI et noms d'ouvertures - ont pour caractéristique commune de dénoter des entités spatiales généralement associées à des touts desquels elles dépendent. Ces entités spatiales occupent des positions stables dans le cadre de référence défini par le tout mais alors que les zones correspondant aux NLI n'ont par pour vocation intrinsèque de rendre possible la circulation/le passage, les ouvertures établissent souvent une connexion entre des parties/zones liées au tout (ex: intérieur/extérieur; c'est essentiellement pour cette raison que nous avons souhaité distinguer ces deux classes d'entités qui, par ailleurs, présentent de nombreux points communs). Par peut être combiné avec les NLI et les noms d'ouvertures chaque fois que l'expression du déplacement se limite au cadre de référence défini par le tout. Lorsque la description dynamique se situe à un niveau plus englobant, la fixité des entités identifiées par les NLI ou les noms d'ouvertures ainsi que la stabilité des relations avec les entités environnantes ne sont plus garanties. La possibilité de recourir à la préposition par est alors largement dépendante de la nature de l'entité-tout.

Remarquons finalement que l'ensemble des entités associées à *par* déterminent des portions d'espace. Cette propriété n'est donc pas un critère de différenciation entre les classes d'entités acceptables mais constitue plutôt une condition invariablement imposée par la préposition dans ses usages de type "trajet" (c'est pourquoi elle a été conservée dans le tableau ci-dessus)¹⁸. Par ailleurs, la plupart des lieux sont combinables avec *par* alors que seuls les objets de type "conduit" semblent pouvoir l'être. Le recours à un NLI ou à un nom d'ouverture permet cependant l'association indirecte des noms d'objets à la préposition *par* (**Max est sorti de la salle par le banc, la peinture a coulé sur le sol par l'extrémité du banc)¹⁹.*

En ce qui concerne les traits introduits pour différencier les diverses classes d'entités se combinant avec *par*, quelques précisions méritent d'être apportées à propos de propriétés que nous n'avons pas retenues dans notre analyse. Ainsi, l'introduction d'un

¹⁸La présence de portions d'espace apparaît, ici encore, assez étroitement liée à la stabilité (cette dernière propriété impliquant, la plupart du temps, l'existence de portions d'espace associées) ce qui confirme la relation entre ces notions déjà mise en évidence dans l'analyse des lieux (Aurnague 1998).

¹⁹Si l'on tient compte du fait que les NLI - comme, probablement, les noms d'ouvertures - désignent des entités répondant à la notion de lieu introduite précédemment, il est possible d'affirmer, qu'en dehors des conduits, la préposition *par* sélectionne majoritairement des entités caractérisées comme étant des lieux (la contrainte de connexion effective et le cadre de référence qui paraît souvent en découler sont d'ailleurs susceptibles de rapprocher les conduits de la définition de lieu). Dans les cas où la description se réfère à un trajet spécifique (voir plus loin), l'entité médiane combinée avec *par* serait même un lieu spécifié (Aurnague 1996, 1998).

trait caractérisant les entités ("connexions/passages") cylindriques ne nous a pas paru nécessaire (les objets de type conduit ne sont, dans notre classification, pas forcément "fermés") dans la mesure où cette propriété est transversale aux distinctions effectuées (tous les chemins (lieux) ne sont pas "ouverts" : tunnel, canalisation, etc. et certains conduits (objets) ne sont pas "fermés" : morceau de gouttière/chêneau non posé, toboggan mobile, etc.) et où la préposition par ne semble pas intrinsèquement sensible à cette notion. Par ailleurs, la prise en compte de la plus ou moins grande extension spatiale des entités destinées à permettre la communication/le passage (ex : porte (ouverture)/couloir (chemin)) ne nous a pas non plus semblé centrale. Alors que cette propriété n'est pas circonscrite à une classe déterminée (les conduits ne sont pas toujours "étendus" (ex : cerceau, manchon) et les ouvertures peuvent parfois avoir une extension significative (ex: goulot d'une bouteille)) et que l'application de par ne fait apparemment pas appel à elle, il est important de souligner que l'évaluation d'un tel facteur n'est pas simple et dépend en grande partie de paramètres (indépendants des entités elles-mêmes) tels que le niveau de granularité utilisé dans les descriptions spatiales. En tout état de cause, de telles notions (caractère cylindrique, extension) pourraient, si cela s'avérait pertinent, être incorporées à l'analyse en tant que facteurs supplémentaires permettant d'opérer des distinctions plus fines au sein des classes déjà définies.

Enfin, il est fondamental de souligner que les propriétés mises en évidence pour définir les classes d'entités introduites forment, en fait, un ensemble cohérent et découlent directement de la notion de trajet dont elles constituent le versant spatial (de façon parallèle aux implications aspectuo-temporelles de cette notion présentées précédemment). Ainsi, l'existence invariable d'une portion d'espace est liée à la nécessité pour la cible de pouvoir traverser l'entité-site dénotée par la préposition par. Par ailleurs, si la stabilité de ce site (et, par voie de conséquence, des relations qu'il entretient avec d'autres entités) constitue également un paramètre important, c'est parce qu'elle est perçue ici comme l'inductrice potentielle de connexions ou liens avec des entités voisines (que celles-ci correspondent aux sites initial et final du déplacement ou qu'il s'agisse d'entités intermédiaires, directement ou indirectement, reliées à ces derniers). Les traits de connexion intrinsèque et effective reflètent d'ailleurs cette tendance à concevoir l'entité associée à par non comme un élément isolé mais plutôt en tant que zone de communication ou de passage, véritable maillon du trajet total. Contrairement à des prépositions (initiales ou finales) telles que de, à/dans/sur, etc., par semble donc bien sélectionner des sites considérés à travers le lien qu'ils permettent d'établir avec d'autres entités du déplacement décrit. Au-delà de la connexion strictement spatiale (géométrique et fonctionnelle; directe ou indirecte) entre entités initiale et finale que révèlent ces observations ontologiques, le site médian doit pouvoir agir comme représentant de l'ensemble du trajet effectué par la cible, c'est-à-dire établir un lien référentiel et pragmatique entre ces entités. L'analyse des déterminants associés à ces sites médians (section suivante) ainsi que l'étude de la locution verbale passer par (section 2.) mettent en évidence ce phénomène.

1.4.3. Site médian et déterminants : des trajets à leurs modalités

Nous observons maintenant si, pour les classes d'entités mises en évidence, la nature du déterminant utilisé a une influence sur l'acceptabilité et/ou l'interprétation du groupe prépositionnel en *par*. On notera à ce propos que, dans les exemples analysés jusqu'à ce point, nous avons eu la plupart du temps recours à des déterminants définis singuliers. Nous abordons la question des déterminants en considérant, tout d'abord, le cas des chemins (et, dans une moindre mesure, celui des conduits). Nous envisageons ensuite ce qui se passe avec les lieux ainsi qu'avec les NLI et les ouvertures.

L'analyse des entités de type "chemin" montre que le choix du déterminant a effectivement des répercussions sur l'interprétation des constructions en *par* basées sur la notion de trajet. Deux usages majeurs de cette préposition semblent ainsi émerger selon la nature du déterminant. Alors que l'un de ces usages se réfère clairement à la nature du trajet effectué et à certaines de ses propriétés/modalités, l'autre s'attache plutôt à identifier et spécifier un trajet précis (ou du moins un ensemble de trajets possibles²⁰) connectant les entités initiale et finale. Nous examinons successivement le cas des articles indéfinis (singuliers et pluriels) puis celui des articles définis (singuliers avec lecture générique ou spécifique²¹).

Lorsqu'ils combinent des articles indéfinis et des entités caractérisées comme des chemins, les groupes prépositionnels en *par* semblent préciser la nature ou le type du trajet effectué dans le cadre du déplacement plutôt que mettre en évidence le trajet effectif ayant permis de connecter le site initial au site final :

(75) Max est allé de Bayonne à Pau par une route à trois voies

(76) Max est allé de Bayonne à Pau par des chemins de campagne

Les informations contenues dans ces structures peuvent éventuellement être mises à profit par l'interlocuteur pour identifier un itinéraire précis (sur la base de la connaissance du monde) mais le but essentiel demeure bien ici de souligner la nature du trajet réalisé ou certaines de ses caractéristiques/modalités. Contrairement à ce qui pourrait apparaître au premier abord (??Max est allé de Bayonne à Pau par une route), ces constructions ne font qu'indirectement appel à la notion de spécification et ceci, très probablement, sur la base de critères pragmatiques liés à la pertinence des informations véhiculées (comparer la phrase précédente à Max est allé de Bayonne à Pau par une route ombragée ainsi qu'à Max est allé de Bayonne à Pau par un chemin de pierre). Il n'en reste pas moins vrai que l'adjonction d'un modifieur au groupe nominal indéfini est susceptible de faire basculer la lecture "modale" de ces descriptions vers une interprétation définie pointant sur un trajet spécifique, et ceci d'autant plus que ces modifieurs véhiculeront des données spatiales ou, plus généralement, des informations permettant de déduire le trajet effectivement réalisé (Max est allé de Peyrehorade à Pau par un chemin parallèle à l'autoroute du Sud/au gave)²².

L'une des particularités importantes des emplois de *par* indiquant la nature ou le type de trajet réside dans la nécessité pour l'entité-site associée à cette préposition de se référer à une partie significative (voire à l'ensemble) du déplacement (entre le site initial et le site final) et non à une portion mineure de celui-ci (le site coïncide donc, d'une certaine façon, avec le trajet). De ce point de vue, le recours fréquent et naturel à des sites introduits par des pluriels (*des chemins de traverse*, *des routes de campagne*, etc.) est probablement dû à l'aptitude particulière de ces structures indéfinies à pointer

²⁰Bien que nous évoquions souvent, dans ce travail, l'aptitude du site introduit par *par* à identifier un trajet précis (reliant les entités initiale et finale), notons que le rôle (référentiel) de cet élément consiste en fait à apporter des informations permettant de réduire l'éventail des itinéraires possibles ce qui peut, sous certaines conditions (mais pas systématiquement), conduire à l'identification d'un trajet unique.

²¹Le fait de ne considérer que l'article défini singulier ne signifie pas que le défini pluriel ne puisse également se prêter à une double lecture définie ou générique (ainsi *les égouts* pourrait être substitué à *l'égout* dans l'exemple (82) cité plus loin). Il s'agit simplement ici d'une restriction volontaire du champ de l'étude.

²²Notons cependant que le choix de l'une ou l'autre des lectures modale ou spécifique n'est pas toujours aisé. Il dépend, comme nous l'avons souligné, de la quantité et de la nature des informations apportées par la description linguistique (et notamment des indices spatiaux ainsi que du degré de précision) mais aussi du contexte situationnel et, notamment, des intentions des protagonistes (locuteur et allocutaire) et des connaissances dont ils disposent. Ainsi, une phrase telle que *je suis venu par une route longeant la côte* pourra-t-elle - en dépit de son contenu spatial - souligner les aspects agréables du trajet effectué par le locuteur alors que la construction *je suis venu par une route bordée d'arbres* pourra, si le locuteur n'a pas d'informations spatiales plus précises, être utilisée pour tenter d'identifier un itinéraire spécifique.

l'ensemble d'un itinéraire. L'application de cette contrainte d'extension maximale est sans aucun doute assez complexe et repose sur des facteurs contextuels et pragmatiques que nous n'aborderons pas ici. Les lignes qui suivent devraient cependant mettre plus clairement en évidence l'effectivité de cette propriété à travers l'opposition entre interprétations modale et spécifique.

Les descriptions faisant appel à l'article défini singulier sont plus intéressantes que les structures précédentes car elles illustrent bien (au moins pour certaines d'entre elles) l'existence de deux usages des constructions en *par* selon qu'une valeur générique ou spécifique est attribuée au déterminant (cette faculté du déterminant défini singulier étant bien connue)²³:

(77) Max est allé de Bayonne à Pau par l'autoroute

Lorsque l'article défini présente une valeur générique la description n'identifie pas un trajet précis et spécifique mais vise plutôt à caractériser la nature de ce trajet. Cette interprétation serait donc assez proche de celle relevée pour les phrases faisant appel à des articles indéfinis examinées plus haut (*Max est allé de Bayonne à Pau par une route à trois voies/autoroute à péage*). Dans sa version spécifique l'article défini se réfère, au contraire, à une autoroute déterminée et la construction dénote alors un itinéraire bien particulier suivi par la cible au cours de son déplacement (la phrase précédente serait en cela équivalente à une description du type *Max est allé de Bayonne à Pau par l'autoroute du Sud*).

Deux observations paraissent confirmer le bien-fondé des emplois mis en évidence. Il apparaît, tout d'abord, que l'interprétation générique de l'article défini - destinée, comme on l'a vu, à caractériser le type du trajet emprunté - rend la construction précédente extrêmement proche de descriptions basées sur des usages (proprement) modaux de *par* (Stosic 1999) et indiquant la manière dont s'est effectué le déplacement de la cible (via la caractérisation du site ou bien du véhicule utilisé lors son transport) :

(78) la marchandise est allée de Bayonne à Pau par la route/le rail/le train

D'autre part, les deux emplois semblent introduire des contraintes différentes quant à l'extension du trajet dénoté par le site médian. Alors que, comme il a été déjà indiqué, l'usage se référant à la nature du trajet paraît impliquer que le site associé à par couvre une partie significative du déplacement (entre le site initial et le site final : contrainte d'extension maximale), l'emploi visant à identifier un trajet précis ne paraît pas imposer une telle contrainte, le site pouvant ne correspondre qu'à une partie même réduite de l'itinéraire ou du trajet emprunté. Dans sa version générique, la construction citée précédemment suggère en effet que Max a emprunté l'autoroute sur une portion importante voire sur l'ensemble du trajet reliant Bayonne à Pau alors que la lecture spécifique du déterminant n'exclut pas que le site médian introduit (ex : autoroute du Sud) constitue une portion ou un passage beaucoup plus limité de ce trajet (un cas extrême correspondrait à l'utilisation d'une voie routière qui ne ferait que traverser l'autoroute (au moyen d'un pont ou d'un échangeur)). On a là un point important sur lequel s'opposent assez nettement les deux usages de par mis au jour. Notons que la possibilité offerte par l'interprétation spécifique du groupe prépositionnel de ne pointer qu'une partie mineure du déplacement total est largement due au caractère défini du site ainsi introduit qui lui permet, en réalité, d'agir en tant qu'identifieur du trajet global. Ainsi qu'il est souligné à plusieurs reprises dans ce travail (section précédente sur l'ontologie mais aussi section 2. consacrée à l'analyse de passer par), bien que le site médian puisse parfois ne mettre en relation que des entités intermédiaires du

-24-

²³Indiquons, toutefois, que peu de noms de chemins paraissent se prêter à une lecture générique, à côté de la lecture spécifique qui est elle toujours possible. *Autoroute* et, dans une moindre mesure, *route* s'opposent de ce point de vue à *sentier* et à *chemin* (du moins pour ce qui concerne l'article défini singulier).

déplacement (c'est-à-dire distinctes des sites initial et final), le choix de cette portion d'itinéraire est conditionné par sa capacité à permettre à l'interlocuteur d'identifier le trajet global utilisé (ensemble de trajets possibles ou, idéalement, trajet unique). Dans l'usage de *par* se référant à un itinéraire spécifique, l'identification du trajet total repose donc sur des facteurs pragmatiques exploitant la connaissance liée au site médian introduit et le caractère défini de ce dernier constitue un prérequis indispensable à l'activation de ces informations (à côté, notamment, de la saillance de cette entité médiane et des relations qui la lient indirectement aux sites initial et final). Au-delà des divergences relevées concernant l'extension du site médian ou sa capacité à identifier le trajet global, notons cependant que les interprétations générique et spécifique présentent un point commun puisqu'elles permettent d'introduire des informations qui écartent respectivement certaines modalités de déplacement ou certains autres trajets possibles.

Les données relatives aux entités considérées comme étant des conduits confirment partiellement les observations effectuées pour les chemins. Ainsi, les groupes prépositionnels en *par* faisant appel à des articles indéfinis singuliers ou pluriels semblent bien se référer à la nature du site médian parcouru par la cible pendant son déplacement plutôt qu'être destinés à identifier et localiser précisément ce trajet :

- (79) le sérum va du flacon au bras de Max par un tube/des tubes
- (80) l'eau circule du robinet au tourniquet (d'arrosage) par un tuyau/des tuyaux

La substitution, dans ces structures, de l'article indéfini par un déterminant défini ne semble pas conduire à une double interprétation telle que celle mise en évidence pour certains noms de chemins. Elle fait, au contraire, basculer la description vers une lecture spécifique dans laquelle il est fait référence à un trajet particulier (ex : *le sérum va du flacon au bras de Max par le tube*)²⁴. De façon générale, les emplois du déterminant défini pour lesquels une interprétation générique pourrait être faite semblent extrêmement rares pour les conduits et les seuls cas que nous avons pu identifier paraissent se référer à des entités fixes dont le statut est probablement très proche de celui des chemins :

- (81) l'eau va de la chaudière au radiateur par la tuyauterie/plomberie
- (82) les eaux usées sont évacuées de la maison dans la cuve par l'égout/le tout-à-l'égout
- (83) les images sont distribuées dans les foyers par le câble

On notera que si (81) et (82) peuvent éventuellement se prêter aux deux lectures déjà évoquées - indiquant la nature du site utilisé pendant le trajet ou bien spécifiant ce trajet - en fonction de l'interprétation qui est faite de l'article défini, (83) souligne plus clairement le type du support médian à la base du déplacement (première des deux lectures) et se rapproche des emplois (proprement) modaux de la préposition *par* déjà mentionnés.

Enfin, l'analyse des entités de type "conduit" fait également apparaître la nécessité, pour ces dernières, de couvrir une partie importante du déplacement dans les descriptions évoquant la nature du trajet alors même que cette contrainte ne semble pas sous-tendre les interprétations spécifiques. Ainsi, le site mentionné dans la phrase cidessous pourra, contrairement au tuyau apparaissant dans la construction générique antérieure, ne correspondre qu'à une portion mineure du trajet suivi par la cible (l'essentiel étant que ce site permette l'identification du trajet total) :

(84) le sérum va du flacon au bras de Max par le manchon/tuyau rouge

²⁴La seule façon d'obtenir une lecture générique consisterait ici à utiliser *tube* en tant que terme de masse : *le sérum va du flacon au bras de Max par du tube*. Cette construction semble cependant très proche d'une description utilisant le pluriel (*des tubes*) telle que celle citée auparavant et on n'aurait donc pas non plus de double interprétation de l'article défini.

L'étude des lieux géographiques autres que les chemins fait apparaître des similitudes mais aussi certaines différences entre, d'une part, les lieux proprement dits et, d'autre part, les entités mixtes ou édifices.

Lorsqu'ils sont combinés avec un déterminant indéfini (singulier), les lieux qui ne sont pas des entités mixtes conduisent à des constructions en *par* qui posent souvent problème :

(85) ?Max s'est rendu de la maison à l'église par un champ de maïs/des champs de maïs (86) ?Max est allé de la station de ski au village par un bois de chênes/des bois de chênes

La difficulté à interpréter ou comprendre ces constructions réside dans l'inaptitude des sites introduits à donner lieu à l'une ou l'autre des deux lectures - modale ou spécifique/définie - mises en évidence précédemment. En effet - et contrairement aux chemins dont la fonction même est de permettre la connexion entre entités - les lieux géographiques associés à des articles indéfinis semblent, la plupart du temps, ne pas être capables de suggérer ou de préciser la nature de l'itinéraire emprunté. Par ailleurs, le caractère non spécifié de ces sites s'oppose, de façon plus radicale encore, à ce qu'ils puissent jouer le rôle d'identifieur d'un trajet précis. L'adjonction de modifieurs susceptibles d'apporter des précisions sur la nature du trajet ou sur sa localisation peut cependant améliorer le degré d'acceptabilité des phrases considérées en ouvrant la voie aux interprétations modale ou définie (*Max est allé de la station de ski au village par des hameaux écartés/un bois sombre/un bois longeant le ruisseau*).

Les groupes nominaux constitués d'un article indéfini et d'un nom d'entité mixte semblent plus difficiles encore à associer à la préposition *par* que ceux désignant des lieux géographiques :

(87) Max est allé de la gare à l'université par ??un grand bâtiment/??de grands immeubles

Pour mieux comprendre le caractère étrange de telles descriptions, il faut rappeler que les entités mixtes interviennent souvent dans l'expression du déplacement en tant que repères, c'est-à-dire comme des entités "ponctuelles" situées à proximité d'un trajet et destinées à identifier ce dernier. Ce rôle de repère et l'absence de parcours ou de traversée du site médian qui en découle empêchent toute participation des entités mixtes à la détermination des propriétés ou de la nature du trajet effectué. Quant à l'identification d'un itinéraire spécifique à laquelle devrait naturellement contribuer un site médian ayant une fonction de repère, elle est ici bloquée par le caractère indéfini de l'article et l'incapacité qui en résulte pour le site d'agir comme un identifieur de trajet.

Les lieux autres que les entités mixtes apparaissent également dans des constructions en *par* faisant appel à des articles définis :

- (88) Max est allé de la station de ski au village par la montagne
- (89) Max est allé de Gérone à Marseille par la mer
- (90) Max s'est rendu de Gabes à Ghardaia par le désert

Selon qu'une lecture générique ou spécifique de l'article est réalisée, ces phrases donnent lieu à une interprétation indiquant le type du trajet décrit ou visant à déterminer précisément ce trajet²⁵. Alors que la première de ces interprétations (type/nature du trajet) introduit une entité médiane censée représenter une partie significative du déplacement, la lecture se référant à un site précis (trajet spécifique) permet à ce dernier de ne constituer qu'une portion réduite du trajet décrit (ce contraste apparaît assez nettement si l'on remplace le site de la première phrase par un identificateur rigide tel que *la Montagne Rousse* ou que l'on compare la seconde phrase à *Max est allé de*

²⁵Bien que, dans les exemples cités, ces deux lectures soient possibles, cela est loin d'être une règle générale. Peu de noms d'entités géographiques semblent, en fait, permettre une véritable lecture générique, *montagne*, *mer* et *désert* constituant, probablement, les principaux exemples.

Madrid à Bologne ?par la mer/par la Méditerranée). Par ailleurs, l'interprétation soulignant le type de trajet effectué paraît, ici encore, très proche des emplois de par qualifiés de modaux et focalisés sur la nature du site ou bien sur l'entité employée pour le transport (Max est allé de Gérone à Marseille par mer/par bateau).

Indiquons finalement que les entités mixtes combinées avec l'article défini ne peuvent se prêter à une lecture générique de ce marqueur indiquant la nature du trajet et semblent, la plupart du temps, conduire à une interprétation spécifique dans laquelle le site médian intervient en tant que repère situé sur le trajet décrit (le groupe nominal devant être capable d'identifier clairement le site concerné et, à travers lui, le trajet effectué):

(91) ??Max est allé de la gare à l'université par le bâtiment

(92) Max est allé de la gare à l'université par le bâtiment de la poste/la mairie

La difficulté à obtenir une lecture générique du groupe prépositionnel résulte, comme précédemment, de l'opposition entre la fonction de repère et la nécessité de préciser le type ou la nature du trajet.

Pour terminer cette analyse des déterminants apparaissant dans les groupes prépositionnels en par, nous considérons brièvement le cas des NLI et des noms d'ouvertures. Bien que les entités désignées par ces marqueurs aient toutes la propriété d'être reliées à une entité-tout, les deux classes considérées présentent un comportement contrasté en ce qui concerne la combinaison avec un déterminant. Ces différences tiennent principalement au degré de dépendance de la partie identifiée vis-à-vis du tout les zones correspondant aux NLI étant, de ce point de vue, moins autonomes que les ouvertures - ainsi qu'à la faculté fonctionnelle de l'entité à servir de connexion entre d'autres zones spatiales - ce caractère fonctionnel étant plus marqué pour les ouvertures que pour les NLI -. Ces deux facteurs sont probablement liés et découlent de l'opposition entre, d'une part, le sémantisme essentiellement spatial et relationnel des NLI et, d'autre part, le contenu plus clairement fonctionnel et autonome de nombreux noms d'ouvertures. Notons à ce propos que si les NLI appartiennent probablement à une classe déterminée de relations de partie à tout (classe appelée "portion-tout" dans (Vieu 1991; Aurnague 1996; Aurnague & Vieu à paraître)), les noms d'ouvertures ne relèvent pas de la même catégorie méronomique et correspondent plutôt à des composants définis par la fonction qu'ils remplissent dans le tout.

Si l'on considère, tout d'abord, le cadre de référence introduit par l'entité-tout, l'usage d'un article indéfini pluriel paraît difficile pour les NLI (??la peinture a coulé du banc par des bords, ??la peinture a coulé par des bords du banc, ??la peinture a coulé par des bords de bancs) et l'emploi éventuel d'un tel déterminant semble dénoter la nature du trajet utilisé pour les noms d'ouvertures (la fumée s'échappe du bâtiment par des ouvertures). Le recours à l'article défini singulier semble révéler des fonctionnements opposés pour les deux classes de marqueurs. Alors que ce déterminant paraît, dans le cas des NLI, essentiellement se référer à un itinéraire spécifique au sein de l'entité-tout (le chat est monté par une extrémité de la table), il met plutôt en avant la nature du trajet effectué dans le cas des noms d'ouvertures (le voleur a pénétré dans la maison par une ouverture/fenêtre/lucarne)²⁶. Notons que si une structure de type N1 de N2

d'un nom d'ouverture à l'entité-tout est susceptible d'affecter l'interprétation des phrases étudiées en pointant plus clairement sur un trajet spécifique au sein du tout (le voleur a pénétré par une

-27-

²⁶Dans la plupart des exemples utilisés, le nom de l'entité-tout est associé au NLI au lieu d'apparaître dans un groupe prépositionnel à part. On remarquera cependant que si, dans l'exemple précédent, l'article indéfini était associé à un NLI isolé (*le chat est monté sur la table par une extrémité*), le caractère fortement anaphorique de ce marqueur (conséquence de sa dépendance vis-à-vis du tout) amènerait encore à interpréter le groupe prépositionnel en *par* comme se référant à une extrémité précise au sein de l'entité-tout (lecture de type "trajet spécifique"). Il n'y aurait donc pas de différence fondamentale entre les deux constructions possibles. L'autonomie référentielle des composants fait, au contraire, que l'association

intégrant un NLI était envisageable dans les constructions étudiées (?? le chat a atteint le plat par un coin/bout de table), elle se référerait probablement à un composant plutôt qu'à une portion et favoriserait, comme les noms d'ouvertures, une lecture indiquant la nature du trajet (encore que la faculté des NLI à suggérer la modalité d'un trajet semble plus limitée que celle des noms d'ouvertures).

L'utilisation de l'article défini fait apparaître des convergences aussi bien que des divergences de comportement entre NLI et noms d'ouvertures. Du côté des similitudes, on trouve dans un cas (le chat est monté par l'extrémité de la table/??le bout de table/la tête de lit) comme dans l'autre (Max est arrivé à la bibliothèque par l'entrée principale) des groupes prépositionnel en par qui semblent introduire un trajet spécifique plutôt que souligner la nature de ce trajet (on remarquera que la structure NLI de N, lorsqu'elle est possible, désigne ici encore un composant et non une partie caractérisée comme une portion). Mais si ce phénomène est assez uniforme pour les NLI, de nombreuses constructions associant l'article défini à un nom d'ouverture paraissent susceptibles de recevoir une lecture modale aussi bien que spécifique (le pompier est entré dans l'hôtel par la cheminée, le voleur s'est échappé de la maison par le toit/la fenêtre). L'identification des composants prototypiques d'entités fonctionnelles (en particulier pour les entités mixtes/habitations) ainsi que des constructions dans lesquelles ces noms de parties peuvent apparaître (ex : passer par le/la N) fournirait des indications intéressantes sur les descriptions donnant lieu à une double interprétation.

Nous ne nous attarderons pas sur les descriptions utilisant un cadre de référence plus large que celui de l'entité-tout car si la suppression de l'article précédant le nom du tout fait ici encore problème (essentiellement pour les NLI; ex : ??Max s'est rendu au lavoir par des arrières de maisons/un arrière de maison), il semble, plus fondamentalement, que les entités spatiales associées à par - et identifiées au moyen de NLI ou de noms d'ouvertures - n'aient pas vraiment la capacité de caractériser la nature ou le type du trajet effectué dans le cadre de référence englobant (?le chevreuil est allé dans la forêt par une faille de falaise). Cette difficulté découle, au moins partiellement, de l'opposition entre la contrainte d'extension maximale évoquée précédemment et l'usage d'un cadre de référence qui dépasse largement l'entité dénotée par le groupe prépositionnel en par. Notons qu'à la suite d'observations antérieures concernant le recours à un cadre de référence externe (pour les NLI et les noms d'ouvertures), seules des entités géographiques sont considérées ici en tant qu'entités-touts.

Si l'on fait abstraction des problèmes mentionnés plus haut, il semble que les NLI et les noms d'ouvertures présentent, dans de telles descriptions, un comportement assez semblable du fait du cadre englobant qui conduit à intégrer les seconds à des groupes nominaux spécifiant l'entité-tout (N1 de (Dét) N2) comme c'est généralement le cas pour les premiers (de façon explicite ou bien anaphorique). Ainsi, l'utilisation d'un article indéfini (singulier ou pluriel) donne naissance à des constructions qui paraissent indiquer le type de trajet réalisé dans le cas des structures N1 de N2 (?le chevreuil est allé dans la forêt par des failles de falaises/une faille de falaise) et visent plutôt à spécifier ce trajet en présence de groupes nominaux du type N1 de Dét N2 (le chevreuil est allé dans la forêt par des failles de la falaise/une faille de la falaise, Max s'est rendu

ouverture/fenêtre/lucarne de la maison (parmi plusieurs)). Ces phénomènes sont à rapprocher des observations effectuées dans (Vandeloise 1988) à propos de l'emploi statique de la préposition à basé sur la notion de lieu spécifié. Le recours à un cadre de référence englobant (similaire à celui associé à une entité-tout) semble, en effet, conduire à ce que l'article indéfini identifie une entité spécifique au sein d'un ensemble plus large :

Max est à une table (du café).

^{??}Max est à un arbre

au lavoir par une extrémité du jardin)²⁷. Les descriptions utilisant un article défini singulier (le chevreuil est allé dans la forêt par la faille de la falaise/?la faille de falaise, Max s'est rendu au lavoir par l'arrière de la maison/??l'arrière de maison) semblent, quant à elles, dénoter un trajet précis et ne pas donner lieu à une lecture générique indiquant la nature de l'itinéraire (la présence ou non d'un déterminant au sein du groupe nominal ne faisant pas apparaître de différences notables).

Pour conclure remarquons qu'en présence de NLI ou de noms d'ouvertures, le recours à un article indéfini (singulier ou pluriel) n'ouvre pas forcément la voie à une interprétation générique exprimant le type de trajet comme c'était le cas pour les autres classes d'entités. En effet, ces déterminants indéfinis (*un/une, des*) peuvent ici se référer à une ou plusieurs entités parmi celles qu'introduit le cadre de référence correspondant au tout. Cette analyse des NLI et des noms d'ouvertures, qui demanderait bien évidemment à être approfondie, confirme néanmoins l'existence des deux interprétations mises en évidence au début de cette section pour les structures en *par*.

1.4.4. Le site médian/secondaire et ses relations avec les autres éléments du trajet

Nous souhaiterions brièvement aborder, dans cette partie, deux questions qui nous semblent mettre en œuvre plusieurs des concepts spatiaux et temporels envisagés jusqu'à ce point et illustrer l'interaction complexe de ces notions dans le cadre de la description de trajets. Il s'agit tout d'abord (a) de déterminer le type de relations s'établissant entre les divers sites mis en jeu par un déplacement et plus particulièrement d'examiner la configuration spatiale constituée par le site médian (introduit par *par*) et les sites initial et final (nous considérons essentiellement des verbes intransitifs pour lesquels le site primaire est initial ou final et le site secondaire est médian). Une deuxième préoccupation consistera (b) à préciser la nature du déplacement effectué par la cible en relation avec les sites en présence et, plus particulièrement, à localiser ce déplacement par rapport à l'entité médiane. Nous souhaiterions, de ce point de vue, distinguer les cas où la cible peut être située dans l'entité médiane au début ou à la fin du procès de ceux pour lesquels cette entité médiane paraît devoir être parcourue/traversée par la cible²⁸.

Nous basons l'essentiel de nos observations sur des énoncés faisant appel aux verbes suivants qui dénotent tous un changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site : entrer/sortir, arriver/partir, aller (à) et venir. Comme indiqué plus haut, il s'agit là de prédicats intransitifs présentant une polarité initiale (sortir, partir) ou finale (entrer, arriver, aller (à), venir). Ainsi que cela a pu être mis en évidence dans (Vandeloise 1987) et - partiellement - dans (Sablayrolles 1995), ces verbes se distinguent à la fois par la nature temporelle et spatiale des déplacements ou des parties de déplacements décrits mais aussi par les présuppositions qui sont parfois faites sur la localisation du locuteur vis-à-vis de la cible mobile. A titre d'exemple - nous reviendrons plus en détail sur ces aspects dans la suite -, entrer/sortir sont tous deux centrés sur le seul passage de l'extérieur à l'intérieur d'une entité spatiale (et sont relativement neutres quant à la position du locuteur par rapport au site et au déplacement) alors que arriver/partir se focalisent respectivement sur la fin ou le début d'un déplacement (et localisent en même

²⁷Notons toutefois que, dans ce dernier cas, une lecture modale concomitante n'est pas exclue pour les noms d'ouvertures.

²⁸Il peut, à première vue, paraître paradoxal de qualifier de médiane une entité dans laquelle la cible est localisée au début et à la fin du procès. On verra cependant que, lorsqu'elle se confond avec la localisation initiale ou finale du déplacement, cette entité joue un rôle d'identifieur de frontière et contribue donc directement à l'expression de la localisation médiane.

temps le locuteur près du terme ou de l'origine de ce déplacement²⁹) et que *aller* et *venir* envisagent plutôt le procès dans sa globalité spatio-temporelle (cependant si *aller* situe le locuteur à distance du site, *venir* implique au contraire une certaine forme de proximité).

En ce qui concerne la première des deux questions mentionnées ci-dessus (relations spatiales entre les divers sites (a)), nous mettons en évidence, dans la suite, que le choix du site médian combiné avec *par* dépend, en partie, de la sémantique des verbes de déplacement et notamment des contraintes que ceux-ci sont susceptibles d'introduire concernant les relations entre l'entité médiane et les sites initiaux ou finaux impliqués dans le procès. Pour ce qui est de la localisation de la cible mobile par rapport au site médian (b), nous tentons de montrer qu'elle est conditionnée par des paramètres tels que la phase du déplacement sur laquelle se polarise la description (ex : début ou fin du déplacement, déplacement dans son ensemble, etc.) ainsi que la position du locuteur par rapport à la cible (paramètres qui reposent tous deux au moins partiellement sur la sémantique du verbe). Il apparaîtra, en réalité, que les relations entre les entités-sites qui sous-tendent les procès de déplacement et les rapports qu'entretiennent ces dernières avec la cible (ou les cibles) sont des questions liées.

Au moment d'examiner les rapports possibles entre l'entité médiane combinée avec par et les autres sites sous-tendant les descriptions spatiales (sites initial et final) (a), nous souhaiterions distinguer les situations où cette entité médiane doit être géométriquement connectée à l'un des autres sites des cas qui permettent à ces éléments d'être disjoints. De ce point de vue, les verbes étudiés paraissent se répartir en deux catégories distinctes. *Entrer* et *sortir* impliquent la connexion géométrique de l'entité associée à par avec une frontière/limite du site initial ou final (en fonction du contenu sémantique du verbe). Les entités concernées peuvent ainsi donner lieu à une relation de connexion externe (95), de chevauchement (96) ou d'inclusion tangentielle (97):

- (93) *Max est entré en France par le Portugal
- (94) *Max est sorti du Portugal par la France
- (95) Max est sorti du Portugal par la Galice
- (96) Max est entré en France par les Pyrénées
- (97) Max est entré en France par les Hautes-Pyrénées
- (98) *Max est entré en France par l'Auvergne

Les autres verbes pris en considération - arriver/partir, aller, venir - dénotent des configurations de connexion (connexion externe, chevauchement, inclusion tangentielle) aussi bien que des situations dans lesquelles l'entité médiane est disjointe des sites initial et/ou final :

- (99) Max est arrivé en France par la Galice/l'Aragon/les Pyrénées/les Hautes-Pyrénées (100) Max est parti au Portugal par la Galice/la Cantabrie/la Navarre/les Pyrénées/les Pyrénées-Atlantiques (depuis la France)
- (101) Max est allé au Portugal par la Galice/la Cantabrie/la Navarre/les Pyrénées/les Pyrénées-Atlantiques (depuis la France)
- (102) Max est venu en France par la Galice/l'Aragon/les Pyrénées/les Hautes-Pyrénées Ici encore, la connexion entre l'entité sélectionnée par par et le site initial ou final (lorsqu'elle existe) doit relier la première à un morceau de frontière de la seconde si bien que les inclusions non tangentielles paraissent exclues³⁰:

²⁹Si la localisation du locuteur à proximité du terme ou de l'origine du déplacement signifie souvent un accès visuel au procès, la condition minimale semble souvent être plus lâche et se restreindre à l'inclusion du locuteur et du terme ou de l'origine dans le site (final ou initial) introduit par la description.

³⁰Si de telles constructions (comme celles faisant appel à *entrer*; cf. (98)) paraissent effectivement exclues pour des cibles se déplaçant au sol, elles ne le sont pas toujours (du moins pour certaines d'entre elles; ex : *entrer*, *sortir*, *arriver en*, *partir de*) pour des déplacements qui s'effectueraient dans les airs (Max peut avoir pris une ligne internationale dont la destination serait, par exemple, Clermont-Ferrand) :

(103) *Max est arrivé/parti/allé/venu en France par l'Auvergne

Indiquons que, dans les exemples précédents (99-103), nous avons, la plupart du temps, fait appel à des sites dont la polarité (initiale ou finale) était concordante avec celle intrinsèquement indiquée par le verbe (excepté pour partir (au Portugal) ainsi que pour certains verbes de l'exemple (103)). L'insertion d'un site de polarité différente de celle du verbe ne modifie en général pas les observations effectuées (ex : Max est arrivé/venu du Portugal par la Galice/la Cantabrie/la Navarre/les Pyrénées/les Pyrénées-Atlantiques).

Le cas de *partir* mérite cependant d'être mentionné puisque, combiné avec un site initial (de même polarité que lui), ce verbe accepte plus difficilement les configurations dans lesquelles l'entité médiane et le site (initial) ne sont pas connectés :

(104) Max est parti du Portugal par la Galice/l'Andalousie³¹

(105) ??Max est parti du Portugal par la Navarre

Ce phénomène est peut-être en partie lié aux remarques effectuées plus loin - dans le cadre de l'étude des relations entre la cible et le site médian - concernant la particularité des déplacements initiaux dans lesquels le locuteur est supposé se trouver au début de la trajectoire.

De manière plus générale, les différences observées ci-dessus au sujet des rapports entre l'entité médiane introduite par *par* et les autres sites intervenant dans le déplacement sont très certainement dues au sémantisme des verbes considérés et, notamment, aux diverses phases du procès sur lesquelles ceux-ci se concentrent. Une étude plus poussée devrait permettre de mettre en évidence des distinctions plus fines que celles issues de la seule comparaison de *entrer/sortir* avec les autres verbes étudiés. Il s'agira, par exemple, d'examiner plus précisément les relations possibles entre l'entité médiane et le site initial ou final introduit dans la description, lorsque celui-ci a une polarité opposée à celle du verbe (on a ainsi considéré des relations de chevauchement s'appliquant uniformément au site primaire impliqué par le verbe). Certaines observations effectuées plus loin éclaircissent cependant, en partie, ces points non résolus.

La deuxième question que nous souhaiterions aborder ici se rapporte, comme il a déjà été indiqué, à l'examen des relations spatio-temporelles entre la cible mobile et le site médian (b). Nous souhaiterions, en particulier, dissocier les descriptions dynamiques qui paraissent autoriser le fait que la cible se trouve localisée dans le site médian au

l'arrivée en France pourrait, dans ce cas, éventuellement coïncider avec l'atterrissage. Il faut cependant noter que l'acceptabilité de la description dépend alors de facteurs sémantiques et pragmatiques complexes tels que le rôle de la cible dans le déplacement (ex : Max passager d'un vol versus Max conducteur d'un avion de tourisme, oiseaux), les contraintes relatives à la localisation dans une entité géographique (cf. sémantique des prépositions spatiales statiques mais aussi visions possiblement "administratives" de l'entrée dans un pays, etc.) ainsi que les éventuels effets contextuels (ex : bombardier pénétrant dans l'espace aérien d'un pays). Dans certains de ces usages, il semble que l'entité géographique soit véritablement conçue dans son extension tridimensionnelle et l'accès à cette entité peut, dès lors, se faire selon la direction verticale (c'est-à-dire "par le haut"). Cette vision des choses pourrait conduire à considérer que le recours au nom de lieu permet d'identifier cette zone d'accès supérieur si bien que l'on ne serait pas dans une situation fondamentalement différente de celle rencontrée pour les déplacements au sol (au sens où le lieu géographique tridimensionnel serait, d'une certaine manière, connecté "par le haut" à l'extérieur). Ces divers éléments devant être analysés plus précisément, nous ne considérerons dans la suite que les déplacements dont le cadre est la surface terrestre.

³¹Pour les lecteurs qui auraient quelques réticences à utiliser *partir* avec une préposition initiale et un nom de lieu géographique (cette réticence tenant, selon nous, à des raisons essentiellement euphoniques et idiosyncrasiques plutôt que véritablement sémantiques; cf. problématique des noms de pays et des articles: *partir du Portugal/partir de France*), il est souvent possible, dans les exemples concernés, de recourir au verbe *quitter*. Soulignons néanmoins que si ce prédicat est transitif et n'appartient pas à la liste de verbes étudiés dans cette section, il se différencie également de *partir* par le fait qu'il ne semble pas introduire de contrainte particulière concernant la position du locuteur vis-à-vis de l'origine du déplacement.

début ou à la fin du déplacement de celles qui impliquent plutôt une traversée complète de cette entité. Les configurations dans lesquelles l'entité médiane (combinée avec *par*) entretient avec les sites initial et final des relations de disjonction ou de connexion externe seront laissées de côté car elles impliquent que la cible soit localisée à l'extérieur de cette entité médiane au début et à la fin du déplacement (ex : *Max est arrivé/parti/allé/venu en France par la Galice/la Cantabrie* (depuis le Portugal)). Nous nous concentrons donc sur les descriptions qui indiquent ou autorisent l'existence d'un chevauchement de l'entité médiane avec l'un des sites initial ou final.

La relation de connexion (et, par conséquent, celle de chevauchement) entre l'entité médiane et les autres sites n'est pas quelconque et ne semble fonctionner que sous des formes bien précises. Ainsi, le site initial ou final ne peut être inclus dans le site médian (à moins que le locuteur soit un savoyard ou un auvergnat indépendantiste où un locuteur qui considérerait un site final amputé de l'entité médiane (à travers le principe de contraste décrit dans (Vieu 1991)) afin, par exemple, d'opposer *par la France* à *par l'Italie*) :

(106) ??Max est arrivé/parti/allé/venu en Savoie par la France

(107) ??Max est arrivé/parti/allé/venu en Auvergne par la France

Par ailleurs, il a été noté plus haut que, dans le cas symétrique où l'entité médiane est incluse dans le site initial ou final, la première doit être connectée à un morceau de frontière de la seconde (inclusion tangentielle). Il s'agit là d'une contrainte essentielle pesant sur l'ensemble des configurations de connexion auxquelles se prêtent les entités médianes associées à par et les sites initiaux ou finaux. Comme il apparaît plus loin, cette présence nécessaire d'un lien avec la frontière du site initial ou final n'est pas sans conséquence pour la localisation de la cible par rapport à l'entité médiane (les deux questions analysées - rapports entre les divers sites et localisation de la cible apparaissant donc étroitement liées). Il semble en effet que, dans certains cas, l'entité médiane n'intervienne pas dans la description dynamique au même titre que les autres sites mais agisse plutôt comme un élément permettant d'identifier/d'individualiser une portion de frontière à travers laquelle le trajet est réalisé (via un processus métonymique). Dès lors que le site médian joue le rôle d'un identifieur de frontière (plutôt que celui d'une entité spatiale à part entière), la question de la localisation ou non de la cible dans ce site médian au début ou à la fin du procès (ou en d'autres termes la question de la traversée complète de cette entité) n'a plus vraiment cours et cet aspect demeure souvent indéterminé/indifférent dans la description spatiale. Notons cependant qu'il n'est pas aisé de distinguer les cas où l'entité médiane agit essentiellement comme un identifieur de frontière (interprétation métonymique) des situations où elle remplit, malgré tout, sa fonction d'entité spatiale pouvant ou devant être traversée. Nous montrons dans la suite que la détermination des rapports entre la cible et l'entité médiane fait appel à des facteurs complexes, parmi lesquels, la phase du déplacement décrite par le verbe (ainsi que la polarité de ce dernier), la position du locuteur vis-à-vis de la cible mobile et la nature des sites considérés (y compris les relations entre ces sites).

Nous mettons en évidence, tout d'abord, à partir d'exemples mettant en jeu des sites (initiaux ou finaux) de type "entité mixte" ou bâtiment le fait que les verbes étudiés ne se comportent pas de la même manière au regard de la localisation de la cible dans le site médian (précisons que, dans tous ces exemples, le site primaire et l'entité médiane sont considérés comme étant extérieurement connectés : la place du Marché jouxte la cathédrale) et nous nous attachons à expliquer comment la focalisation sur des phases différentes du déplacement (induite par les verbes concernés) permet d'expliquer, en partie au moins, ce phénomène :

(108) Max est entré à/ sorti de la cathédrale par la place du Marché

(109) Max est arrivé à/parti de la cathédrale par la place du Marché

(110) Max est allé/venu à la cathédrale par la place du Marché

Dans les constructions faisant appel à *entrer/sortir* le site médian semble clairement destiné à identifier l'entrée de la cathédrale à travers laquelle a eu lieu le déplacement de Max et la localisation de ce dernier vis-à-vis de cette entité (médiane) n'est pas vraiment pertinente (interprétation métonymique). Le site médian contribue donc ici à repérer une portion de frontière et n'agit pas véritablement en tant qu'entité spatiale traversée (ce deuxième aspect est en tout cas relégué à un second plan). Cette propriété est probablement imputable à la sémantique de *entrer* et *sortir* qui se focalisent sur le seul passage de l'extérieur à l'intérieur du site³².

Aller et venir paraissent présenter un comportement opposé et impliquer (ou, tout du moins, fortement suggérer) la localisation initiale de la cible à l'extérieur de l'entité-médiane et, par voie de conséquence, sa traversée complète pour se rendre jusqu'au site final. L'entité médiane (la place du Marché) joue ici le rôle d'une entité spatiale à part entière et ne semble pas avoir pour vocation première d'identifier une portion de frontière du site final (même si elle peut parfois remplir cette fonction de manière concomitante). Ainsi - et bien que l'entité médiane (place du Marché) et le site final (cathédrale) soient supposés extérieurement connectés - la construction linguistique n'exclut pas que Max ait, à un moment donné, quitté la place du Marché et pénétré dans la cathédrale par une entrée ne donnant pas sur le site médian. La localisation de la cible à l'extérieur du site médian introduit par par est, ici encore, largement due à la sémantique de aller et venir et plus particulièrement à la particularité qu'ont ces verbes de considérer le déplacement dans sa globalité. Nous verrons plus loin que cet aspect du sémantisme de aller et venir est assez étroitement corrélé à une autre contrainte introduite par ces verbes.

A côté de l'utilisation métonymique du site médian induite par entrer et sortir (interprétation métonymique) et de la traversée de cette entité à partir d'une localisation extérieure suggérée par aller et venir (interprétation de type "traversée"), les verbes arriver et partir semblent présenter, dans les exemples précédents, un comportement intermédiaire et donner potentiellement lieu à ces deux interprétations. Les constructions concernées peuvent, en effet, simplement indiquer que l'arrivée ou le départ de Max s'est effectué à travers une entrée de la cathédrale que la place du Marché (entité médiane) permet de localiser (interprétation métonymique : le déplacement de Max peut avoir débuté ou s'être terminé sur la place du Marché) mais elles sont également aptes à se référer à une situation dans laquelle Max aurait véritablement traversé la place du Marché (à partir d'/jusqu'à une localisation extérieure à cette dernière) pour se rendre à la cathédrale ou la quitter (interprétation de type "traversée"). Le site médian paraît donc agir, dans ce cas, comme une véritable entité spatiale et servir, dans le même temps, à identifier une portion de frontière. Si arriver et partir se prêtent à ces deux lectures c'est, selon nous, parce que leur contenu sémantique est centré respectivement sur la fin et le début de la trajectoire décrite par la cible mobile et que, ce faisant, ils se focalisent sur des phases du déplacement qui sont plus larges que celles identifiées par entrer et sortir mais aussi plus restreintes que les descriptions englobantes exprimées par aller et venir. L'influence des phases du déplacement décrites sur l'interprétation - phases qui coïncident ici avec la polarité des verbes considérés - apparaît assez clairement lorsque la polarité du site (initial ou final) introduit dans l'énoncé diffère de celle induite par le verbe (ce site initial ou final étant, par ailleurs, déconnecté du site primaire associé au verbe). En effet, le recours à une

maison par l'arrière).

³²Même s'il agit ici comme un identifieur de frontière, la possibilité pour le site associé à *par* d'être disjoint du site primaire est une particularité des verbes de déplacement (avec changement de relation) qui les oppose, comme on l'a vu, aux prédicats soulignant le seul changement de relation (*Max est entré à la maison par le jardin, ??l'obus s'est écrasé sur/a heurté la maison par le jardin, ?!obus a heurté la*

entité médiane constituant une partie tangentielle du site initial ou final produit alors des constructions qui sont peu acceptables ou peuvent, au mieux, être interprétées au moyen d'une lecture de type "traversée", l'interprétation métonymique ne paraissant pas vraiment disponible (ex : ??Max est arrivé du Portugal par le Tras-os-Montes (pour un locuteur se trouvant en France)).

On pourrait considérer, sur la base des observations précédentes, que la sémantique de *arriver* et *partir* est indéterminée quant à la relation spatiale existant entre la cible et le site médian au début et à la fin du déplacement. Il semble, en fait, que d'autres éléments importants de leur sémantisme - et notamment la position du locuteur par rapport au déplacement de la cible mobile - permettent de préciser la nature de l'interprétation.

La localisation spatiale du locuteur vis-à-vis du déplacement en cours constitue un élément supplémentaire au moment de déterminer les rapports entre la cible mobile et le site médian. Comme le centrage sur une phase particulière du déplacement, ce paramètre peut lui aussi être fixé par la sémantique des verbes utilisés. Ainsi arriver et partir décrivent-ils le déplacement depuis la perspective d'un locuteur situé au niveau du terme ou de l'origine. Si l'on tient compte de cette contrainte, les exemples ci-dessus faisant appel à arriver et partir (109) conduisent à distinguer deux situations distinctes selon que le locuteur - décrivant le déplacement depuis l'entité primaire (finale pour arriver et initiale pour partir) - est localisé à l'intérieur ou à l'extérieur de la cathédrale. Lorsque la description est faite depuis l'intérieur du bâtiment, la description spatiale semble clairement faire référence à l'entrée de la cathédrale par laquelle Max a pénétré dans celle-ci (interprétation métonymique). Dans l'hypothèse où le locuteur serait à l'extérieur de la cathédrale, il est plus probable que les mêmes constructions expriment la traversée complète de la place par Max (à partir/depuis une localisation extérieure à celle-ci) mais ceci sans que l'interprétation métonymique soit absolument exclue. On entrevoit à ce point le rôle joué par la nature des entités spatiales en présence dans la détermination des rapports entre la cible et le site médian. Il est d'ailleurs probable que si le site (initial ou final) des exemples analysés était un lieu géographique d'une certaine étendue (ex : pays) et non une entité mixte, le locuteur serait conceptualisé comme se trouvant à l'intérieur de ce site et l'interprétation métonymique serait, par conséquent, favorisée (le déplacement de Max pouvant parfaitement avoir débuté ou s'être terminé dans l'entité médiane):

- (111) Max est arrivé en France par l'Aragon
- (112) Max est parti de France par l'Aragon

Toujours en ce qui concerne la position du locuteur vis-à-vis du déplacement, indiquons que *entrer* et *sortir* ne paraissent pas introduire de contrainte particulière sur ce point alors que *aller* situe le locuteur à distance du site et que *venir* (comme *arriver*) le localise au niveau du terme. Notons que la propension du verbe *aller* à considérer le procès dans toute sa globalité est certainement liée à la distance qu'introduit aussi ce verbe entre le locuteur et le déplacement décrit.

Un troisième facteur conditionnant les relations spatiales entre cible et site médian réside, comme nous venons de l'entrevoir, dans la nature des entités-sites en présence. Hormis les exemples cités plus haut qui mettent en évidence l'influence des entités sur le positionnement du locuteur, le rôle de l'ontologie peut-être aussi perçu à travers les relations de partie à tout et leur mise en œuvre dans la détermination des rapports entre le site médian et les autres entités du procès. Le cas du verbe *aller* utilisé en combinaison avec un site médian (ex : Aragon) faisant partie du site final (ex : Espagne) est, à ce titre, intéressant. Ainsi, la traversée du site médian induite par la sémantique du verbe *aller* (globalité du déplacement, distance entre le locuteur et le site; voir plus haut) conduit parfois à conceptualiser un site final dépourvu de la partie identifiée par l'entité médiane (au moyen du principe de contraste mis en évidence dans (Vieu 1991)) mais alors qu'un tel processus est souvent possible pour les lieux géographiques (ex :

Espagne sans Aragon) il paraît plus difficile à appliquer aux entités mixtes (ex : cathédrale sans nef centrale, cathédrale sans parvis).

- (113) Max est allé en Espagne par l'Aragon
- (114) ??Max est allé à la cathédrale par la nef centrale
- (115) ?Max est allé à la cathédrale par le porche/parvis/cloître

Le fonctionnement contrasté des relations de partie à tout et les répercussions possibles sur les rapports entre cible et site médian apparaissent également dans les déplacements exprimés au moyen de *partir* et dont l'entité médiane est une partie du site initial. Ce type de construction présente habituellement une assez forte tendance à suggérer une localisation initiale de la cible intérieure à l'entité initiale mais extérieure à l'entité médiane :

- (116) Max est parti d'Espagne par l'Aragon
- (117) Max est parti de la cathédrale par la nef latérale
- (118) Max est parti de la maison/chez lui par la cuisine

Dans le cas - distinct de la situation canonique véhiculée par le verbe - où le locuteur est localisé à l'extérieur du site initial (et donc à distance de l'entité médiane et, plus généralement, de l'origine du déplacement), on remarque toutefois que la nécessité pour la cible de n'être pas initialement située dans l'entité médiane est plus ou moins forte en fonction de la nature des sites concernés. Ainsi, l'existence ou non de désignateurs spécifiques pour les parties des entités permettant l'accès/le passage (les lieux géographiques disposent, contrairement aux entités mixtes, de noms propres identifiant les lieux de passage sur leurs frontières et impliquent donc moins souvent le recours à des procédés métonymiques pour identifier ces zones), de même que la plus ou moins grande saillance pragmatique des inclusions transitives (on peut être dans une partie d'entité géographique (ex : Aragon) sans avoir été dans une autre zone de l'entité englobante au cours du déplacement (ex : Espagne) - ceci étant moins évident pour les entités mixtes - si bien que la référence à cette entité-tout peut apparaître non pertinente ou trompeuse) est susceptible de rendre la lecture fondée sur la traversée du site médian par la cible plus incontournable dans le cas des entités géographiques que pour les entités mixtes (en d'autres termes, il est plus probable que Max ait entamé son déplacement à partir de la nef latérale ou de la cuisine qu'à partir de l'Aragon)³³.

Plus généralement, l'analyse de déplacements équivalents à ceux introduits ci-dessus mais dans lesquels les structures linguistiques situent plus clairement le locuteur à l'origine de la trajectoire (*Max est parti en France par l'Aragon* (depuis l'Espagne), *Max est parti sur la place par la nef latérale* (depuis la cathédrale), *Max est parti dans le jardin par la cuisine* (depuis la maison)) fait apparaître que la tendance à localiser initialement la cible (et, par voie de conséquence, le locuteur se trouvant près d'elle au début du déplacement) à l'extérieur du site médian est imputable à une interaction complexe de facteurs mettant en jeu, au minimum, les trois paramètres (non indépendants) mis en évidence jusqu'à ce point, à savoir :

- la phase du déplacement décrite par le verbe c'est-à-dire la perspective globale ou centrée sur une étape (comparer *partir* à *sortir* dans (116-118)) mais aussi la nature initiale, finale ou médiane de l'épisode considéré (ainsi les verbes finaux autorisent, dans des exemples similaires à ceux ci-dessus, une plus grande indétermination que les verbes initiaux pour la localisation de la cible et du site médian; comparer *partir* à *arriver*)

-35-

³³Ceci met en évidence, plus généralement, l'importance que revêt le choix des sites initial et/ou final apparaissant dans les descriptions linguistiques de l'espace dynamique, choix qui est largement conditionné par les rapports qu'entretiennent ces entités avec (respectivement) l'origine et le terme du déplacement. Outre la relation d'inclusion spatiale, les sites initial et final doivent, en effet, permettre une localisation de ces deux phases qui soit sémantiquement et pragmatiquement correcte (!).

- le point de vue à partir duquel est considéré le déplacement et, notamment, la position du locuteur par rapport à l'origine ou au terme (du déplacement) dont on a vu qu'elle dépendait en partie de la sémantique du prédicat verbal (le locuteur étant ainsi localisé à proximité de la cible au début ou à la fin du déplacement, sa position vis-à-vis des divers sites et en particulier du site médian a des retombées sur les rapports entre ce dernier et la cible)
- la nature des entités spatiales (ex : entités géographiques, entités mixtes) et des relations qu'elles établissent entre elles qui peuvent agir, ainsi qu'il a été illustré, sur le positionnement du locuteur mais aussi sur les présuppositions/attentes (pragmatiques) relatives au mode d'identification des divers sites.

Parce que les verbes intransitifs du français sont, dans leur très grande majorité, initiaux ou finaux, nous avons considéré pour ce survol des relations entre cible et sites du déplacement, des verbes présentant l'une ou l'autre de ces polarités. Il semble cependant que l'étude des verbes transitifs médians fournisse des conclusions allant dans le même sens que celles déjà obtenues. La sémantique de ces verbes limite ici encore les relations possibles entre le site médian primaire (associé au verbe) et le site secondaire lié à *par*. Il apparaît ainsi que ce dernier doit, la plupart du temps, constituer une partie (tangentielle ou non) du site primaire :

- (119) Max a traversé la place par le milieu
- (120) ??Max a traversé la place par la rue du Marché
- (121) Max a descendu la colline par le sentier/la vigne/la carrière
- (122) ??Max a descendu la colline par la vallée

En ce qui concerne les rapports entre la cible et le site médian secondaire, ils semblent essentiellement conditionnés par la nature des entités en présence (et, tout particulièrement, par les relations de parties à tout entre les deux sites médians) ainsi que par la localisation des zones initiale et finale indirectement découpées par le verbe sur le site primaire (ex : *traverser* : aller d'un côté à l'autre du site primaire, *descendre* : aller du haut au bas de l'entité primaire; pour plus de précisions voir (Sarda 1999)). Dans les exemples (119, 121), Max n'est vraisemblablement plus au milieu de la place à la fin de la traversée alors qu'il peut encore se trouver sur le sentier au bas de la colline.

Notre travail étant centré sur les verbes intransitifs, nous n'avons directement pris en considération, dans cette section, aucun verbe transitif de polarité initiale ou médiane (ex : évacuer, envahir, abandonner, quitter, atteindre, etc.). Si ces verbes paraissent diverger de ceux que nous avons pu analyser, à la fois du point de vue des phases du déplacement sur lesquelles ils se focalisent (contrairement à entrer et sortir, les prédicats transitifs envahir, investir, évacuer et déserter ne sont, par exemple, pas focalisés sur le seul franchissement de frontière et n'impliquent probablement pas la connexion entre les sites primaire et secondaire) que sur le plan de la perspective à partir de laquelle est considéré le déplacement (ils introduisent rarement des contraintes sur la position du locuteur), il est probable que les rapports entre la cible et les sites sous-tendant la description des déplacements dépend, ici encore, de facteurs tout à fait similaires à ceux mis en évidence pour les verbes intransitifs (phase du déplacement prise en considération, position du locuteur indiquée par la sémantique du verbe ou par le contexte, nature des entités spatiales sous-jacentes et relations méronomiques, etc.).

Si plusieurs questions restent encore ouvertes et de nombreux points demandent à être approfondis, cette section nous a en tout cas permis de montrer que les relations spatio-temporelles entre les diverses entités impliquées dans un déplacement résultent d'interactions complexes entre plusieurs paramètres liés tout à la fois à la sémantique des marqueurs lexicaux utilisés, à la nature des entités identifiées et plus généralement au contexte et à la connaissance du monde. Un point important de cette partie réside dans la mise en évidence du rôle d'identifieur de frontière que jouent parfois les entités médianes et des interprétations métonymiques du groupe prépositionnel en *par* qui en

découlent³⁴. Comme nous l'indiquons dans la conclusion, ce phénomène intéressant est une conséquence de la notion de trajet pouvant être rapprochée d'autres propriétés notées dans ce travail, telles que l'intervention du site médian en tant que repère non traversé (lieux géographiques) ou sa capacité à représenter l'ensemble du déplacement.

2. Quelques remarques sur la locution verbale passer par

Lors de l'étude de la combinaison des verbes avec *par*, nous avons pour l'essentiel considéré l'association de cette préposition à des verbes intransitifs et nous n'avons rien dit de structures telles que *passer par* ou *couper par* dans lesquelles *par* semble entretenir des liens syntaxiques et sémantiques étroits avec le verbe. Contrairement aux exemples étudiés précédemment, le verbe et la préposition paraissent, dans de telles structures, s'agréger pour donner naissance à une véritable locution verbale. *Par* joue en réalité le rôle de satellite du verbe (Talmy 1985) et la sémantique de la locution n'est pas réductible au sens qui résulterait d'un calcul compositionnel (comme c'était souvent le cas dans les exemples examinés auparavant).

Nous faisons dans la suite un certain nombre d'observations relatives à la sémantique de la locution *passer par*. Nous montrons tout d'abord que cette construction donne lieu à deux types d'interprétations dont l'une n'est pas prédictible à partir du seul contenu sémantique du verbe et de la préposition. Nous tentons, dans une seconde partie, de saisir certaines propriétés aspectuelles de cette locution et nous examinons les contraintes ontologiques liées à son usage en tenant compte des deux interprétations mises en évidence.

2.1. Les deux interprétations de passer par

Dans cette partie destinée à illustrer les deux acceptions possibles de *passer par*, nous considérons presque exclusivement des constructions associant cette locution à des entités géographiques (y compris des entités mixtes) qui ne sont pas des chemins. Nous verrons, dans la section suivante, que ce type d'entité est, en fait, le plus enclin à donner lieu à la double interprétation de la locution.

Comme cela a pu être noté pour les verbes de changement de relation (et d'emplacement) combinés avec par (ex : partir par, venir par), les constructions dont le site est un lieu géographique peuvent localiser la cible mobile de deux manières distinctes. Lorsque le lieu intervient en tant que tel (c'est-à-dire comme une entité spatiale "étendue" susceptible de contenir d'autres entités), la cible est supposée être localisée dans ce site au cours de son déplacement. Si, au contraire, le lieu joue le rôle de repère identifiant un trajet particulier, la construction indique que la cible emprunte ce trajet mais sans qu'aucune contrainte n'intervienne concernant sa localisation momentanée dans le site. La locution passer par peut également se prêter à ces deux lectures lorsque le site est un lieu géographique :

(123) pour rentrer chez lui, Max est passé par le jardin public

(124) pour aller de Bayonne à Toulouse, Max est passé par Tarbes

On constate, en effet, que la cible de telles descriptions spatiales peut être conceptualisée comme traversant le site géographique introduit par *par* ou bien comme utilisant un trajet dont une portion est localisée à proximité de ce site. Parce qu'elles déterminent souvent des intérieurs contenants et possèdent, en conséquence, des limites s'opposant aux mouvements horizontaux, la plupart des entités mixtes (habitations)

³⁴L'identification de frontière apparaît également dans d'autres constructions linguistiques que celles envisagées ici. Certaines de ces constructions faisant appel aux directions géographiques (orientations absolues) montrent, en particulier, que le pointage sur une frontière peut être réalisé par des éléments autres que les seuls sites médians (ex : *Max est arrivé à Toulouse par le Sud*).

n'interviennent dans ce type de constructions qu'en tant que repères permettant de caractériser le trajet suivi par la cible :

(125) pour aller à l'université, Max est passé par la mairie

A côté de ces emplois spatiaux, la locution *passer par* possède un deuxième usage qui localise la cible dans le site mais paraît, en même temps, impliquer la réalisation d'une activité au sein de ce site. Alors que les emplois purement spatiaux considérés précédemment n'utilisent les entités mixtes que comme des repères sur un trajet, il est au contraire nécessaire, dans cette deuxième interprétation de la locution *passer par*, de localiser la cible mobile à l'intérieur (ou parfois dans la proximité immédiate) de l'entité mixte :

(126) en venant à l'université, Max est passé par la mairie/le supermarché

Ces constructions (ou du moins l'une de leurs interprétations³⁵) suggèrent qu'au cours de son déplacement Max s'est rendu à la mairie ou au supermarché pour y effectuer une tâche non spécifiée que le contexte et la connaissance du monde permettent souvent d'inférer par défaut. Il peut ainsi avoir réalisé une démarche administrative ou fait ses courses mais sans que cela revête un caractère obligatoire (si Max est plombier il pourra fort bien avoir réparé une fuite dans les bâtiments correspondants). Plus que la détermination d'une action précise, c'est l'idée même d'activité qui paraît ici pertinente. Elle est même, à notre sens, plus importante et basique que la localisation de la cible à l'intérieur du site. Cette deuxième contrainte serait donc, dans une telle hypothèse, induite par l'activité réalisée et en constituerait la contrepartie spatiale.

La nécessaire réalisation d'une activité apparaît même pour les entités géographiques identifiées par des noms propres (ex : noms de villes) dont le contenu sémantique n'est pas a priori focalisé sur les propriétés fonctionnelles de l'entité :

(127) en allant de Bayonne à Toulouse, Max est passé par Tarbes

Une interprétation non strictement spatiale de cette phrase implique, ici encore, que Max ait été effectivement localisé dans le site au cours de son déplacement (le lieu géographique ne peut donc servir de simple repère) et qu'il y ait réalisé une activité.

Cette double contrainte - localisation dans le site et activité - semble présente chaque fois qu'une construction combinant *passer par* avec un lieu géographique ou une entité mixte est interprétée d'une manière non strictement spatiale. Remarquons également que l'usage de *passer par* fondé sur la notion d'activité implique souvent que la cible en présence soit une entité animée. Cette particularité est assez étroitement liée aux considérations ci-dessous relatives aux intentions et buts véhiculés par les procès des descriptions étudiées.

Ce deuxième usage de la locution passer par est à rapprocher de structures et phénomènes similaires mettant en jeu la préposition à. Ainsi, les constructions qui combinent le verbe passer et cette dernière préposition (passer à) possèdent des propriétés syntaxiques qui en font de véritables locutions verbales et présentent un contenu sémantique très proche de l'usage de passer par faisant appel à la notion

³⁵Conformément à ce qui est dit plus loin, le gérondif de la subordonnée a pour effet de présenter le procès de la principale (*passer par*) comme un élément parmi d'autres du déplacement total plutôt que comme un épisode visant expressément la réalisation de ce déplacement. Si l'emploi du gérondif rend ainsi possible une interprétation de type "activité" de *passer par*, il n'exclut pas pour autant la lecture spatiale basée sur la notion de trajet. Pour que cette deuxième possibilité soit écartée, il faudrait introduire, dans la description, des éléments indiquant implicitement ou explicitement l'existence d'une activité particulière :

en venant à l'université, Max est passé rapidement par la mairie/le supermarché en venant à l'université, Max est passé par la mairie/le supermarché pour y faire une formalité/des courses.

Ajoutons que, contrairement à ce que l'utilisation constante du verbe *aller* pourrait laisser croire, d'autres verbes au gérondif peuvent apparaître dans la proposition subordonnée (ex : *en montant, en partant, en regagnant, en venant,* etc.) mais aussi des locutions telles que *en route/chemin pour* ou *de retour de*.

d'activité³⁶. Pour certains locuteurs, le recours à cette locution paraîtra même plus approprié que celui de passer par au moment de faire référence à la réalisation d'une activité (soit que passer par ne soit employé qu'avec son sens spatial, soit que la non ambiguïté de passer à soit préférée). En tout état de cause, passer par et passer à s'opposent à des constructions telles que passer dans ou passer sur qui ne sont clairement pas des locutions et dont la sémantique est prédictible à partir du sens des éléments mis en relation. Une deuxième similarité entre par et à réside dans la possibilité qu'ont ces prépositions de donner lieu, dans certains contextes linguistiques, à une double interprétation/lecture articulant la localisation spatiale et la notion d'activité. Ainsi - et de façon assez parallèle aux deux interprétations mises au jour dans le cas de passer par - C. Vandeloise (1987, 1988) a montré que la préposition à se prête - dans ses emplois statiques mais aussi dans certains emplois dynamiques - à deux usages distincts, l'un spécifiant la position spatiale de la cible (ex : Max est à Toulouse, Max arrive à Toulouse) et l'autre indiquant que la cible est impliquée dans une routine d'usage ce qui suppose qu'elle interagisse avec le site à travers une activité plus ou moins précise (ex : Max est au piano, Max va à l'échelle).

Si les deux interprétations de passer par mises en évidence introduisent - directement ou indirectement - des contraintes concernant les relations spatiales entre la cible et le site combiné avec la locution, le rôle de cette localisation médiane dans le déplacement global n'est pas identique pour les deux types d'emplois. Alors que, dans l'usage spatial de la locution, la relation entre la cible et le site médian contribue de manière effective à la réalisation du déplacement global, cette localisation médiane constitue, dans l'interprétation de type activité, un élément dont la visée est distincte de celle du procès général. Ceci apparaît très clairement lorsque l'on considère le contenu sémantique des propositions subordonnées utilisées dans chaque cas. En effet, si les constructions en pour indiquent que le procès de la principale (passer par) est destiné à permettre/faciliter le déplacement exprimé par la subordonnée, les gérondifs caractérisent au contraire ce procès comme étant un élément parmi d'autres du déplacement³⁷. Le fait que les emplois de passer par associés à la notion d'activité fassent appel à des buts et des intentions qui ne convergent pas forcément avec ceux du déplacement plus général dans lesquels ce procès s'inscrit est révélé, dans les exemples ci-dessous, par la combinatoire entre propositions principale et subordonnée :

(128) ?pour aller de Bayonne à Toulouse, Max est passé par/à Lourdes afin d'y voir un ami

(129) en allant de Bayonne à Toulouse, Max est passé par/à Lourdes afin d'y voir un ami

L'usage spatial de *passer par* dénote, au contraire, un procès dont les buts et les intentions coïncident totalement avec ceux du procès général de déplacement :

(130) pour aller de Bayonne à Toulouse, Max est passé par Lourdes

Mais comme l'illustre cette phrase, la convergence des buts et intentions correspondant aux deux procès ne signifie pas pour autant que le parcours associé au

³⁶Les deux locutions verbales *passer par* et *passer à* se différencient cependant par le fait que, pour la première, l'interprétation dénotant une activité ne paraît possible qu'en présence d'une proposition subordonnée décrivant un trajet ce qui n'est apparemment pas nécessaire pour la seconde :

en allant à l'université, Max est passé par le/au supermarché

^{??(}pendant la pause,) Max est passé par le supermarché

⁽pendant la pause,) Max est passé au supermarché

Tout se passe comme si l'activité éventuellement exprimée par *passer par* devait, malgré tout, s'inscrire dans le cadre d'un déplacement plus large. Cet emploi de la locution reste donc, en cela, lié à l'usage basé sur la notion de trajet.

³⁷Le gérondif peut cependant apparaître dans des contextes où le procès décrit par *passer par* contribue directement au déplacement mais il est alors appliqué à cette locution plutôt qu'au verbe de la principale : *Max est allé de Bayonne à Toulouse en passant par Tarbes*.

site médian soit le plus optimal. Cette entité paraît néanmoins devoir être apte à représenter l'ensemble du trajet réalisé par la cible (en suggérant un ou plusieurs itinéraires possibles) et son choix n'est donc pas vraiment indifférent. Une telle contrainte référentielle a des implications pragmatiques liées à la connaissance du monde (et à son exploitation) et il semble, notamment, que des conditions particulières de saillance et de granularité doivent être respectées. Ainsi, le recours à un site (médian) d'importance mineure peut rendre l'interprétation de la construction (par l'allocutaire) délicate, en ne permettant pas réellement d'inférer le trajet total parcouru :

(131) #pour aller de Bayonne à Toulouse, Max est passé par Séméac/Lheze

Hormis la connexion spatiale (géométrique et fonctionnelle) entre les entités initiale et finale du déplacement, le site médian doit donc, ici encore, mettre en relation ces deux entités d'un point de vue référentiel et pragmatique.

L'usage spatial de *passer par* s'accorde donc tout à fait avec ce qui a pu être dit jusqu'ici concernant la notion de trajet. Les observations effectuées (à propos, notamment, des intentions) confirment, en particulier, le fait que le site médian introduit par *par* ne constitue pas une simple localisation intermédiaire de la cible mais est considéré à travers le lien (spatial et référentiel/pragmatique) qu'il permet d'établir entre les sites initial et final.

2.2. Passer par, aspect et ontologie

La locution verbale *passer par* introduit, comme on a pu déjà l'entrevoir, un déplacement présentant un caractère médian ou intermédiaire qui s'intègre, dès lors, dans un procès plus large décrivant une cible mobile. Cette focalisation sur la phase médiane d'un déplacement général induite par *passer par* est illustrée par les exemples présentés plus haut dans lesquels la subordonnée en *pour* se réfère au procès général auquel contribue le déplacement intermédiaire décrit par la principale :

(132) pour aller de Bayonne à Toulouse, Max est passé par Tarbes

Nous montrons, dans ce qui suit, que la sémantique de *passer par* est sous-tendue par les notions de changement de relation (et d'emplacement) et de télicité. Nous tentons ensuite de déterminer la contribution respective du verbe et de la préposition au contenu sémantique de la locution verbale analysée en mettant en évidence des éléments de leur sémantisme qui paraissent extrêmement proches.

La combinaison de *passer par* avec un site implique que ce dernier ait véritablement le statut d'entité médiane c'est-à-dire qu'il mette en relation les entités initiale et finale d'un déplacement (même si nous faisons souvent référence, dans la suite, à la connexion spatiale entre le site médian et les entités initiale et finale, rappelons que cette relation peut n'être qu'indirecte). En d'autres termes, le matériau linguistique et/ou le contexte situationnel doivent permettre de déduire des sites initiaux et finaux que l'entité associée à *passer par* contribue à relier dans le cadre d'un procès de déplacement. Ainsi, au moment de se référer à une entité mobile passant devant un site, le recours à *passer par* semble problématique lorsque les entités initiale et finale du déplacement ne sont pas rendues saillantes par les informations linguistiques, le contexte ou la connaissance du monde (la combinaison "directe" de *passer* à la préposition paraissant plus adéquate) :

(133) ??regarde l'homme qui passe par devant la mairie

(134) regarde l'homme qui passe devant la mairie

Pour être acceptable la première construction nécessiterait une situation dans laquelle le passage devant la mairie permettrait de relier deux autres entités spatiales impliquées dans le déplacement de la cible. Ce serait par exemple le cas si la place attenante à la mairie était entravée par une barrière ou une barricade et que la traversée de ce site pouvait malgré tout se faire par le devant du bâtiment. Si, au contraire, le complément de *passer par* n'apparaît pas clairement dans son rôle de lien entre entités-sites, l'usage

de cette locution n'est pas vraiment approprié et d'autres descriptions s'avèrent plus adaptées.

Les entités qui, de par leur fonction même, relient d'autres zones ou entités spatiales paraissent accepter plus naturellement l'emploi de constructions similaires à celle introduite plus haut mais, ici encore, le recours à *passer par* serait probablement plus heureux si le déplacement global et les entités initiale et finale que celui-ci met en jeu étaient plus saillants :

- (135) ?regarde l'homme qui passe par le pont/la passerelle/le portique
- (136) regarde l'homme qui passe sur le pont/la passerelle
- (137) regarde l'homme qui passe sous le portique

Il apparaît donc que l'existence d'entités naturellement mises en relation par le site combiné avec *par* n'est pas, à elle seule, suffisante pour expliciter le procès plus général dans lequel s'intègre le déplacement médian, une saillance plus affirmée des entités initiale et finale étant nécessaire.

Parce qu'elle fait appel à un site appréhendé à travers le lien qu'il est susceptible d'établir (de façon directe ou indirecte) entre les entités initiale et finale d'un déplacement, la locution *passer par* implique donc qu'un changement de relation (et d'emplacement) intervienne entre la cible en mouvement et ce site médian (et plus généralement entre cette cible et les entités initiale et finale). Cette notion spatiale de changement de relation par rapport au site - ou, formulé d'une autre manière, de traversée de frontière - présente ici aussi une contrepartie aspectuelle puisque *passer par* semble avoir un caractère transitionnel ou télique et pouvoir être caractérisé comme un accomplissement.

On peut légitimement se demander quelle part revient à chacun des éléments - verbe et préposition - de *passer par* dans le calcul global du sens de cette locution et, en particulier, dans l'émergence des propriétés sémantiques mises en évidence auparavant. Il semble en fait que ces deux marqueurs linguistiques possèdent un sémantisme très proche qui se manifeste notamment à travers la focalisation sur la phase médiane d'un déplacement ainsi que par le changement de relation (et d'emplacement) vis-à-vis du site et la télicité qu'ils induisent (on remarquera qu'il s'agit là des deux propriétés essentielles relevées précédemment pour caractériser la sémantique de *passer par*).

La première des deux caractéristiques mentionnées - à savoir le centrage sur la phase médiane du déplacement - apparaît de façon assez immédiate. En effet, alors que *par* introduit un site correspondant à une localisation médiane/intermédiaire de la cible mobile (voir section 1.), de nombreux travaux (Laur 1991; Sablayrolles 1995; Sarda 1996, 1999) opposent *passer* (combiné avec *par* ou avec d'autres prépositions spatiales) à des verbes initiaux (ex : *sortir*, *partir*, *quitter*) ou finaux (ex : *entrer*, *arriver*, *atteindre*) en postulant que ce prédicat présente une polarité médiane. Il semble, en effet, que *passer* se réfère à un déplacement permettant de mettre en relation des entitéssites initiale et finale et que le procès ainsi décrit soit donc focalisé sur une étape intermédiaire d'un déplacement englobant. Le fait que ce verbe implique à lui seul (c'est-à-dire indépendamment de la préposition à laquelle il est associé) l'existence d'un déplacement plus général dont il dénote une phase médiane est illustré plus clairement ci-dessous.

L'analyse des lieux géographiques qui ne sont pas intrinsèquement destinés à mettre en relation d'autres entités spatiales (prairie, jardin public versus pont, passerelle, portique, etc.) fournit des données intéressantes sur la combinatoire de *passer* et des prépositions. Si le recours à *passer par* semble, comme on l'a vu, impliquer que le site (ici le lieu géographique) correspondant au complément relie entre elles d'autres entités spatiales, la combinaison de *passer* avec des prépositions distinctes de *par* (ex : *dans*) paraît aussi suggérer l'existence d'un déplacement englobant dont le verbe *passer* décrirait la phase médiane. Lorsque le matériau linguistique et/ou le contexte

situationnel ne permettent pas d'identifier les entités spatiales possiblement mises en relation par le complément de *passer*, ce type de construction s'avère ici encore in approprié (c'est le cas si la personne en mouvement des exemples ci-dessous est aperçue dans le jardin public de manière momentanée, sa provenance et sa destination supposée étant inconnues):

(138) ??regarde l'homme qui passe par le jardin public

(139) ?regarde l'homme qui passe dans le jardin public

Outre l'interprétation dans laquelle la traversée du site (médian) permettrait de mettre en relation d'autres entités spatiales (la cible va de la rue A à la rue B en passant par le jardin public), la construction associant *passer* à *dans* paraît donner lieu à un autre type de lecture (qui fait appel à une polarité finale plutôt que médiane) : il s'agit des situations où la cible initialement située à l'extérieur du site introduit par *dans* pénètre dans ce dernier au cours du procès (à travers une entité ou une zone médiane non spécifiée). Dans les deux cas, la structure *passer dans* exprime le passage de la cible d'un site initial à un site final et implique donc un changement de relation (et d'emplacement) par rapport à ces entités.

Mais dans l'hypothèse pointée ci-dessus, où un déplacement englobant, auquel contribuerait la localisation médiane introduite par *passer*, ne peut être inféré, le recours à un autre type de verbe semble plus adapté :

(140) regarde l'homme qui marche/se promène dans le jardin public

La présence concomitante, dans cette description, d'un verbe n'indiquant aucun changement de relation et d'un marqueur tel que *dans* confirme bien que cette notion est étrangère à la sémantique de la préposition (ceci coïncide d'ailleurs avec ce qui a été relevé dans la section 1. concernant les prépositions spatiales statiques). Le changement de relation induit par *passer dans* apparaît donc directement imputable au sémantisme de *passer* plutôt qu'à celui de *dans*. Une telle propriété convergerait d'ailleurs avec les observations effectuées précédemment concernant l'association presque exclusive de *par* (de type "trajet") à des verbes exprimant une modification de la configuration spatiale établie par la cible et le site (verbes de changement de relation et d'emplacement). Notons ici encore que la notion de changement de relation qui paraît sous-tendre la sémantique de *passer* (et des structures associant ce verbe à des prépositions distinctes de *par*) se traduit, d'un point de vue aspectuel, par l'existence d'une transition et, par conséquent, d'un procès de nature télique.

Les remarques ci-dessus montrent que, de façon très similaire à la préposition *par*, le verbe *passer* fait référence à un changement de relation (et d'emplacement) par rapport à des entités initiale et finale et se focalise précisément sur la phase médiane du déplacement considéré. Il n'est dès lors pas étonnant que ces deux propriétés - description de la phase médiane et changement de relation - se retrouvent dans le contenu sémantique de la locution *passer par*.

Plus généralement, la tendance très forte à considérer le site introduit par *passer par* à travers le lien qu'il permet d'établir - directement ou indirectement - entre les entités initiale et finale d'un déplacement montre, encore une fois, que l'entité médiane n'est pas considérée ici comme un élément isolé mais plutôt dans son rôle de médiateur ou de maillon permettant au parcours global d'être réalisé. C'est donc bien à la notion de trajet que la locution *passer par* fait aussi appel. Sur un plan aspectuo-temporel on a vu que le changement de relation impliqué par cette notion de trajet se traduit par le caractère transitionnel ou télique de la locution *passer par*.

Du point de vue ontologique, la combinatoire de *passer par* et du complément identifiant le site nous conduit à distinguer les mêmes classes d'entités que celles introduites précédemment lors de l'analyse de *par* (combiné avec des verbes de changement de relation et d'emplacement). Nous reprenons brièvement, dans la suite, chacune de ces classes et nous montrons que *passer par* peut effectivement être associé

aux entités concernées. Certaines nuances ou précisions devront parfois être apportées en raison des particularités qui dérivent de la sémantique du verbe *passer* et, plus précisément, de la focalisation sur la phase médiane du déplacement induite par cet élément lexical. Nous indiquons par ailleurs, pour chacune des classes d'entités, à quels usages de *passer par* (usage spatial et/ou de type "activité") elles peuvent donner lieu.

Comme on a pu le voir dans la section précédente, les lieux géographiques (autres que les chemins) se combinent sans aucune difficulté avec *passer par*, qu'il s'agisse des lieux à proprement parler ou des entités mixtes. Les premiers permettent l'emploi de type "activité" de cette locution (*en allant de Bayonne à Toulouse, Max est passé par Tarbes*) aussi bien que son emploi spatial (*pour aller de Bayonne à Toulouse, Max est passé par Tarbes*) et ils peuvent, dans ce dernier cas, intervenir en tant qu'entités traversées aussi bien qu'en tant que repères. Les entités mixtes se prêtent également à l'usage de *passer par* dénotant une activité (*en allant à l'université, Max est passé par la mairie*) mais, dans la lecture spatiale, elles ne peuvent fonctionner que comme des repères (*pour aller à l'université, Max est passé par la mairie*).

Les chemins ne donnent généralement lieu qu'à l'interprétation spatiale de la locution passer par et doivent, la plupart du temps, être traversés (même si leur utilisation en tant que repères n'est, ici encore, pas exclue) :

(141) pour venir à Toulouse, Max est passé par l'autoroute du Sud/Max est venu à Toulouse en passant par l'autoroute du Sud

Le fait que les chemins soient peu enclins à intervenir dans les usages de *passer par* fondés sur la notion d'activité n'est pas vraiment surprenant car, du fait de leurs propriétés fonctionnelles, ces entités spatiales font souvent appel à une activité/routine principale caractérisée par le déplacement des cibles mobiles qui y sont localisées : il y aurait donc, en quelque sorte, coïncidence ou proximité entre l'usage spatial et un éventuel emploi de type "activité". Si, toutefois, un nom identifiant un chemin est utilisé, dans un contexte particulier, pour faire référence à un tronçon limité ou un point précis plutôt qu'à cette entité dans son ensemble, l'usage de type "activité" devient éventuellement possible. C'est le cas, par exemple, lorsque le nom d'une route se réfère à un chantier situé sur une portion de cette entité (ceci n'étant possible que dans un contexte très particulier où l'on sait, par exemple, que Max est ingénieur et qu'il intervient sur le chantier en question) :

(142) en allant au dépôt, Max est passé par la route nationale 10

Comme cela a pu être relevé au sujet de l'utilisation des chemins en tant que repères spatiaux, il est important de noter que les contextes dans lesquels les noms de ces entités étendues désignent l'une de leurs portions (rendant éventuellement possible l'emploi de *passer par* de type "activité") sont assez peu fréquents et apparaissent marginaux par rapport aux situations où ils interviennent en tant que tels.

De façon similaire aux entités appartenant à la catégorie des chemins, les emplois de type "activité" de *passer par* apparaissent, la plupart du temps, difficiles ou exclus avec les conduits. L'usage spatial de cette locution est par contre possible avec ces entités, à condition qu'elles mettent, de manière effective, en relation d'autres entités spatiales :

(143) pour aller du robinet au tourniquet, l'eau passe par le tuyau/l'eau va du robinet au tourniquet en passant par le tuyau

Les situations dans lesquelles la connexion entre entités établie par le conduit est peu saillante/immédiate ou est absente paraissent cependant plus propices à l'usage de passer par qu'à celui de constructions combinant cette préposition à d'autres verbes de changement de relation (nous reprenons ci-dessous l'exemple du chat traversant une buse posée sur le sol et non connectée (section 1.4.2.)):

- (144) ??le chat est rentré à la maison par la buse
- (145) ?le chat est passé par la buse

Passer centre la description sur la phase médiane du déplacement (et sur le site médian) et, dans la mesure où les conduits - comme les ouvertures - sont constitués de deux extrémités/zones reliées par une partie intermédiaire/médiane, une certaine forme de connexion est présente permettant dès lors le recours à la locution passer par (cela signifie, en d'autres termes, que l'emploi de passer permet de rester dans le cadre de référence que définit l'entité médiane). S'il n'en va pas de même avec d'autres types de verbes (ex : rentrer, arriver), c'est qu'en se focalisant sur d'autres phases du déplacement ils mettent en évidence des sites que l'entité médiane introduite par par ne contribue pas à mettre en relation (le cadre de référence de la description est alors plus large que celui de la seule entité médiane).

Bien qu'elle soit susceptible d'élargir le cadre de référence introduit par la proposition principale (contenant *passer par*), l'adjonction d'une subordonnée en *pour* ou d'un gérondif conduit pourtant à des énoncés qui sont relativement acceptables :

(146) ?pour rentrer à la maison, le chat est passé par la buse/?le chat est rentré à la maison en passant par la buse

Ce résultat a priori paradoxal est partiellement imputable au fait (déjà souligné) que les structures considérées tendent à présenter le procès de la principale comme contribuant directement à celui (plus large) de la subordonnée ce qui favorise l'émergence d'un contexte dans lequel l'entité associée à *passer par* (bien que n'établissant pas de connexion effective) est conçue comme participant à la réalisation du déplacement global (pour une caractérisation de ces contextes voir les remarques sur les NLI et les noms d'ouvertures effectuées plus loin).

Rappelons qu'en dehors des conduits - et en raison de leur non fixité et de l'absence de connexion induite (intrinsèque ou effective) - par ne peut généralement être combiné avec les objets. Si cette observation s'applique également à l'usage spatial de passer par, il semble que celle locution puisse éventuellement fonctionner avec des objets dans des contextes où un emploi de type activité peut être inféré :

- (147) en sortant de la cuisine, Max est passé par le réfrigérateur
- (148) Max est encore passé par le réfrigérateur!

En ce qui concerne les NLI, et de façon similaire à ce qui a été relevé lors de l'étude de *par* et des entités, la locution *passer par* se combine bien avec ce type de marqueurs lorsque la description spatiale demeure centrée sur l'entité-tout (dont le NLI identifie une partie) :

- (149) pour monter sur la table, le chat est passé par le coin/le chat est monté sur la table en passant par le coin
- (150) pour se hisser jusqu'au plat, le chat est passé par l'extrémité de la table/le chat s'est hissé jusqu'au plat en passant par l'extrémité de la table
- (151) pour contourner la voiture, Max est passé par l'arrière/Max a contourné la voiture en passant par l'arrière

Si l'on se place dans un cadre de référence englobant, les descriptions obtenues sont souvent moins heureuses mais apparaissent cependant plus acceptables que celles mises en évidence dans l'analyse de *par* et des entités. Un point de convergence important avec les observations antérieures tient au fait que le degré d'acceptabilité des constructions considérées dépend, ici encore, de la nature de l'entité-tout à laquelle est appliquée le NLI (opposition objets/lieux) :

- (152) ?pour sortir de/quitter la salle, Max est passé par le coin de la table
- (153) ?Max est sorti de/a quitté la salle en passant par le coin de la table
- (154) ?pour sortir de/quitter la prairie, Max est passé par derrière le tracteur
- (155) ?Max est sorti de/a quitté la prairie en passant par derrière le tracteur
- (156) pour aller dans la prairie, Max est passé par le coin du poulailler

Le caractère relativement correct de ces énoncés est probablement dû au centrage sur la phase médiane du déplacement induit pas le verbe (l'effet du changement de cadre de

référence est dès lors atténué) mais est aussi imputable au fait que la construction utilisée présente le procès de la principale comme visant à la réalisation du déplacement global décrit par la subordonnée. Ainsi qu'il a déjà été esquissé, cette tournure amène à construire des contextes interprétatifs particuliers dans lesquels, par exemple, un nombre limité de trajets est disponible pour réaliser le déplacement décrit et le NLI de la principale identifie l'un de ces parcours. Ceci revient à dire que le contexte situationnel permet momentanément à l'entité désignée par le NLI de mettre en relation d'autres éléments de son environnement dans le cadre d'un trajet (et ceci en dépit de l'absence de fixité de cette entité dans le cadre de référence considéré et du fait qu'elle n'est pas a priori destinée à induire le passage ou la connexion). Notons que si un tel contexte n'est pas disponible on aura plutôt recours à des constructions du type *en sortant de/quittant la prairie, Max est passé derrière le tracteur*).

Bien que, dans le cas des NLI, l'usage spatial de *passer par* soit de loin le plus courant (et ceci d'autant plus que la sémantique de ces marqueurs fait référence à des caractéristiques spatiales de l'entité-tout : *Max est passé par la boulangerie* versus *Max est passé par le coin de la boulangerie*), il semble qu'ici encore l'emploi de type activité ne puisse être absolument exclu :

(157) en sortant de/quittant la salle, Max est passé par le coin de la table (pour prendre un gâteau)

(158) en allant dans la prairie, Max est passé par le coin du poulailler (pour observer les poules)

On notera cependant le caractère assez exceptionnel et contraint des contextes permettant à un interlocuteur potentiel d'interpréter la locution *passer par* de cette manière.

Quand la description linguistique se limite au cadre de référence défini par l'entité-tout (dont l'ouverture constitue une partie), les noms d'ouvertures peuvent, comme les NLI, assez aisément donner lieu à l'emploi spatial de la locution *passer par* :

(159) pour pénétrer dans la bouteille, la mouche est passée par le goulot/la mouche a pénétré dans la bouteille en passant par le goulot

La possibilité de recourir à un cadre de référence englobant dépend à nouveau de la nature du tout mais, dans le cas d'entités non fixes (objets), ce passage à un cadre plus large semble poser moins de problèmes que pour les descriptions qui associent *par* à des verbes autres que *passer* (ex : *aller*; cf. section 1.4.2.) :

(160) ?pour aller sur le mur, la mouche est passée par le/un trou de la passoire/?la mouche est allée sur le mur en passant par le/un trou de la passoire

(161) pour aller dans la forêt, le chevreuil est passé par l'entrée de la gorge/le chevreuil est allé dans la forêt en passant par l'entrée de la gorge

La sémantique du verbe (centrée sur la phase médiane du déplacement) et le contexte particulier que la construction utilisée pousse à élaborer (et dans lequel, par exemple, l'ouverture concernée caractériserait un trajet possible au sein d'un environnement plus large) constituent probablement des facteurs importants au moment d'expliquer la meilleure acceptabilité des énoncés obtenus.

Finalement, l'association de *passer par* à des sites de type ouverture est généralement interprétée à travers une lecture spatiale de cette locution mais les usages de type activité ne peuvent être complètement exclus (en particulier si l'entité-tout est un lieu : *en allant dans la forêt, Max est passé par l'entrée de la gorge* (pour y observer des nids de vautours)).

En résumé, les observations effectuées concernant les emplois spatiaux de *passer par* confirment les résultats déjà obtenus lors de l'examen des entités sélectionnées par cette préposition (lieux géographiques, chemins, conduits, NLI, ouvertures). Les seules différences relevées proviennent de la sémantique de *passer* qui, comme on l'a vu, s'avère centrée sur la phase médiane du déplacement et sont aussi imputables à la

relation particulière entre le déplacement global et sa phase médiane que les constructions employées amènent à établir. Pour certaines entités spatiales (ex : conduits, NLI, ouvertures) et certains types de cadres de référence, ces facteurs conduisent à mieux accepter l'association à *par* que dans les descriptions précédemment étudiées. Par ailleurs - et en raison de l'existence d'un emploi de la locution analysée basé sur la notion d'activité - les objets, qui ne peuvent habituellement être associés à la préposition *par*, sont éventuellement combinables avec *passer par* lorsque le contexte situationnel et les propriétés fonctionnelles (de l'objet) permettent d'inférer une certaine forme d'activité.

Il semble que ce soit avec les lieux géographiques que ce deuxième usage de *passer* par s'effectue le plus naturellement, concurrençant, la plupart du temps, l'usage spatial. Pour les autres classes d'entités mises en évidence (y compris les objets auxquels nous venons de faire référence), le recours à l'usage de type "activité" n'est pas toujours possible et nécessite en tout cas l'existence d'un contexte bien particulier.

3. Vers une analyse contrastive : la préposition à travers et les autres emplois de par

Dans cette troisième et dernière partie nous comparons l'usage de *par* de type "trajet" analysé jusqu'ici à d'autres constructions. Nous nous pencherons successivement sur la locution prépositionnelle à *travers*, les emplois de *par* dits "imprécis" puis sur un ensemble plus large d'acceptions de cette préposition mis en évidence dans (Stosic 1999). Il n'est évidemment pas question pour nous de réaliser une analyse complète de ces constructions mais plutôt de les rapprocher de l'usage de *par* auquel cette étude est consacrée de manière à confirmer, infirmer ou nuancer les observations déjà effectuées.

3.1. Par et à travers

Dans les lignes qui suivent, nous proposons une brève comparaison des emplois de par dénotant un trajet et de la locution à travers. Nous considérons successivement le comportement de ces marqueurs vis-à-vis des verbes et des entités-sites qu'ils sélectionnent puis nous faisons quelques remarques relatives à la configuration des entités spatiales sous-tendant les descriptions concernées. Deux différences essentielles entre ces prépositions sont mises en évidence. Il apparaît tout d'abord que à travers, contrairement à par, ne fait pas appel à la notion de trajet. D'un point de vue spatial, le site sélectionné par cette préposition est considéré isolément et non dans sa relation avec d'autres entités spatiales (en particulier les entités initiale et finale). La localisation exprimée par à travers n'est donc pas destinée à permettre un déplacement de la cible impliquant une connexion de sites distincts. Sur un plan plus strictement aspectuotemporel, à travers peut être associé à des verbes qui n'impliquent aucun changement de relation (par rapport au site) et dont le contenu sémantique n'est donc pas transitionnel ou télique. Hormis la notion de trajet, à travers et par divergent sur un deuxième point qui concerne plus précisément les propriétés intrinsèques des sites sélectionnés. On verra ainsi que la première de ces prépositions se combine avec des entités matérielles opposant une certaine résistance au déplacement de la cible alors que la deuxième privilégie, comme on l'a vu, des sites définissant des portions d'espace et facilitant, au contraire, le déplacement. Il est probable que ces deux points de divergence entre par et à travers - conceptualisation relationnelle ou isolée du site (notion de trajet), facilitation du déplacement ou opposition à celui-ci - soient liés.

Contrairement à *par* qui ne peut être combiné qu'avec des verbes de changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site (voir section 1.3.), à *travers* s'associe à des prédicats n'impliquant pas une telle contrainte. Ce phénomène apparaît aussi bien avec les verbes de mouvement suggérant un changement possible d'emplacement qu'avec les verbes qui indiquent une modification obligatoire de cet emplacement :

- (162) Max a trottiné à travers la prairie
- (163) Max a couru à travers la prairie
- (164) Max a vagué à travers la ville
- (165) Max a erré à travers la ville

Comme nous l'avons déjà noté, ces verbes décrivent des activités (au sens de (Vendler 1957)) et s'opposent donc aux procès téliques dont la réalisation conduit à une transition (accomplissements et achèvements). Le fait que les concepts de transition et de télicité sous-tendent le contenu sémantique de la préposition *par* et ne soient aucunement liés à celui de à *travers* est illustré par le comportement de ces marqueurs avec des prédicats n'impliquant pas de changement de relation. Rappelons, à ce propos, qu'un verbe introduisant une activité tel que *faire du footing* peut, dans un contexte particulier conférant au procès décrit une certaine structuration (via, par exemple, l'habitude et la répétition : *faire son footing*), donner lieu à une lecture basée sur le changement de relation et la télicité. Si *par* est susceptible de forcer une telle lecture, à *travers* ne semble pas en mesure de modifier le point de vue initialement introduit par le verbe et le procès décrit est donc localisé à l'intérieur de l'entité-site (comparer à *Max a fait son footing dans le bois des Violettes*) :

(166) Max a fait son footing par le bois des Violettes

(167) Max a fait son footing à travers le bois des Violettes

Bien qu'à travers n'implique pas le changement de relation et la télicité, cette préposition peut être associée à des verbes caractérisés par ces notions :

(168) Max est arrivé (sur la place) à travers le jardin public

L'acceptabilité de ce type de construction tient principalement au caractère médian et interne de la locution prépositionnelle qui la rend apte à désigner la phase intermédiaire du déplacement. Notons cependant que l'aspect transitionnel de telles descriptions découle uniquement de la sémantique du prédicat verbal et n'est, en aucune façon, imputable à la préposition à travers.

Ce bref survol des catégories de verbes avec lesquelles se combinent les prépositions par et à travers montre donc que si le premier de ces marqueurs est étroitement lié aux concepts de changement de relation et de télicité, le deuxième ne paraît pas en dépendre. Rappelons que ces propriétés constituent probablement le versant aspectuotemporel de la notion de trajet.

L'analyse comparative des entités-sites que sélectionnent respectivement par et à travers est également révélatrice des différences de comportement de ces deux prépositions et confirme, sur un plan plus strictement spatial, que seule la première véhicule le concept de trajet. Il apparaît tout d'abord qu'à travers introduit des entités envisagées de manière isolée c'est-à-dire sans que soient prises en considération d'éventuelles relations avec d'autres sites du déplacement. On observe, par ailleurs, que si les entités combinées avec par définissent des portions d'espace et permettent ou même favorisent le déplacement, les sites apparaissant après la locution à travers interviennent en tant qu'entités matérielles et s'opposent souvent au déplacement de la cible. Comme on le verra, cette opposition n'est pas stricte et peut consister à guider la cible à travers la restriction de certains mouvements. Une contrainte relative à l'extension du déplacement de la cible au sein du site sélectionné par à travers est également mise en évidence qui, combinée avec les propriétés de certains sites et avec la sémantique des verbes, conduit parfois à des descriptions de trajets. Nous tentons de démontrer que la présence éventuelle d'un site capable d'être intégré à un trajet n'est pas due ici à la sémantique de la préposition à travers mais résulte bien de l'effet conjoint des facteurs mentionnés. Nous considérons successivement le cas des lieux et des objets avant de dire quelques mots des entités désignées par des NLI ou des noms d'ouvertures (pour certaines classes d'entités, nous insérons, en notes, quelques exemples issus du

corpus Frantext qui, bien que ne correspondant pas toujours aux schémas syntacticosémantiques analysés ici, semblent confirmer nos propres intuitions).

Plusieurs des exemples ci-dessus ont montré que à travers s'associe sans problème aux lieux qui ne sont pas des chemins dans le cadre de constructions faisant appel à des verbes exprimant ou non un changement de relation. Cette préposition peut également s'appliquer à des entités mixtes comme l'indiquent les phrases suivantes :

- (169) Max a marché à travers le musée
- (170) Max est allé sur la place à travers le hall de gare

De telles descriptions présentent cependant une différence majeure avec les structures en *par* intégrant des entités mixtes puisque la cible est censée ici traverser le site médian alors que, dans le premier cas, celui-ci servait de repère permettant l'identification du trajet. Plus généralement, la contrainte d'opposition au déplacement sous-tendant la sémantique de *à travers* paraît interdire l'utilisation des lieux - entités mixtes ou lieux géographiques - en tant que repères situés à proximité d'un itinéraire. Notons que cette fonction de repérage potentiellement affectée aux lieux est particulièrement caractéristique de la notion de trajet puisque le site n'y est pas pris isolément mais est considéré pour sa faculté à pointer sur un itinéraire particulier (ou sur un ensemble d'itinéraires possibles).

Les chemins dont l'une des propriétés fonctionnelles majeures est de permettre la connexion d'autres entités spatiales ne s'associent pas aisément à la préposition à $travers^{38}$:

- (171) ??Max a marché/s'est promené à travers le chemin
- (172) ??Max est allé de Bayonne à Toulouse à travers l'autoroute

La fonction éminemment connectrice ou relationnelle de ces sites ne semble pas prise en considération par à travers (contrairement à par qui accepte toujours les entités de type "chemin") et des contraintes autres, relatives en particulier à l'opposition au déplacement exercée par le site semblent s'appliquer. Les chemins contenant des éléments susceptibles de freiner le déplacement d'une cible ou conçus pour guider/canaliser la cible en interdisant certains de ses déplacements (en particulier les déplacements latéraux) donnent lieu, d'ailleurs, à des constructions qui s'avèrent plus naturelles³⁹:

- (173) ?Max a marché à travers le sentier herbu
- (174) ?Max est allé de Toulouse à St-Ferréol à travers le canal du Midi
- (175) Max s'est rendu de France en Italie à travers le tunnel du Mont-Blanc⁴⁰

³⁸Il est intéressant de noter que les constructions faisant appel au verbe *passer* et dans lesquelles à *travers* est associé au même type de sites (chemin, route, etc.) décrivent un déplacement de la cible se faisant selon une direction perpendiculaire à celles suggérées lorsque le site est combiné avec *par* (indiquons qu'il n'est pas exclu que *passer à travers* constitue, dans certains emplois, une locution verbale) : *Max est passé à travers/par la route nationale 10*.

³⁹Le fait que la cible se déplace selon l'une des directions fonctionnellement définie par le site n'est pas dû, selon nous, à la prise en compte du caractère connecteur ou relationnel de cette dernière entité mais résulte plus probablement de la nécessaire opposition au mouvement (soit que la direction considérée maximise cette opposition, soit que les mouvements latéraux et/ou verticaux soit conceptuellement difficiles ou interdits pour la cible considérée). Indiquons d'ailleurs qu'un déplacement selon un sens opposé aux directions naturellement induites par le site n'est pas à exclure en présence de certains verbes et/ou entités-cibles (cette remarque est valable pour la catégorie des conduits abordée plus loin):

[?]Max est passé à travers le sentier herbu/canal du Midi

l'eau s'est infiltrée à travers le tunnel du Mont-Blanc.

⁴⁰Plusieurs extraits de Frantext confirment la nécessité de l'opposition au mouvement de la cible et, plus généralement, le rôle du guidage pour l'emploi d'entités de type "chemin" :

depuis un moment, Vérinaud suivait des yeux les phares d'une voiture qui montait à travers le chemin de pierrailles (Duvignaud J. 1957, L'or de la République)

Harbert prit donc à travers le sentier qui devait le ramener vers la partie cultivée de l'îlot (Verne J. 1874, L'île Mystérieuse)

C'est probablement cette même notion d'opposition aux mouvements de la cible qui permet d'associer à *travers* à des entités de type "conduit" :

(176) le jus d'orange monte dans la bouche de Max à travers la paille

(177) le sérum va du flacon au bras de Max à travers le tube⁴¹

Les objets auxquels nous avons affaire ici se rapprochent, en effet, de certaines entités qualifiées de chemins citées précédemment (ex : tunnel) : ils sont fonctionnellement conçus pour s'opposer aux mouvements latéraux de la cible (et, plus généralement, à tout ou partie des mouvements perpendiculaires à leur dimension principale) et opèrent une certaine forme de guidage⁴². Notons d'ailleurs que, d'un point de vue géométrique et morphologique, ces entités spatiales sont souvent longilignes et percées de part en part.

Ici encore, l'acceptabilité de ces descriptions spatiales semble donc découler de la notion d'opposition au mouvement et de guidage plutôt que du concept de trajet (rappelons que l'association de *par* et de sites de type "conduit" nécessite l'existence d'une connexion effective entre entités ou zones spatiales c'est-à-dire d'un véritable trajet). Ceci apparaît, par exemple, dans le cas de conduits fonctionnant en boucle pour lesquels le recours à *à travers* n'est pas exclu (contrairement à *par* qui peut, tout au plus, donner lieu à une lecture imprécise) alors même que la notion de trajet (connectant des entités spatiales distinctes) est absente :

(178) l'eau coule à travers/??par le circuit de refroidissement

D'autres descriptions mettant en jeu des conduits semblent mettre en évidence la non sensibilité de *à travers* à la notion de connexion entre entités parmi lesquelles les situations où cette connexion est a priori non présente et peut, tout au plus, être suggérée par le contexte énonciatif :

(179) le tigre de Max a atteint le tabouret à travers/?par le cerceau/cylindre

Hormis les conduits, la préposition à *travers* peut s'appliquer, plus généralement, aux objets dès lors qu'ils offrent une résistance au déplacement de la cible :

(180) les termites ont creusé des galeries à travers la poutre

(181) la mèche s'enfonce à travers le bloc de pierre

Le fait que certaines constructions associant à travers à une entité de type "objet" suggèrent un déplacement (de la cible) allant d'une extrémité à l'autre de l'entité n'est pas surprenant. Le contenu sémantique de cette locution implique, en effet, que le déplacement de la cible ait une extension significative au regard de la structure du site et

il est desja arrivé en Arles grande quantité de bleds et de munitions pour toute l'armée, descendues par eau à travers le canal de la rivière de Saone qui passe par Lyon (de Peiresc N. 1629, Lettres aux frères Dupuy)

je suis curieux de voir comment ils élèveront l'aqueduc qui doit conduire les eaux de ce ruisseau à travers la rivière de Harlem (Crèvecœur M. 1801, Voyage en Pensylvanie)

puis, penché sur elle, la guidant à travers le couloir, il se reprit (Roy G. 1945, Bonheur d'occasion)

nous revînmes à travers la galerie (Leroux G. 1907, Le mystère de la chambre jaune)

crie en français une voix qui monte à travers la cheminée (Malraux A. 1937, L'espoir)

⁴¹La possibilité de combiner *par* avec des entités caractérisées comme des conduits apparaît également dans les exemples suivants tirés de Frantext :

du tube en sureau, il y planta l'autre branche creuse,... en sorte que l'air,... pût circuler dans cette machine improvisée, et courir depuis l'embouchure du tube vertical, à travers le canal intermédiaire, jusque dans le pot à fleurs vide (Balzac H. 1831, La peau de chagrin)

glouglou glou fait la pipe à eau avec un pffeuh pffeuh en bruit de fond de la fumée qui monte à travers le tuyau transparent (Lasaygues F. 1985, Vache noire, hannetons)

le bol alimentaire va progresser vers l'oesophage à travers le pharynx (Encyclopédie médicale Quillet 1965)

⁴²Cette opposition aux mouvements latéraux de la cible est à rapprocher de ce qui a pu être observé dans (Vandeloise 1986) et (Vieu 1991) à propos de la préposition *dans* et du principe de contenance. Rappelons que, selon ce principe, un intérieur est contenant s'il est capable de s'opposer aux mouvements verticaux et latéraux d'une cible. Pour que la contenance soit effective, il est nécessaire que la cible soit en contact avec les diverses frontières ou limites imposées par le site (eau dans un verre versus mouche dans un verre).

de la disposition de ses frontières (le parcours idéal de la cible met en relation des extrémités appropriées cf. Herskovits 1997)⁴³. C'est ce facteur qui, associé à la contrainte d'opposition aux mouvements de la cible ainsi qu'aux propriétés géométriques de certains objets - dont la configuration interne détermine une séparation entre zones (ex : planche) - met au premier plan le fait que le parcours se fait de part en part du site concerné. La conjonction de cette propriété et d'autres paramètres complexes - parmi lesquels la faculté du site à mettre en relation des entités ou zones distinctes ainsi que la sémantique du verbe utilisé - peut parfois générer des descriptions se référant à des trajets mais ceci n'est en aucun cas imposé par la sémantique de à travers : la contrainte d'extension du déplacement évoquée plus haut se limite au cadre de l'entité-site et n'implique aucune relation particulière de celle-ci avec des entités environnantes. Notons que si ces remarques sont particulièrement importantes pour certains types d'objets, elles concernent en réalité l'ensemble des classes d'entités combinées avec la locution à travers.

L'absence de contraintes relatives aux rapports entre le site sélectionné par à *travers* et les entités environnantes est d'ailleurs révélée par des constructions faisant appel à des objets telles que :

(182) le lustre (s'est décroché du plafond puis) est venu s'écraser sur le sol à travers/?? par la table en verre/la vasque

Comme nous l'avons déjà souligné, la non fixité des objets en fait de mauvais candidats pour la mise en relation d'entités spatiales et c'est, en particulier, pour cette raison que *par* ne peut être utilisé ici. Le recours à *à travers* pose moins de problèmes, ce qui semble confirmer la non pertinence de cette contrainte de connexion - et plus généralement de la notion de trajet - pour l'analyse de cette locution.

Nous ne nous attarderons pas sur les entités désignées par des NLI ou des noms d'ouvertures. Soulignons toutefois que leur étude confirme la propriété mise au jour pour les autres catégories selon laquelle à travers sélectionne des sites matériels (plutôt que des portions d'espace) capables de s'opposer au déplacement d'une cible mobile. Ceci est particulièrement frappant ici puisque l'une des caractéristiques majeures des NLI et des noms d'ouvertures réside précisément dans leur capacité à se référer à des portions d'espace. La combinaison de ces éléments lexicaux et de à travers conduit, en dépit de cette propriété, à pointer la partie matérielle de l'entité désignée plutôt que la portion d'espace qui lui est associée comme c'est le cas pour par :

(183) la peinture a coulé sur le sol à travers l'extrémité du banc

(184) l'obus a pénétré dans le bâtiment à travers la porte principale

Le cas des ouvertures est particulièrement révélateur. Alors que les entités susceptibles de limiter certains mouvements de l'entité-cible (trou, faille, fente, etc.) s'associent naturellement à à travers (la bague est tombée sur le carrelage à travers le trou de l'étui ⁴⁴), la combinaison de cette locution à des ouvertures fonctionnellement

⁴³Notre but n'étant pas d'analyser à *travers*, nous ne nous attardons pas sur cette propriété importante qui sous-tend probablement aussi la sémantique de *traverser*. Les exemples précédents relatifs aux lieux, aux chemins et aux conduits mettent aussi en évidence la présence de cette contrainte.

⁴⁴L'opposition au déplacement doit être effective et dépend de la cible et du site en présence : ainsi, le trou de l'étui devra être d'une taille et d'une forme telles que le passage de la bague n'apparaisse pas comme étant une chose évidente/prévisible.

Divers exemples extraits de Frantext montrent que cette notion d'opposition est bien en œuvre dans le cas des ouvertures :

pour le forcer alors à passer à travers le trou et le rendre carré, on attache au crochet une corde ou une chaîne (Nosban 1857, Manuel de menuiserie, ébénisterie, marqueterie)

il revient à l'ancolie et, cette fois, il perce la corolle et suce le nectar à travers l'ouverture qu'il a faite (France A. 1881, Le crime de Sylvestre Bonnard)

il passa le bras à travers la fente de la porte, saisit une main qui s'avançait et répondit : -sans doute ! (de Gobineau J.A. 1876, Nouvelles asiatiques)

destinées à faciliter le passage ou, plus généralement, n'exerçant pas d'opposition au déplacement nécessite, au contraire, la présence d'un élément capable d'entraver ce déplacement (cf. l'exemple de la porte cité en (184)).

Ces quelques observations relatives aux NLI et aux noms d'ouvertures convergent avec celles effectuées pour d'autres classes d'entités (et notamment les lieux et les chemins) en révélant le rôle joué par l'opposition au déplacement de la cible (et le caractère matériel du site) dans le sémantisme de à travers. Si l'impossibilité de fonctionner en tant que repère notée dans le cas des lieux et la difficulté à sélectionner des entités par essence connectrices telles que les chemins constituent un indice de la non sensibilité de à travers à la notion de trajet, c'est essentiellement les conduits et les autres types d'objets qui nous ont permis, dans ce survol des classes ontologiques, de mettre en évidence ce second point de divergence entre à travers et par.

Après la comparaison des classes de verbes et d'entités sélectionnées par à travers et par, nous nous penchons maintenant sur les rapports que ces prépositions contribuent à établir entre l'entité médiane à laquelle elles s'associent et les autres entités du procès décrit. Comme nous l'avons fait dans la première section, nous considérons ici des verbes de changement de relation (et d'emplacement) si bien que les descriptions analysées se réfèrent toutes à des trajets. Rappelons que, dans de telles situations, la présence d'un trajet n'est, selon nos hypothèses, pas due au sémantisme de à travers : elle dérive plutôt du contenu sémantique du verbe de déplacement et en particulier de son caractère transitionnel ou télique. Bien que toutes les constructions étudiées décrivent des trajets, des différences importantes se font jour concernant les relations qu'entretient le site médian/secondaire (introduit par les prépositions considérées) avec les autres sites du déplacement ainsi qu'avec la cible. Nous pointons ci-dessous sur deux d'entre elles.

Alors que l'entité médiane combinée avec *par* peut être connectée (directement) aux sites initiaux et finaux du procès ou être reliée à eux à travers une relation indirecte (c'est-à-dire figurer au milieu du trajet; la sémantique du verbe peut influer, comme nous l'avons montré, sur le choix de l'une ou l'autre de ces deux possibilités), le site introduit par à travers a parfois tendance à favoriser le premier type de configuration (connexion (directe) aux entités initiale et/ou finale ou du moins proximité avec celle-ci)⁴⁵. Ainsi - et malgré la perspective globale et l'apparente neutralité du verbe *aller* visà-vis des deux configurations évoquées - l'entité médiane combinée avec la préposition semble devoir être connectée aux sites initial et/ou final dans le cas de à travers alors qu'un lien direct ou indirect avec ces entités paraît possible pour par :

- (185) Max est allé (de Valcarlos) à Burguete à travers/par la forêt de Roncevaux (les entités Valcarlos et Burguete étant connectées au site médian)
- (186) Max est allé (de Bayonne) à Pampelune ??à travers/par la forêt de Roncevaux (les entités Bayonne et Pampelune n'étant pas connectées au site médian)
- (187) Max est allé (de la maison) à l'église à travers/par le champs de maïs
- (188) Max est allé (de la gare) à l'université à travers/par le jardin public⁴⁶

on y entrait par la cave, sous l'escalier, en se hissant à travers le trou que formaient deux marches manquantes (Triolet E. 1945, Le premier accroc coûte)

et tout à coup, il y a une ouverture dans le mur, une porte peut-être et le corps de Radicz bondit à travers l'ouverture (Le Clezio J.M.G. 1980, Désert)

⁴⁵Une étude approfondie de *à travers* serait toutefois nécessaire afin de déterminer la possible présence ou absence de connexion avec les sites initial et/ou final en fonction des contextes linguistiques et situationnels. En effet, des facteurs tels que la nature ontologique des sites sous-tendant le déplacement ou le sémantisme des verbes utilisés sont certainement susceptibles d'influencer l'application de cette contrainte.

⁴⁶Il est possible que la difficulté à analyser les constructions basées sur des sites déconnectés (telles que les deux premières phrases citées précédemment) conduise à réinterpréter ces structures en considérant la locution à *travers* comme s'appliquant à une phase particulière du déplacement décrit (et exprimée par un

Au-delà des aspects purement géométriques, la connexion avec les sites initial et/ou final que semble suggérer l'usage de à travers est révélatrice de l'incapacité de cette préposition à se référer à des trajets. Alors que le site médian désigné par par peut, s'il remplit certaines conditions (géométriques et fonctionnelles mais aussi pragmatiques et référentielles), identifier l'ensemble de l'itinéraire suivi par la cible et mettre, ainsi, indirectement en relation les entités initiale et finale, ces données indiquent que l'entité introduite par à travers n'est pas vraiment apte à "représenter" les divers éléments potentiellement constitutifs du trajet. Il se confirme ainsi que le site médian correspondant à à travers est considéré isolément, la relation (souvent directe) qui le lie, dans les descriptions considérées, à d'autres éléments spatiaux (la plupart du temps entités initiale et/ou finale) étant induite par les marqueurs linguistiques environnants (verbe et sites initial et final).

Une deuxième divergence entre à travers et par concerne les rapports entre la cible mobile et le site médian/secondaire dans les situations où ce dernier est connecté aux entités initiale et finale (comme nous venons de le voir, dans le cas de à travers seules ces situations sont possibles). L'étude de par (section 1.4.4.) a montré que, dans les configurations de connexion, l'entité médiane et le site initial ou final doivent partager une portion de frontière commune (la première constitue une partie tangentielle du second ou alors ces deux entités sont liées par une connexion externe ou un chevauchement). Deux types d'interprétations susceptibles d'affecter la localisation de la cible dans le site médian au début ou à la fin du procès ont aussi étaient mis en évidence. L'entité médiane peut intervenir dans la description spatiale en tant que pointeur sur un morceau de frontière du site initial ou final (et non en tant qu'entité à part entière) et, dans ce cas, la localisation de la cible par rapport au site médian n'est pas vraiment pertinente (interprétation métonymique; ex : Max est entré à la cathédrale par la place du Marché). Si, au contraire, l'entité médiane est considérée comme telle, la localisation de la cible par rapport à ce site prend tout son sens (ex : Max est arrivé/allé à la cathédrale par la place du Marché) et il a pu être montré que cette question dépend d'un ensemble complexe de facteurs. Dans ce deuxième cas de figure (site médian agissant en tant qu'entité et non en tant qu'identifieur de frontière), des phénomènes intéressants mettant en jeu le principe de contraste (Vieu 1991) (conceptualisation d'un tout privé de l'une de ses parties) ont parfois été relevés (ex: Max est allé en Espagne par l'Aragon) qui semblent indiquer la difficulté à considérer l'entité médiane comme une véritable partie du site primaire.

L'analyse contrastive de la locution à *travers* semble indiquer que les sites introduits par cette locution ne jouent généralement pas le rôle d'identifieurs de frontière et interviennent plutôt dans les descriptions en tant qu'entités spatiales devant être parcourues/traversées :

- (189) Max est ?arrivé/parvenu à la cathédrale à travers le marché
- (190) Max (s')est ?parti/enfui de la cathédrale à travers le marché
- (191) Max (s')est ?entré à/?arrivé à/introduit dans la cathédrale à travers la crypte
- (192) Max (s')est sorti/parti/enfui du musée à travers la réserve

Comme on peut le constater, ces diverses phrases suggèrent assez nettement une localisation initiale et/ou finale de la cible qui est extérieure au site médian concerné et, par conséquent, un déplacement décrivant une traversée de ce site. Cette nécessaire

prédicat distinct) plutôt que comme un élément affectant directement ce déplacement. Les descriptions considérées seraient alors assez proches de structures telles que :

[?]Max est allé de Bayonne à Pampelune en roulant à travers/en marchant à travers/en traversant la forêt de Roncevaux

Cette lecture, quand elle est possible, semble introduire des contraintes moins fortes sur la connexion ou la proximité de l'entité médiane et des sites initiaux et finaux, comme paraît l'indiquer la phrase précédente (il s'agit peut-être là d'un phénomène d'accommodation).

traversée résulte certainement de l'effet combiné de la sémantique du verbe (changement de relation et d'emplacement) et de la contrainte d'extension du déplacement qui, comme il a été souligné, paraît sous-tendre le fonctionnement de \grave{a} travers. Il est donc probable que la notion de traversée conduise à traiter le site médian comme une véritable entité, bloquant dès lors son éventuelle intervention en tant qu'identifieur de frontière⁴⁷.

Par ailleurs - et en raison du concept d'opposition au déplacement véhiculé par le sémantisme de *à travers* - l'usage de verbes soulignant la difficulté à atteindre le site final (ex : *s'introduire, parvenir*) ou à s'extraire du site initial (ex : *s'enfuir*) semble rendre les constructions ci-dessus plus acceptables. Ce concept, ajouté à la contrainte de traversée évoquée précédemment, amène, dans les cas d'inclusion entre sites (191, 192), à considérer que la cible n'est localisée dans le site final ou à l'extérieur du site initial qu'au terme de la traversée de l'entité médiane. En conséquence, le site primaire des descriptions finales est souvent conceptualisé sans la partie identifiée par le site secondaire (application du principe de contraste; Max n'est véritablement dans la cathédrale qu'après avoir traversé et quitté la crypte) alors que pour les déplacements initiaux cette entité primaire est généralement prise avec sa partie (Max n'est véritablement sorti du musée qu'après avoir traversé et quitté la remise).

Ces différences avec le comportement de la préposition *par* illustrent un peu plus le fait que la notion de trajet est étrangère à la locution à *travers*. La propension à identifier des portions de frontière - entités de passage - dont font preuve les sites médians associés à *par* est, en effet, bien révélatrice de la fonction connectrice ou relationnelle affectée par ce marqueur aux sites qu'il sélectionne. L'inaptitude des sites médians de à *travers* à fonctionner comme des identifieurs de frontière montre, à l'inverse, que cette locution est focalisée sur ce seul élément spatial. Elle est à rapprocher de la difficulté à pointer sur un parcours plus large que celui correspondant au seul site ainsi qu'à l'incapacité des lieux sélectionnés à jouer le rôle de repères.

3.2. A propos de par "imprécis"

Nous avons fait référence, à plusieurs reprises, aux emplois de *par* qualifiés d'"imprécis" dans (Stosic 1999) et nous abordons plus en détail, dans cette section, cet usage particulier de la préposition. Il n'est pas question ici de faire une analyse complète de *par* imprécis mais plutôt de caractériser à grands traits ces emplois tout en essayant de mettre au jour des liens éventuels avec l'usage auquel est consacré cette étude et dénotant des trajets. Nous nous basons principalement, dans la suite, sur des exemples attestés extraits de (Stosic 1999).

Trois types de situations pouvant donner lieu à un emploi imprécis de *par* peuvent être distingués sur la base des données analysées.

Le premier cas (a1) correspond aux situations mettant en jeu une cible unique se déplaçant au sein d'un site et dont la localisation, au cours de ce déplacement, est connue ou non du locuteur :

(193) je vous cherchais par tout le quartier

(194) Paul rôde par le pays

Le deuxième type de situation (a2) se rapproche du premier cas en ce qu'il fait aussi appel à une cible unique mais en diffère par le caractère statique de cette entité ainsi que par la nécessité pour le locuteur de ne point en connaître la localisation :

(195) le voleur se cache par la ville

-

⁴⁷L'incapacité des sites médians introduits par *à travers* à jouer le rôle d'identifieurs de frontières est également illustrée par l'acceptabilité douteuse des constructions intégrant un verbe focalisé sur le passage de l'extérieur à l'intérieur (ou de l'intérieur à l'extérieur) du site primaire (et pour lesquels il est précisément nécessaire que l'entité médiane se réfère à une portion de frontière) :

(196) la bécasse se terre par la fougeraie

Notons que ce type de configuration est peut-être encore perceptible dans certaines occurrences de la préposition *parmi* :

(197) le coupable se trouve parmi l'assemblée

Le troisième cas de figure (b) est basé sur des entités plurielles (ou massiques) statiques ou mobiles et dont la localisation peut ou non être connue du locuteur :

(198) des maisons sont disséminées par la plaine

(199) il y a des gendarmes par les routes

(200) il y a des troupes paramilitaires par toute la province

Les configurations qui entrent dans cette troisième catégorie paraissent entretenir un certain type de lien avec certains emplois des adverbes ou locutions adverbiales *partout* et *par-ci par-là* et ceci, notamment, en raison du caractère pluriel des cibles en présence .

(201) il y a des miettes par-ci par-là sur le sol

(202) il y a des gendarmes partout sur les routes

Bien que les emplois de par ainsi mis en évidence soient bien différents de ceux mettant en jeu la notion de trajet (ceci a notamment été mis en évidence par l'étude de la combinatoire avec les verbes), il n'est pas exclu qu'une certaine forme de lien conceptuel existe entre ces deux usages de la préposition. Une première observation des emplois imprécis fait assez rapidement apparaître une caractéristique commune partagée par les trois cas de figure décrits : la cible y définit de façon constante un ensemble de positions possibles au sein du site, soit par son caractère mobile, soit par sa nature plurielle, soit encore parce que sa localisation demeure floue ou inconnue (notons que plusieurs de ces facteurs peuvent se superposer). Ce type de descriptions se caractérise donc par l'existence d'un domaine de recherche complexe de la cible (unique ou plurielle), domaine qui doit être pris en considération dans sa totalité si l'on veut localiser cette entité spatiale. C'est précisément cette notion de domaine de recherche complexe qui nous paraît constituer le lien conceptuel reliant les emplois imprécis de par et ceux fondés sur le concept de trajet. En effet, tout comme le déplacement de la cible dans le cadre d'un trajet introduit un ensemble de sites distincts, le recours au par imprécis définit un réseau de positions successivement occupées par la cible (mobile) ou devant être (réellement ou conceptuellement) parcourues par le destinataire du message du fait du caractère imprécis ou multiple de la localisation (cible statique).

L'existence d'un lien éventuel entre les deux usages de *par* considérés est également illustrée par la possibilité que présentent certaines structures d'être interprétées selon l'une ou l'autre des deux perspectives (trajet ou imprécision). Ainsi la combinaison de cette préposition et de l'adverbe déictique *ici* peut-elle se référer à un élément d'un itinéraire ou à une zone spatiale floue en fonction du verbe auquel elle est associée (une construction telle que *venez par ici* permet même les deux interprétations selon que le locuteur est ou non mobile et que le verbe prend ou non un sens similaire à celui de *suivre*):

(203) on accède au bureau par ici

(204) i'ai laissé mes clés par ici

Il convient de remarquer que, parmi les configurations faisant appel à une cible unique, l'emploi de *par* considéré dans cette section ne paraît pas s'appliquer aux cas où cette entité spatiale est statique et sa position connue du locuteur (aucune description de ce type n'a été relevée). Une situation typique serait, par exemple, celle d'un locuteur se référant déictiquement à une entité par nature stable :

(205) regarde la statue de bronze??par/sur la place

(206) regarde le rocher ??par/dans le jardin

S'il se confirmait que l'usage imprécis de *par* ne couvre pas ce genre de configuration, la propriété pour le domaine de recherche d'être complexe ou flou - c'est-à-dire de

comprendre un ensemble de positions/localisations possibles - apparaîtrait comme étant bel et bien une caractéristique essentielle de cet emploi, ce qui conforterait également l'hypothèse faite plus haut relative à un possible lien avec l'usage de *par* de type "trajet".

Une étude plus poussée des constructions basées sur cet emploi de *par*, qui prendrait en compte ses propriétés synchroniques mais aussi diachroniques, semble toutefois nécessaire afin de pouvoir en proposer une analyse fiable. Cette étude devrait, en particulier, prendre en considération certains usages relevant de domaines spécialisés tel que celui des activités maritimes :

(207) le bateau a été envoyé par le fond

(208) le bateau gît par 800m de fond

(209) embarcation par tribord!

(210) le bateau se trouve par 30° de latitude Nord et 48° de longitude Ouest

Des expressions telles que *par terre* qui appartiennent à la langue générale et présentent un certain degré de figement devront aussi être examinées :

(211) le stylo de Max est par terre

Ces diverses structures paraissent, dans un premier temps, contredire nos hypothèses puisque *par* y est utilisé pour décrire des entités potentiellement uniques et occupant une position fixe et connue du locuteur (la localisation peut même être extrêmement précise comme le montrent les usages du domaine maritime). Il n'est cependant pas exclu qu'une observation plus approfondie aboutisse à mettre en évidence des éléments susceptibles de relier, au moins partiellement, ces descriptions aux emplois et situations caractérisées plus haut (a1, a2, b). Ainsi, la mobilité possible et parfois effective des cibles concernées (*embarcation par tribord!*, *le bateau se trouve par 30° de latitude Nord et 48° de longitude Ouest*) ou encore le fait que le site - parce qu'il définit une zone surfacique non clairement bornée - localise verticalement la cible mais pas forcément horizontalement (*par le fond*, *par terre*), pourraient, le cas échéant, conduire à établir une certaine forme de lien conceptuel avec la notion de domaine de recherche complexe précédemment mise en évidence.

Une étude détaillée de *par* imprécis devrait enfin s'appuyer sur les données d'autres langues présentant un usage similaire de cette préposition et notamment sur l'occitan et l'espagnol. Ceci permettrait de déterminer si les descriptions dans lesquelles *par* donne lieu à cette interprétation particulière mettent ou non en jeu la notion de domaine de recherche complexe. Dans le cas particulier de l'occitan, il serait également intéressant d'envisager une possible influence sur certaines descriptions spatiales rencontrées en français méridional (ex : *il y a une mouche par le mur*).

Pour terminer cette section consacrée à *par* imprécis, il est important de rappeler que cet emploi est aujourd'hui essentiellement limité aux variantes méridionales du français ainsi qu'à un registre plutôt littéraire et écrit de la langue (les types d'emplois n'étant probablement pas les mêmes dans ces deux domaines). Il semble même que cet usage soit entré dans une phase d'extinction progressive, laissant ainsi la place, sur le plan spatial, aux emplois de type "trajet" analysés ici ainsi qu'aux structures où *par* se réfère à une zone d'action (ex : *Max a pris la casserole par la manche*) ou à celles dénotant un procès inchoatif (ex : *le couteau s'use par l'extrémité*).

3.3. Par de type "trajet", par imprécis et les autres emplois de cette préposition

Nous mentionnons, dans la suite, un certain nombre d'emplois de *par* mis en évidence dans (Stosic 1999) mais qui n'ont pas été traités dans ce travail, soit qu'ils se réfèrent à des configurations spatiales ne faisant pas appel au concept de trajet (ou de localisation imprécise), soit que leur contenu sémantique relève d'un domaine notionnel autre que celui de l'espace. Au-delà d'un simple inventaire qui ne serait probablement pas exhaustif, nous avons préféré mettre en évidence les liens qui pourraient éventuellement exister entre ces nombreuses autres acceptions de *par* et les deux emplois

principalement observés jusqu'à ce point (à savoir *par* de type "trajet" et *par* imprécis). Nous montrons en effet, dans les lignes qui suivent, que ces usages supplémentaires de *par* peuvent être, pour la plupart, rapprochés de l'un ou de l'autre des deux emplois mentionnés si bien que les diverses acceptions de cette préposition semblent s'organiser selon deux groupes ou constellations de sens.

Deux remarques importantes méritent d'être faites à ce point. Bien que nous venions d'esquisser plusieurs propriétés ou traits communs sous-tendant les notions de trajet et de localisation imprécise (via le concept de domaine de recherche complexe), les remarques et observations effectuées ci-dessous paraissent suggérer une séparation assez nette entre ces deux emplois de par (ainsi qu'entre les usages qui leurs sont respectivement associés). Nous pensons cependant que cela n'est pas de nature à contredire nos précédentes conclusions car, au-delà des aspects qui les rassemblent, ces deux usages de par se distinguent assez clairement et ceci, en particulier, par leur faculté à être intégrés à des descriptions de type statique (si l'emploi imprécis paraît parfois se rapprocher de descriptions statiques, l'usage faisant appel aux trajets s'avère fondamentalement dynamique). Par ailleurs, la mise en évidence de deux ensembles d'acceptions à partir des emplois de type "trajet" ou imprécis ne signifie pas que nous attribuions à ces usages une quelconque primauté/précédence synchronique ou diachronique par rapport aux autres. C'est parce que ces emplois ont fait l'objet d'une analyse approfondie ou de remarques régulières tout au long de cette étude que nous nous référons en priorité à eux pour tenter d'expliquer la structuration des deux groupes d'acceptions mis au jour. Il n'y a donc là de notre part aucune position théorique particulière et chacun pourra utiliser ces données selon le point de vue qui lui paraîtra le plus approprié. Les "localistes" pourront considérer que, dans chacun des deux groupes, les usages non spatiaux ou métaphoriques dérivent des emplois spatiaux alors que les tenants d'une théorie plus intégratrice et globale du sens associeront à chaque ensemble d'acception un contenu sémantique plus "abstrait" censé synthétiser ce qu'il y a de commun dans les divers usages (Victorri & Fuchs 1996).

Nous considérons successivement les deux groupes d'emplois de *par* qui semblent pouvoir être définis. Les constructions citées sont des exemples attestés apparaissant dans (Stosic 1999) ainsi que des exemples de notre propre cru.

L'emploi de *par* fondé sur la notion de trajet introduit, comme on l'a vu, une localisation médiane ou intermédiaire mettant, directement ou indirectement en relation, les sites initial et final du déplacement décrit. Le site médian constitue donc un élément qui, à travers le lien qu'il établit entre divers stades du déplacement, permet au procès global d'être réalisé. Au-delà de la stricte notion de localisation, ce rôle d'élément médiateur ou intermédiaire permettant la réalisation effective d'un procès semble se retrouver dans plusieurs usages de *par*. Le sens modal de cette préposition offre en luimême une bonne illustration de cet état de fait puisque, à côté des emplois à connotation (partiellement) spatiale soulignant la nature du site médian (ou celle de l'entité utilisée pour réaliser cette phase du déplacement), d'autres structures se réfèrent plus clairement à un moyen, une technique ou, plus simplement, à un sous-événement par le biais duquel le procès englobant a pu être réalisé (Stosic 1999) :

- (212) la marchandise est allée de Bayonne à Pau par la route/le rail/le train
- (213) j'ai appris cette nouvelle par la radio
- (214) j'ai payé par chèque
- (215) ils étayent les berges par des pieux
- (216) il s'est enrichi par un heureux mariage

D'une façon similaire à ce qui vient d'être observé pour les emplois modaux de *par*, plusieurs autres usages paraissent faire appel au concept d'élément intermédiaire contribuant à la réalisation d'un procès, qu'ils aient une composante spatiale plus ou moins proche de la notion de trajet ou qu'ils relèvent d'autres domaines notionnels.

Les emplois inchoatifs de *par* décrivent souvent un changement d'état non intentionnel d'une entité spatiale. Les verbes apparaissant dans ces constructions ont, pour la plupart, une forme réfléchie ou intransitive et introduisent des procès généralement transitionnels/téliques (en raison des limites spatiales des entités auxquelles ils s'appliquent : accomplissements au sens de (Vendler 1957)) mais pouvant acquérir un aspect atélique du fait du centrage sur la phase prétransitionnelle du procès (centrage rendu possible par l'idée de progression/échelonnement dans le temps et de non intentionnalité du procès ainsi que par le choix du temps verbal (présent)) :

- (217) les rubans s'effilochent par le bord
- (218) les crayons s'usent par le bas
- (219) la feuille brûle par les coins
- (220) la planche pourrit par l'extrémité

Ces descriptions s'avèrent extrêmement proches de celles basées sur le concept de trajet car elles introduisent un site - souvent identifié par un Nom de Localisation Interne (NLI) - par l'intermédiaire duquel le procès se développe et parvient à affecter l'entité dans son ensemble. Lorsqu'il peut être nominalisé, le résultat ou produit du procès semble d'ailleurs jouer le rôle d'une cible se déplaçant/déployant sur l'entité affectée via la zone que désigne le NLI (*l'usure a grignoté le crayon par le bas, la pourriture s'est développée/propagée par le milieu de la planche*). Notons qu'en raison du caractère inchoatif, le site associé à *par* a fortement tendance à identifier la localisation initiale du procès ce qui constitue un point de divergence important avec les usages de type "trajet" étudiés jusqu'ici. Toutefois, l'aspect progressif évoqué plus haut et le fait que le procès utilise ce site pour se développer confèrent en même temps à cette entité certaines des caractéristiques des localisations médianes.

Comme les usages inchoatifs de *par*, les emplois désignant une zone d'action (sur une entité) font appel à des relations de partie à tout introduites au moyen de NLI ou de noms de composants (parties fonctionnelles d'une entité spatiale). Il semble cependant que l'objet de la préposition puisse aussi identifier des composants fonctionnels qui ne constituent pas à proprement parler des parties de l'entité (Stosic 1999) mais à travers lesquels l'action décrite peut être réalisée (ces composants entretiennent probablement une relation d'"attachement habituel" avec l'entité concernée (Aurnague & Plénat 1997)):

- (221) Paul l'a saisie par la taille
- (222) Max a maintenu la hampe/le piquet par le bas
- (223) il tient le cheval par la bride

Les verbes apparaissant dans de telles descriptions sont transitifs (exemples ci-dessus) ou réfléchis (*Max s'est suspendu par les pieds*) et introduisent des procès qui peuvent être transitionnels/téliques (ex : *saisir, attraper*) ou pas (ex : *maintenir, tenir*). Une étude plus approfondie de ces prédicats serait nécessaire mais il apparaît, dans une première approximation, que les constructions concernées revêtent souvent un caractère intentionnel et que toutes les formes d'actions n'y sont pas également acceptées (?*Max a peint/décapé la porte par le bas*), diverses contraintes relatives à la nature des forces exercées paraissant s'appliquer (ex : *agripper, maintenir, prendre, saisir, tenir,* etc.). Même si la notion de trajet semble ici absente, les emplois de *par* de type "zone d'action" (Stosic 1999) se rapprochent des usages inchoatifs par le fait que le procès décrit affecte l'entité-tout (dans son ensemble) à travers son application à une partie de cette entité (ou plus généralement à travers un élément attaché/assimilé à cette entité). C'est donc par le biais d'une partie ou d'un élément médiateur sur lequel il s'exerce que le procès mettant en jeu l'entité globale peut être réalisé.

Un troisième emploi de *par* identifiant des parties ou des propriétés saillantes/caractéristiques d'une entité a été relevé (*par* de caractérisation). Ce type de construction s'appuie souvent sur des formes pronominales ou réfléchies du verbe et fait

référence à des caractéristiques visuelles/perceptuelles des entités et de leurs parties (ou d'éléments qui sont associés à ces entités) aussi bien qu'à des propriétés plus abstraites, toutes susceptibles de les singulariser :

- (224) la truite fario se distingue (des autres truites) par ses tâches rouges
- (225) la palombe se caractérise par son vol ramé
- (226) le général s'est illustré par son courage
- (227) les deux maisons ne diffèrent que par la couleur des volets

Qu'elles se rapportent ou non à des propriétés spatiales, le point commun de ces descriptions réside dans la mise en évidence d'un trait caractéristique de l'entité décrite par le biais duquel le procès global (de perception, d'identification, de différenciation, etc.) se réalise.

Ce premier ensemble d'acceptions de *par* intègre également les emplois bien connus de cette préposition destinés à identifier l'agent d'un procès. Il s'agit principalement de constructions passives ou factitives faisant appel à des verbes transitifs ou réfléchis (Stosic 1999). Ces descriptions peuvent introduire un procès transitionnel/télique ou non et si l'agent désigné par la préposition *par* agit souvent de manière intentionnelle, il peut parfois y intervenir sans intention (et apparaître, par exemple, en tant que patient affecté par le procès):

- (228) j'ai été reçu hier par le maire
- (229) il se sentait gagné par les larmes
- (230) ces lettres de menace ont été reçues par la victime
- (231) le titre est détenu par Max
- (232) elle s'est fait épouser par un ministre

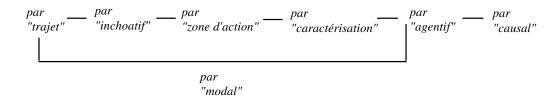
Nous ne nous attarderons pas sur l'emploi agentif de *par* qui a d'ailleurs fait l'objet d'études syntactico-sémantiques beaucoup plus nombreuses que les usages spatiaux envisagés dans ce travail. Nous nous bornerons à indiquer que l'entité associée à la préposition dénote, ici encore, un élément contribuant intentionnellement ou non à la réalisation du procès introduit par le verbe. Soulignons également que certains usages modaux de *par* (ex : *la marchandise a été transportée de Bayonne à Pau par le train*) présentent des caractéristiques assez proches de celles d'emplois agentifs.

Le dernier type d'usage que nous mentionnerons pour délimiter ce groupe d'acceptions comprend les emplois qualifiés de causaux dans (Stosic 1999). Ces structures font référence à un élément - souvent moral ou sentimental - conduisant l'agent de la description à réaliser un procès particulier (désigné par un verbe transitif ou réfléchi/pronominal, télique ou atélique). Cet élément causateur peut apparaître comme étant lié ou inhérent à l'agent concerné ou bien peut intervenir en tant que facteur imposé de l'extérieur :

- (233) je l'ai fait par amour/passion/conviction/dépit/intérêt
- (234) Max s'est tu par respect/devoir/obligation

En prenant pour point de départ l'usage de *par* basé sur la notion de trajet, nous avons répertorié un certain nombre d'emplois supplémentaires de cette préposition - inchoatif, zone d'action, caractérisation, agentif, causal - qui, depuis des descriptions essentiellement spatiales jusqu'à des domaines conceptuels bien distincts couvrent un large éventail sémantique (le *par* modal illustrant à lui seul une partie de cette variété d'usages). Au-delà de ces importantes différences, nous avons suggéré qu'à partir du concept de site médian mettant en relation les entités initiale et finale d'un déplacement (et permettant à ce dernier d'être réalisé), une notion plus abstraite d'élément intermédiaire ou médiateur intervenant (intentionnellement ou non) dans la réalisation d'un procès pouvait être forgée. Cette notion serait à la base des divers emplois répertoriés et donnerait une certaine cohérence à l'ensemble ainsi constitué. Du fait de son caractère général, le concept d'élément intermédiaire/médian semble introduire des contraintes plus souples que celles induites par la notion de trajet, en particulier du point

de vue des types de procès décrits par les emplois de *par* considérés. On a pu ainsi constater que, contrairement à l'usage de *par* de type "trajet", ces emplois de la préposition acceptent des verbes qui ne dénotent pas de transition ou de changement de relation : l'élément médiateur peut, en effet, y être vu comme contribuant au maintien d'une situation stable (état ou activité au sens de (Vendler 1957)).



Bien que de taille plus réduite, un deuxième groupe d'acceptions de *par* peut être mis en évidence, à l'intérieur duquel figurerait l'usage imprécis considéré dans la section précédente. Il paraît plus difficile ici de rendre compte de ces divers emplois à travers une notion unificatrice abstraite mais un certain nombre de propriétés communes semblent toutefois se dégager. Si ces usages de *par* s'appliquent, la plupart du temps, à des entités spatiales ou temporelles, il apparaît assez nettement que la préposition n'utilise pas ces éléments pour effectuer une véritable localisation dans l'espace ou dans le temps (et l'on serait, de ce point de vue, assez proche d'une localisation imprécise). D'autre part certaines caractéristiques des domaines de recherche complexes (*par* imprécis), et notamment le caractère pluriel ou collectif des cibles ou des sites en présence, paraissent se retrouver dans les emplois répertoriés.

Le premier usage de ce groupe d'acceptions, qualifié de temporel dans (Stosic 1999), paraît, au premier abord, localiser le procès auquel se réfère la description : il est parti par une belle nuit d'été

Une observation plus fine révèle en fait que le groupe prépositionnel en *par* n'ancre pas le procès sur l'axe temporel et n'opère donc aucune localisation particulière. Il précise, tout au plus, certaines propriétés du contexte ou de l'intervalle au sein duquel s'est déroulé l'événement. Ceci semble d'ailleurs confirmé par la possibilité de combiner *par* avec des groupes nominaux spécifiant les conditions atmosphériques (Stosic 1999) : *il a atterri par temps clair*

En soulignant certaines caractéristiques de la situation ou de l'intervalle temporel, ces emplois de *par* ne localisent donc pas le procès décrit : ils introduisent simplement des éléments susceptibles de définir un sous-ensemble (potentiellement infini) de localisations sur l'axe du temps (ex : ensemble des nuits) et fonctionnent par là-même en tant que marqueurs imprécis dénotant un domaine de recherche complexe (dans le domaine temporel). Cette notion d'imprécision de la localisation temporelle est peut-être aussi présente dans des expressions figées telles que *par le passé* ou *par les temps qui courent*.

Un deuxième usage de *par*, s'appliquant à des entités temporelles comme spatiales, semble pouvoir être rattaché à ce deuxième groupe d'acceptions. Il s'agit des emplois souvent appelés distributifs (Stosic 1999) indiquant qu'une ou plusieurs entités (temporelles - ex : procès - ou spatiales - ex : objet matériel -) apparaissent de façon répétée et invariable dans chacun des éléments d'un ensemble complexe (composé d'entités de la catégorie correspondante - temporelle ou spatiale -) :

- (235) Max court une fois par jour
- (236) Max gagne dix milles francs par mois
- (237) le repas a coûté cent francs par personne
- (238) il y a vingt cigarettes par paquet

Ici encore, ces constructions ne paraissent introduire aucune véritable localisation spatiale ou temporelle. Elles distribuent simplement la cible ou le procès (unique ou pluriel) décrit, dans chacune des entités du type indiqué par le groupe prépositionnel en *par* (un peu comme le ferait un emploi imprécis de *par* tel que *il y a des mendiants par les rues*). La mise en relation de deux ensembles d'entités (temporelles ou spatiales) et, tout particulièrement, la nature plurielle et générique des "sites" (temporels ou spatiaux) concernés rappellent, par certains aspects, la notion de domaine complexe de recherche (constitué d'un ensemble de localisations) et celle de localisation imprécise.

Un dernier usage de *par*, rattaché à la classe des emplois distributifs dans (Stosic 1999), doit être mentionné. Il regroupe les descriptions dans lesquelles une entité temporelle ou spatiale de nature souvent collective se structure en sous-ensembles/sous-collections, le groupe prépositionnel en *par* précisant le mode ou l'unité selon lequel s'effectue cette (re)structuration. Bien que présentant des similitudes avec les emplois distributifs examinés plus haut, nous préférons considérer séparément ces usages que nous qualifierons de collectifs :

- (239) je l'apercevais par moments/intervalles
- (240) Max a entendu ses paroles par bribes
- (241) les échos sortaient du couvent par bouffées
- (242) la foule s'est dispersée par petits groupes
- (243) les feuilles sont amassées par paquets
- (244) Max a ramassé des glands par brouettes entières

Comme précédemment, ces phrases ne nous paraissent introduire aucune véritable localisation. Elles indiquent uniquement la manière dont s'organisent les entités temporelles ou spatiales faisant l'objet de la description. On peut donc considérer, ici encore, qu'il y a absence de localisation ou, au mieux, localisation imprécise. Le caractère pluriel ou collectif des entités donnant lieu à la (re)structuration en sous-collections constitue également une propriété importante de ces emplois qui peut être rapprochée des sites pluriels sous-tendant certains emplois imprécis de *par* ainsi que de la notion de domaine de recherche complexe.

Même s'il s'avère plus délicat de définir une notion abstraite capable de rendre compte du lien entre les divers usages de ce deuxième groupe - emplois temporels, distributifs et collectifs - il nous semble que ceux-ci reposent - de manière plus ou moins claire - sur la notion de localisation imprécise et de domaine de recherche complexe. Notons finalement que, de façon similaire à ce qui a pu être observé pour les usages imprécis de *par*, les constructions de ce second groupe semblent sélectionner des prédicats verbaux de nature variée, qu'ils soient transitionnel/téliques ou qu'ils n'impliquent aucun changement de relation ou transition.

Indiquons, pour conclure cette section, qu'un travail beaucoup plus approfondi (prenant en considération la dimension diachronique) serait évidemment nécessaire pour établir plus précisément les relations sémantiques qu'entretiennent les divers emplois de *par*. Ce travail devrait en particulier considérer les liens susceptibles d'exister entre les divers usages de cette préposition et les notions de manière et de moyen (mais aussi d'agent et de cause). Au-delà des distinctions opérées entre les deux ensembles d'acceptions décrits ci-dessus, il semble, par exemple, qu'une certaine idée de "manière" émerge des emplois inchoatifs et de type "zone d'action" (1e groupe) ainsi que des usages distributifs et collectifs (2e groupe). L'observation des marqueurs flexionnels utilisés dans diverses langues pour dénoter la manière ou le moyen ou pour

se référer à certaines des situations/configurations relevées au cours de cette étude de *par* serait à ce titre intéressante. Notons, à ce propos, que le rapprochement effectué par L. Michelena (1961/1990) - sur un plan morpho-phonologique - entre le cas spatial élatif (t)ik du basque (dénotant la localisation initiale ou médiane du déplacement) et certains adverbiaux de manière (*ixilika* (en silence), *jauzika* (en sautant), etc.) constitue une voie intéressante qui demanderait à être approfondie et développée d'un point de vue sémantique.

4. N'y allons pas par quatre chemins : la préposition par est-elle vraiment représentative de la notion de trajet ? (conclusion et perspectives)

Avant de répondre à cette question, il nous faut rappeler que ce travail s'est limité, pour l'essentiel, à des structures syntactico-sémantiques bien particulières dans lesquelles le sujet syntaxique désigne l'entité-cible d'un déplacement et l'objet du verbe - indirect ou direct, exprimé ou non - se réfère à son site. Dans ces conditions, les descriptions spatiales exprimant une action sur une entité et, dans une moindre mesure, les constructions inchoatives se trouvent hors du champ de notre étude. Si, en outre, il est tenu compte de la marginalité voire de la progressive extinction des emplois imprécis de par en français contemporain, il est possible d'affirmer que les constructions en par analysées dans cette étude sont intimement liées à la notion de trajet.

Cette notion centrale de notre travail se caractérise par son caractère dynamique et par le fait qu'elle met en jeu plusieurs entités spatiales. Ainsi, le mouvement d'une cible peut être qualifié de trajet si cette entité se déplace d'un site initial à un site final en parcourant une ou plusieurs entités mettant en relation ces deux zones. Le site médian associé à *par* n'est pas conçu comme un élément isolé mais plutôt à travers le rôle de connecteur direct ou indirect - "spatial" (géométrique et fonctionnel) mais aussi référentiel et pragmatique - entre entités initiale et finale qu'il est susceptible de jouer dans le déplacement d'une cible. Il s'agit là d'un des éléments essentiels nous conduisant à penser que la notion de trajet est centrale dans le sémantisme de *par*. Mais ce concept important présente, par sa nature même, des implications tout à la fois aspectuotemporelles et spatiales et c'est donc en examinant la combinatoire de la préposition avec les verbes ou prédicats verbaux, d'une part, et les entités médianes, d'autre part, que nous avons abordé l'analyse sémantique de *par*.

D'un point de vue aspectuo-temporel, il est clairement apparu que *par* se combine presque exclusivement avec des verbes de déplacement transitionnels ou téliques (une étude plus poussée montrerait vraisemblablement que l'on a en majorité affaire à des accomplissements), l'association à des prédicats qui n'auraient pas cette propriété (verbes non transitionnels/atéliques) étant exclue ou impliquant une interprétation imprécise de la préposition. Ceci est, à notre sens, une conséquence directe de la notion de trajet, les verbes sélectionnés par *par* décrivant, de manière uniforme, un changement de relation et d'emplacement par rapport au site initial ou final introduit. Ces verbes sont appelés "verbes de changement de lieu" dans (Laur 1991) et (Sablayrolles 1995) alors que (Boons 1987) les considère comme les seuls véritables verbes de déplacement.

Sur un plan spatial et ontologique, il a été montré que les sites combinés avec *par* définissent tous des portions d'espace pouvant être traversées/parcourues (d'où la difficulté de recourir à des entités de type "objet"). De plus, et comme nous l'avons déjà rappelé plus haut, ces sites médians ne sont pas sélectionnés pour eux-mêmes mais en fonction de leur aptitude à mettre en relation (directement ou indirectement) les entités initiale et finale du déplacement (à travers des liens de nature géométrique et fonctionnelle). Le fait que certaines entités soient fonctionnellement destinées à connecter d'autres éléments nous a amené, à la suite de (Stosic 1999), à distinguer les catégories "chemin" (sous-classe des lieux) et "conduit" (sous-classe des objets) ainsi qu'à souligner l'importance de la stabilité dans l'établissement de ces connexions (parce

qu'ils remplissent l'ensemble de ces critères, les chemins constituent, comme nous l'avons vu, des sites idéaux pour la préposition *par*). Tout en raffinant les distinctions ontologiques introduites dans des travaux antérieurs, ces nouvelles catégories fournissent donc des indices spatiaux du rôle joué par le concept de trajet dans la sémantique de *par* (et ceci, notamment, à travers la notion de connexion ou de mise en relation).

Hormis les caractéristiques ontologiques proprement dites, la fonction "relationnelle" ou connectrice des entités associées à par est révélée par d'autres propriétés sémantiques et, en particulier, par la capacité de ces sites à "représenter" l'ensemble de l'itinéraire suivi par la cible (en permettant l'identification d'un ou plusieurs trajets possibles). Car, au-delà de la seule connexion spatiale (géométrique et fonctionnelle; directe ou indirecte) entre les sites initial et final, c'est bien sur un plan référentiel et pragmatique que le site médian paraît devoir relier ces deux entités du déplacement. Cette capacité référentielle qui fait des sites introduits par par de véritables représentants du trajet suivi est particulièrement perceptible lorsque les lieux géographiques (distincts des chemins) interviennent dans une description en tant qu'identifieurs d'un itinéraire englobant (le caractère indéfini du déterminant pouvant bloquer ce phénomène) et, plus encore, quand ils ne sont pas traversés par la cible et agissent comme de simples repères (ceci est systématiquement le cas pour les entités mixtes ou bâtiments). Ce rôle d'identifieur transparaît également dans les cas où l'entité médiane n'est pas utilisée comme telle mais est plutôt destinée à identifier une portion de frontière (fonction métonymique), entité connectrice (!) s'il en est.

Notons que ces diverses propriétés ont été mises en évidence grâce à l'examen des déterminants associés aux sites médians mais aussi à travers l'observation des contraintes imposées par la combinaison du prédicat verbal et de *par* sur la configuration spatiale décrite (et, en particulier, sur les relations entre le site médian et les autres entités du trajet - cible, sites initial et final -). Des phénomènes annexes sont apparus, à cette occasion, tels que l'interprétation à caractère "modal" des constructions faisant appel à un article indéfini ou défini générique ainsi que l'existence d'un emploi de *passer par* dénotant une certaine forme d'activité.

Il est important de souligner que les trajets qui sous-tendent la sémantique de *par* ne sont pas des entités prédéfinies (ou existant a priori) mais résultent du processus dynamique que constitue le déplacement d'une cible à travers divers sites mis ainsi en relation. Cette structure spatio-temporelle diffère donc assez nettement d'entités spatiales préalablement existantes telles que chemins, conduits, lieux, etc. qui peuvent d'ailleurs être utilisés pour la construction ou l'élaboration d'un trajet. Nous la distinguons aussi de la notion plus géométrique de "parcours" qui, dans notre terminologie, correspond simplement à l'enveloppe ou au référent spatio-temporel défini par une entité spatiale lorsqu'elle se meut. Le concept de trajet est lui clairement fonctionnel (et pas seulement géométrique) puisqu'il prend en compte la structuration de l'environnement parcouru et notamment la nature des sites, les rapports entre sites ou groupes de sites, etc. Parcours et trajets reflètent, de ce point de vue, la distinction opérée entre les verbes de déplacement qui n'impliquent pas de changement de relation par rapport au site et ceux qui nécessitent un tel changement (appelés ailleurs verbes de changement de lieu ou verbes de déplacement au sens strict; voir plus haut).

Parce qu'elle n'introduit pas une entité isolée dont la relation avec les autres éléments du trajet serait explicitée par d'autres outils linguistiques (ex : verbe) mais véhicule ellemême cette notion complexe, la préposition *par* peut être vue comme un prédicat à quatre arguments (cible, site médian, site initial, site final). Par ailleurs, les liens entre ces entités n'étant pas donnés a priori mais définis dynamiquement au moyen du mouvement de la cible et du concept de trajet (voir ce qui a été dit précédemment), la préposition *par* présente dès lors un caractère éminemment événementiel qui explique

son association avec des verbes de déplacement et plus précisément avec des verbes exprimant un changement de relation (et d'emplacement).

Comme on l'a esquissé, ces propriétés distinguent *par* de la préposition *de* qui, bien qu'employée, la plupart du temps, dans des contextes spatiaux dynamiques⁴⁸ introduit l'entité initiale de façon isolée (plutôt que dans sa relation avec d'autres entités : *de* est donc un prédicat à deux arguments) et n'implique pas toujours de changement de relation (et d'emplacement) par rapport au site. Il en va de même des prépositions à, *dans, sur*, etc. qui non seulement se combinent avec une entité (finale) prise isolément mais qui, de plus, ne véhiculent aucune contrainte particulière relative au mouvement ou au déplacement (ce sont essentiellement des prépositions statiques capables de dénoter le site final d'un déplacement en combinaison avec certains verbes dynamiques). Enfin, la comparaison de *par* et à *travers* a montré que si ces deux prépositions sont susceptibles d'introduire le site médian d'un déplacement, la seconde ne prend pas en considération les relations de cette entité avec d'autres éléments de l'environnement (le site médian est donc considéré en tant que tel) et ne présuppose pas non plus que le verbe de déplacement dénote un quelconque changement de relation.

Ces données confirment donc le statut particulier de *par* au sein des prépositions spatiales utilisées pour exprimer le mouvement ou le déplacement, statut qui tient, comme nous avons tenté de l'illustrer, au lien étroit qu'entretient cette relation spatiale avec la notion de trajet. La confrontation de ces résultats avec ceux issus d'autres langues (parmi lesquelles le basque et le serbo-croate) permettrait vraisemblablement, à terme, d'affiner et de préciser les distinctions effectuées à partir de cette notion de trajet et de concepts additionnels tels que parcours, localisation, chemin, conduit, etc.⁴⁹. Ainsi, l'analyse des postpositions du basque *gaindi* et *barna/barrena* (faisant appel aux NLI *gain* (haut) et *barne/barren* (intérieur, bas)) qui servent souvent à désigner le site médian d'un déplacement et soulignent, respectivement, l'absence ou la présence d'une opposition au mouvement de la cible devrait-elle conduire à des comparaisons intéressantes avec le contenu sémantique des prépositions *par* et à *travers* examinées au cours de ce travail. Mais c'est là une autre histoire...

Références

Aurnague, Michel

diffague, miche

1996 Les Noms de Localisation Interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français. *Cahiers*

semantique a partir de données du basque et du françai

de Lexicologie, n°69, 1996-2, 159-192.

Basque genitives and part-whole relations: typical configurations and

dependences. Carnets de Grammaire, n°1, Toulouse: UTM.

⁴⁸Les rapports sémantiques entre les emplois de *de* se référant à l'entité initiale d'un déplacement et certaines constructions génitives exprimant la localisation habituelle ou originelle d'une cible (ex : *c'est du Nougat de Montélimar/ce nougat vient de Montélimar*) mériteraient d'être analysés afin d'envisager, plus généralement, les liens synchroniques et diachroniques éventuels entre les usages spatiaux dynamiques et statiques de ce marqueur.

⁴⁹Une catégorisation interlinguistique des prépositions en fonction de leur capacité à exprimer la localisation statique, le déplacement sans changement de relation et/ou le déplacement avec changement de relation (et prenant éventuellement en compte des oppositions plus fines au sein de ces classes) apporterait, de ce point de vue, des informations intéressantes concernant les interactions, compatibilités et incompatibilités auxquelles sont soumis certains des concepts utilisés dans ce travail (notamment les concepts de localisation statique, parcours et trajet).

Aurnague, Michel & Marc Plénat

Manifestations morphologiques de la relation d'attachement habituel. In Corbin, D. et al. (eds.), *Actes du Colloque Mots possibles et mots existants*, *Silexicales*, n°1, Université de Lille III, 15-24.

Aurnague, Michel & Laure Vieu

à paraître Modelling Part-Whole Relations Semantics: Insights from Basque and French.

Aurnague, Michel, Laure Vieu & Andrée Borillo

1997 Représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue. In Denis, M. (ed.), *Langage et cognition spatiale*, Paris : Masson (Collection Sciences Cognitives), 69-102.

Boons, Jean-Paul

La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs. *Langue Française*, n°76, 5-40.

Borillo, Andrée

Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne. *Cahiers de Grammaire*, n°13, Toulouse : UTM, 1-22.

Denis, Michel

Des repères pour des actions. *Notes et Documents du LIMSI*, n°94-14, juillet 1994.

Gryl, Agnès

Analyse et modélisation des processus discursifs mis en œuvre dans la description d'itinéraires. Thèse de Doctorat, Université de Paris-Sud, Orsay.

Herskovits, Annette

Language, spatial cognition, and vision. In Stock, O. (ed.), *Spatial and temporal reasoning*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, 155-202.

Laur, Dany

1991 Sémantique du déplacement et de la localisation en français : une étude des verbes, des prépositions et de leurs relations dans la phrase simple. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.

Michelena, Luis

1961/1990 *Fonética histórica vasca*. Anejos del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo", IV, Serie "Obras completas de Luis Michelena", I, Donostia-San Sebastián : Gipuzkoako Foru Aldundia.

Muller, Philippe & Laure Sarda

Représentation de la sémantique des verbes de déplacement transitifs du français, *TAL* (*Traitement Automatique des Langues*), vol. 39, n°2, 127-147.

Sablayrolles, Pierre

1995 La sémantique spatio-temporelle des verbes de mouvement du français. Thèse de doctorat, Université Paul Sabatier.

Sarda, Laure

Eléments pour une typologie des verbes de déplacement transitifs directs du français. *Cahiers de Grammaire*, n°21, Toulouse : UTM, 95-123.

1999 Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps : analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.

Stosic, Dejan

1999 Etude de la préposition par en français : sens spatial. Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le Mirail.

Talmy, Leonard

Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms. In Shopen, T. (ed.), *Language typology and syntactic description*, Cambridge: Cambridge University Press, 57-143.

Vandeloise, Claude

1986 *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales.*Paris : Seuil.

La préposition à et le principe d'anticipation. *Langue Française* n°76, déc., 77-111.

Les usages statiques de la préposition à. *Cahiers de Lexicologie* n°53, 1988-2, 119-148.

Vendler, Zeno

1957 Verbs and times. *Philosophical Review*, 66, 143-160.

Vet, Co

1994 Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect. *Cahiers de Grammaire*, n°19, Toulouse : UTM, 1-18.

Victorri, Bernard & Catherine Fuchs

1996 *La polysémie. Construction dynamique du sens.* Paris : Hermès.

Vieu, Laure

1991 Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel. Thèse de Doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.